

# PATRIMOINES BÂTIS ET PAYSAGERS

AUTHENTICITÉ MATÉRIELLE, PRÉSERVATION, CONSERVATION, RÉNOVATION, TECHNIQUE DE CONSTRUCTION, MISE EN VALEUR DE L'HISTOIRE



# LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

## 5.1 > UN PATRIMOINE BÂTI SUR DES BASES COMMUNES

Le patrimoine bâti ou architectural a été au centre de notre diagnostic en tant que critère fondamental pour la labellisation d'un village en tant que « Village de caractère d'Ardèche ». Les quatre villages en question ont, avec des différences respectives, pour point fort le patrimoine remarquable de leur centre-bourg mais ils possèdent également d'autres points d'intérêts situés dans les hameaux ainsi que des constructions anciennes à destination industrielle. La proximité des communes nous a permis de généraliser notre discours puis de traiter les quatre villages séparément mais en partant de considérations techniques transversales. La construction ardéchoise qui se retrouve sur le territoire se caractérise par : l'utilisation de matériaux de proximité comme des pierres d'origine volcanique, des galets de rivière, du bois et de la terre cuite servant à un assemblage artisanal. Cela se traduit notamment par le recours à l'auto-construction, par le passé comme aujourd'hui, de la part des propriétaires ardéchois, ces derniers faisant intervenir des professionnels uniquement pour les gros œuvres tels que la charpente. Cette constatation encourage l'importance du maintien d'un savoir-faire ancien et remet en cause la coexistence bâti historique-bâti moderne qui sera abordée par la suite.

### Méthodologie de travail

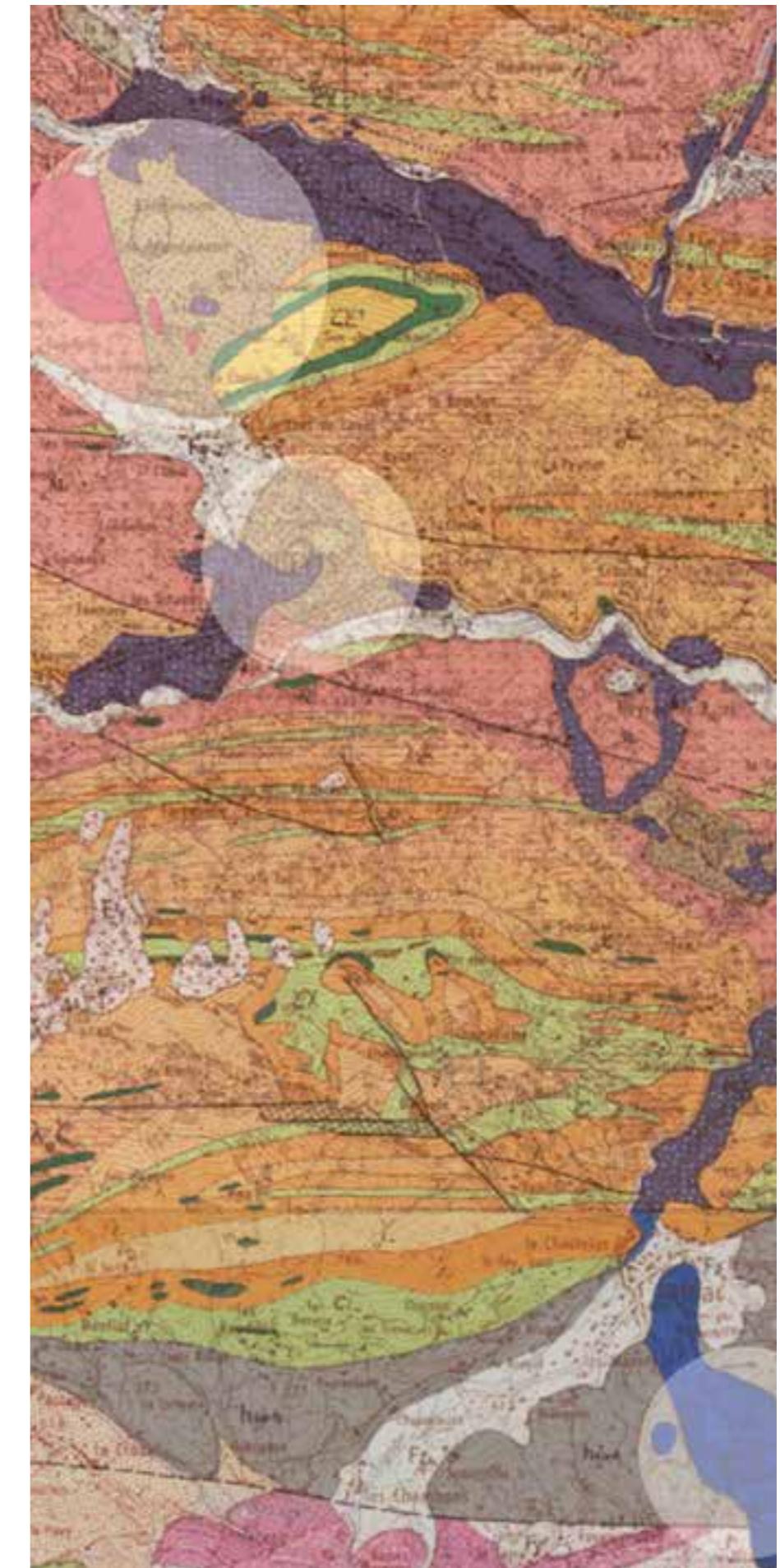
Bien qu'il soit difficile de comptabiliser le temps qui a été consacré à l'élaboration des différents chapitres, la récolte des données relatives au « patrimoine architectural » a néanmoins exigé un travail considérable que nous avons mené selon plusieurs étapes.

La première a été la visite du centre-bourg de chaque village. Contextuellement nous avons été accompagnés par les élus qui nous ont fait visiter les différents points d'intérêt comme les vieilles ruelles, les églises, les tours ou encore les belvédères tout en nous donnant des informations sur l'histoire des villages ainsi que les futurs projets de leurs communes.

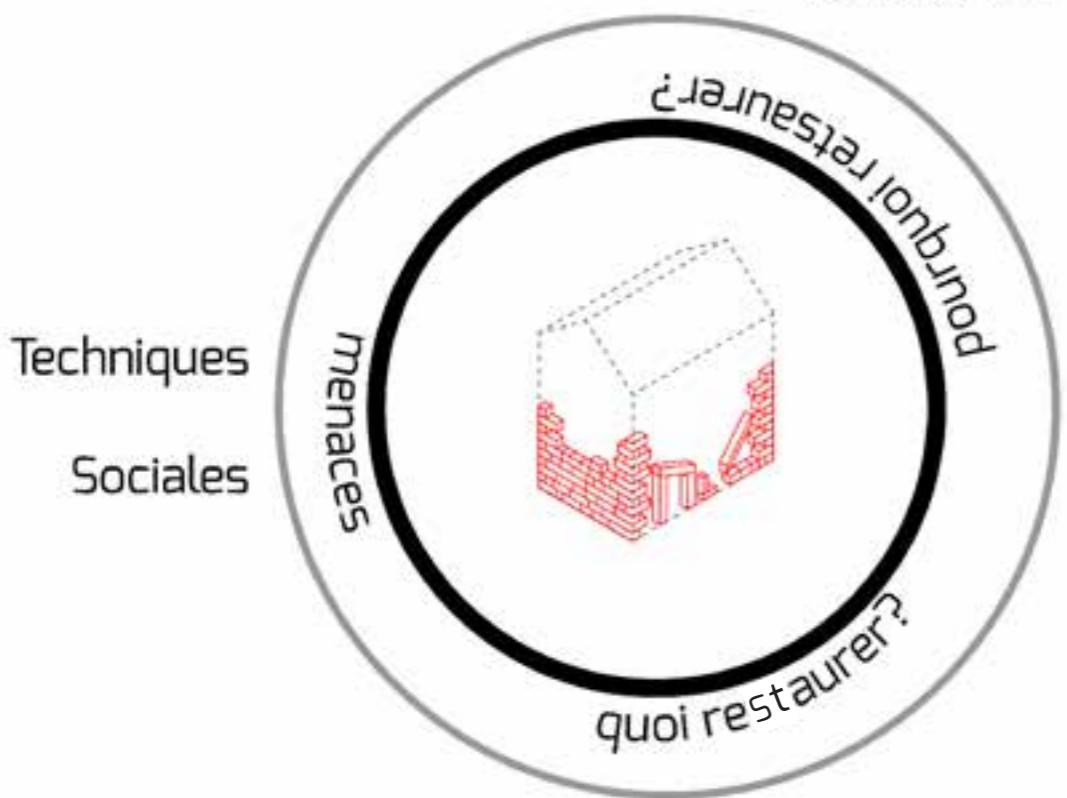
Pour avoir une image plus complète du patrimoine bâti nous sommes ensuite partis visiter les hameaux tout en effectuant un reportage photographique et en prenant des notes. Cette phase a été importante pour porter un regard extérieur à l'état de l'art de chaque commune, sans être influencés par les points de vues et avis de personnes internes au territoire.

Enfin nous avons eu la possibilité d'échanger avec le responsable Drôme-Ardèche de l'association « Maisons Paysannes de France » qui a eu un regard sur la première version du diagnostic. Fort d'une expérience décennale dans le domaine, le responsable Bernard Leborgne nous a également fait un panorama sur les enjeux et les projets existants autour du patrimoine bâti et de sa restauration.

< Un exemple d'auto construction - Les villages de Jaujac, Meyras, Thueyts qui se trouvent sur des coulées basaltiques >



- Raisons pratiques**
  - >perpétuer l'usage
- Raisons économiques**
  - >maintenir la valeur
  - >offre pour les visiteurs
- Identitaires**



<b>1. Habitat traditionnel</b>	<b>2. Monuments</b>	<b>3. Petit patrimoine</b>
maisons	>châteaux	>fontaines
>centre bourg	>églises	>terraces
>hameaux	>palais	>moulinages
	...	...

Le mot Patrimoine vient du latin patrimonium, pater, "père", et munus, "devoir", c'est à dire « choses qui appartiennent au père ». Ce terme a été utilisé d'abord dans le champ du droit et de l'économie, mais aujourd'hui nous l'utilisons avec une forte connotation socio-identitaire. Notamment pour identifier un élément, matériel ou immatériel, qu'il est important de transmettre à la postérité en tant que possible instrument d'auto-reconnaissance et de développement. Ce discours à caractère très général s'adapte parfaitement à la réalité ardéchoise, dans un département qui vit une crise identitaire quant à son passage de l'agriculture au tourisme et qui a fortement besoin d'outils de développement. Le patrimoine bâti retrouve alors un rôle de première importance, il représente l'ensemble des monuments (bâtiments/ensembles urbains qui sont de valeur incontestable qu'ils soient classés, inscrits ou non), mais également l'architecture traditionnelle (les fermes et maisons) ainsi que le « petit patrimoine ». Ce dernier est particulièrement difficile à recenser puisqu'il dépend de l'appropriation de chaque commune, qui sont ici rurales, et peut donc comprendre une grande variété de typologies comme des ponts, des moulins, les moulinages, les terrasses, les calades mais aussi les constructions qui étaient d'usage quotidien et de plus petites dimensions comme les fontaines, les lavoirs ou les fours.

#### La cartographie des points d'intérêt

Afin de ne pas oublier certains patrimoines qui ne nous auraient pas été indiqué par les élus au cours de nos visites ou que nous n'aurions pas relevés nous-même, nous avons consacré une partie du questionnaire habitant-touriste à la perception des points remarquables de chaque commune. Il a notamment été demandé, aux visiteurs comme aux habitants, de mentionner cinq sites patrimoniaux, bâtis ou paysagers, présents sur le territoire de chaque village et de s'exprimer sur leur état de conservation. Ce processus a permis de créer une cartographie du patrimoine par rapport à un moyen de cinquante questionnaires par commune, ce qui nous a donné un échantillon non exhaustif mais tout de même significatif. Dans cette logique de non-exhaustivité mais d'extraction d'une tendance générale nous commenterons les résultats par chaque commune pour ensuite formuler des constats généraux.

## ANTRAÏGUES-SUR-VOLANE

À Antraigues-sur-Volane, il n'existe pas de patrimoine bâti d'exception, cela nous est confirmé par le fait que l'église est considérée comme le point le plus important du village autant par les habitants que les visiteurs. Ensuite, nous ont été indiqués par les visiteurs les lieux associés à Jean Ferrat (Maison-musée-cimetière) et la chapelle St. Roch pour les locaux. Beaucoup d'éléments naturels sont mentionnés, ce qui nous fait penser que le patrimoine paysager recèle un potentiel fort, notamment grâce à sa position privilégiée sur un pic rocheux et à la particularité de la vallée qui part d'Antraigues-sur-Volane pour arriver jusqu'au Mazoyer. Justement, les hameaux du Mazoyer et du Mas figurent, selon nos observations, parmi les mieux restaurés et seraient des points idéaux de départ pour des parcours de randonnées. Les calades, la rivière ainsi que la cascade de l'Epissard vont bénéficier des projets de Plan d'Eau et de la Maison de la Randonnée qui permettront leur aménagement et leur valorisation. La chapelle St. Roch ainsi que le Rocher du Fromage nécessiteraient, dès aujourd'hui, de mesures d'entretien plus importantes. Enfin, les ruelles situées en centre-bourg, derrière l'église, sont bien restaurées mais sont encore assez méconnues car les visiteurs concentrent leurs visites sur la place.

## JAUJAC

Jaujac présente une situation inverse à Antraigues-sur-Volane, notamment de par son abondance de patrimoine remarquable (4 châteaux dont 1 inscrit, celui de Bruget) qui sont cités autant par les visiteurs que par les habitants. L'utilisation respective des châteaux de Castreveille et de Rochemaure par la commune et le PNR en font des exemples idéaux de reconversion de monuments à des fins de service. Le patrimoine naturel est aussi notable dans ce village, avec les coulées basaltiques et la maison du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (point d'accueil, jardins didactiques, expositions, tour du volcan) qui jouent un rôle de première importance pour les habitants et les visiteurs. Le Chastelas, la partie la plus ancienne du village, est également considérée comme importante, de par le Pont Romain, mais nécessite, selon notre analyse, une meilleure signalétique et/ou un aménagement. Il en va de même pour les bords du lignon. Quant à la place, le vieux village, l'église et la mairie, ils sont, selon nous, les véritables lieux où la vie du village se déroule, ce qui peut donc expliquer pourquoi ils ne sont pas reconnus comme des « lieux patrimoniaux » de Jaujac.

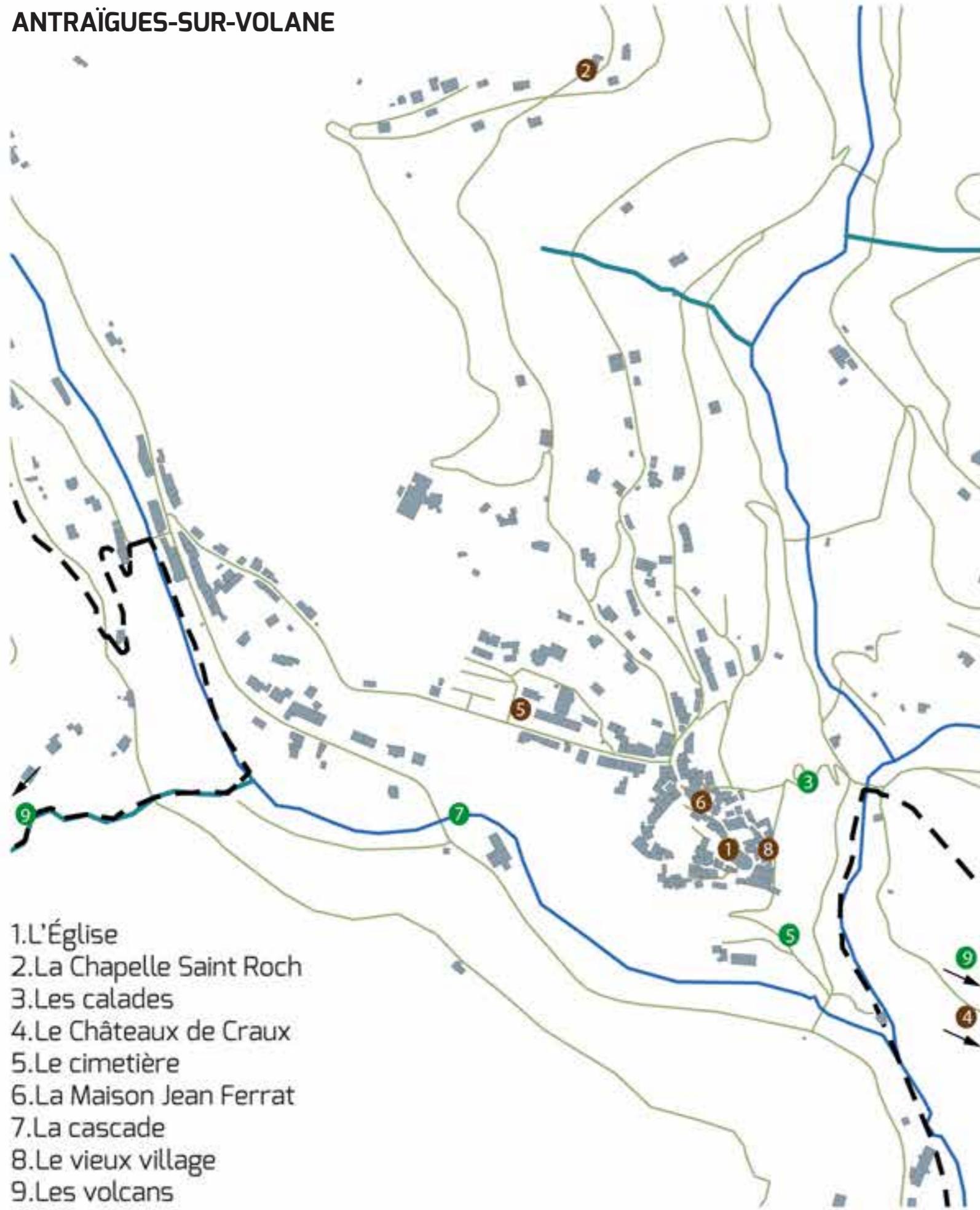
## MEYRAS

Meyras est l'unique commune qui peut se vanter de deux monuments inscrits dans la liste SPR, notamment les châteaux de Ventadour et de Hautségur. Toutefois, les deux attractions sont localisées bien loin du centre du village et la voiture est nécessaire pour y accéder, ce qui n'ajoute pas d'attractivité au centre bourg qui est peu habité et offre peu de commerces. Le relais des muletiers est, quant à lui, un bon exemple de reconversion et est souvent cité comme point d'intérêt, mais n'est pas accompagné par d'autres lieux qui seraient également destinés à l'accueil des visiteurs. Très peu de sites naturels sont cités à Meyras, prouvant qu'ils sont peu mis en avant par la commune.

## THUEYTS

Thueyts bénéficie de la renommée du site du Pont du Diable, qui n'a pas d'égal sur le territoire des autres communes. A côté du Pont, se situent d'autres attractions de première importance qui forment un ensemble significatif : la via ferrata, les coulées basaltiques, la rivière et son aménagement ainsi que le belvédère. L'autre point patrimonial d'intérêt, cité en premier par les habitants, est le château de Blou qui a été récemment rénové et accueille aujourd'hui le siège de la communauté de communes. Autour du château, qui est fermé au public, nous trouvons un parc où se tiennent régulièrement des activités pour les enfants et où les jeunes se retrouvent pour jouer. Encore un fois, le vieux bourg paraît méconnu ; seule une minorité de personnes interrogées cite les ruelles, le vieux village ou la tour Pouget, comme points remarquables. Enfin, la place constitue un rôle important auprès des habitants et des visiteurs, grâce au marché qui s'y installe le vendredi et qui est très fréquenté ainsi qu'au nombre de commerces. C'est un espace qui, toutefois, mériterait d'être aménagé.

## ANTRAIGUES-SUR-VOLANE



## HABITANTS



Église



Chapelle  
S.Roch



Calades



Châteaux de  
Craux

Maison Ferrat

Cascade

Village  
Rocher du  
Fromage

## VISITEURS



Église



Maison  
Ferrat



Cimetière

Nature

Rivière

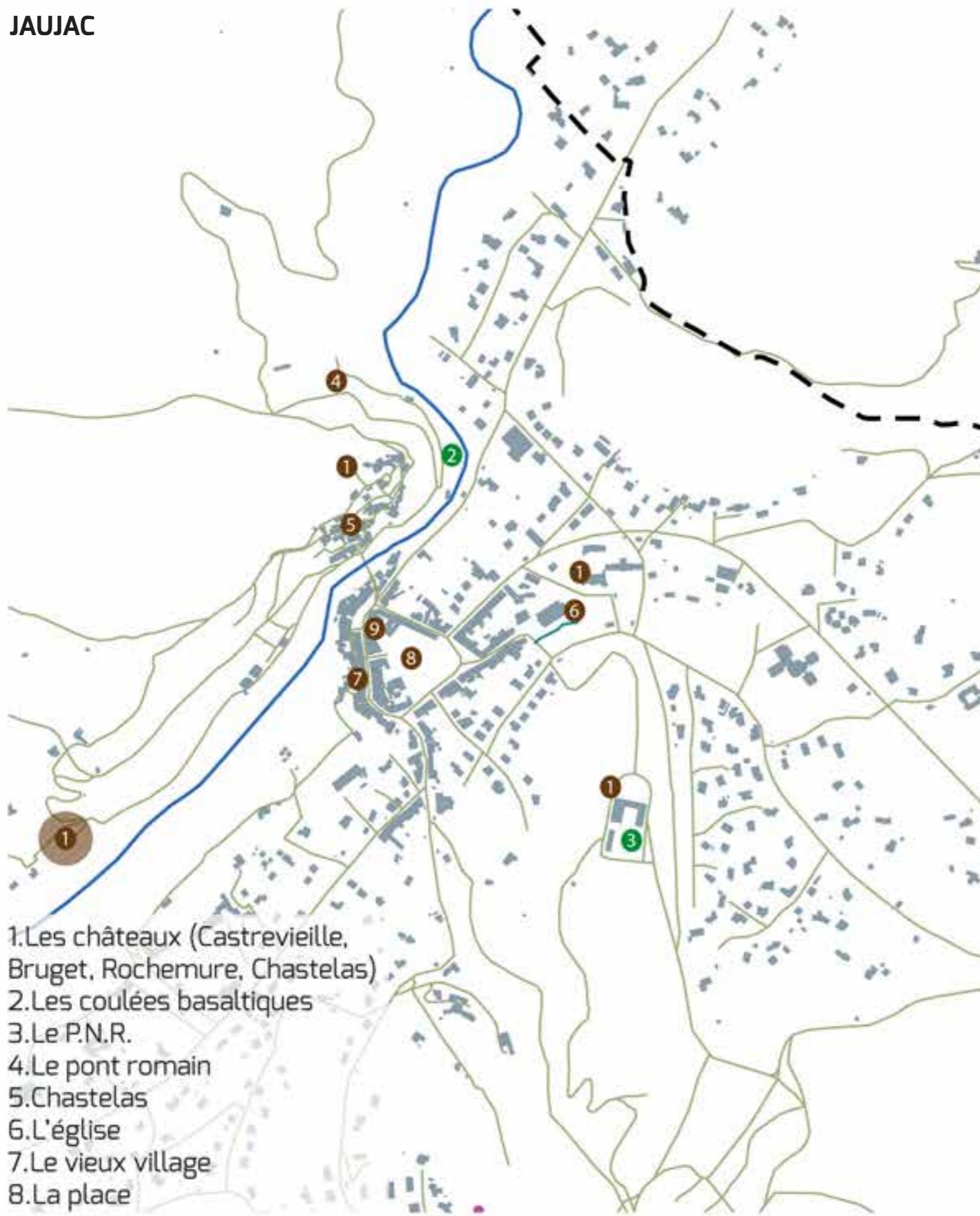
Châteaux de  
Craux

Cascade

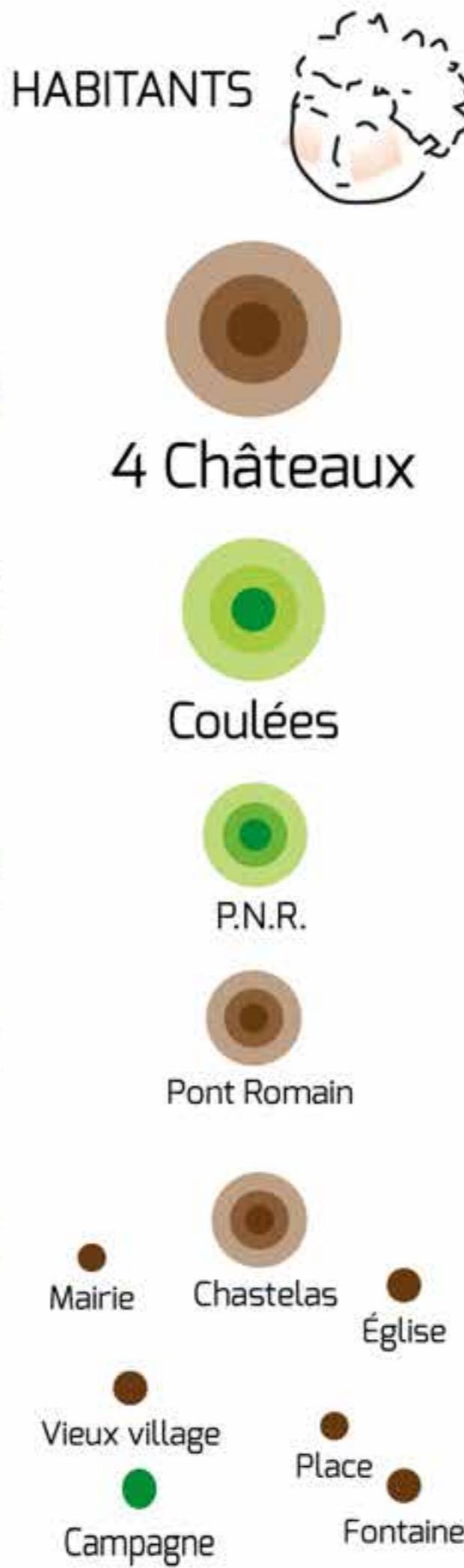
Chapelle  
St.Roch

Village

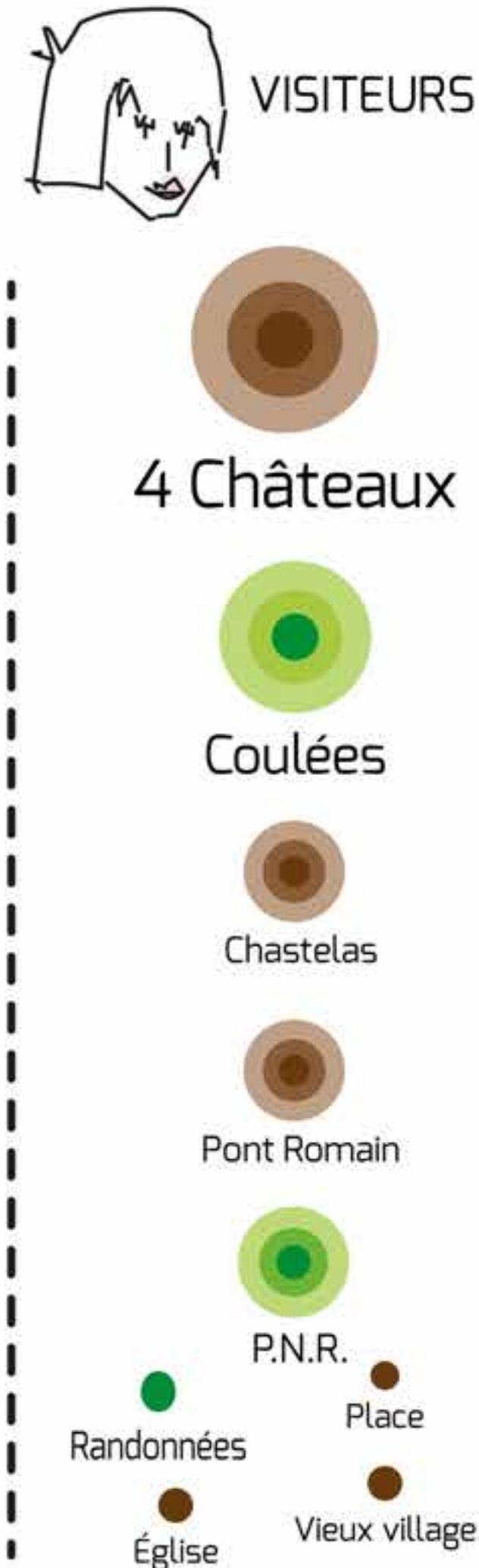
## JAUJAC



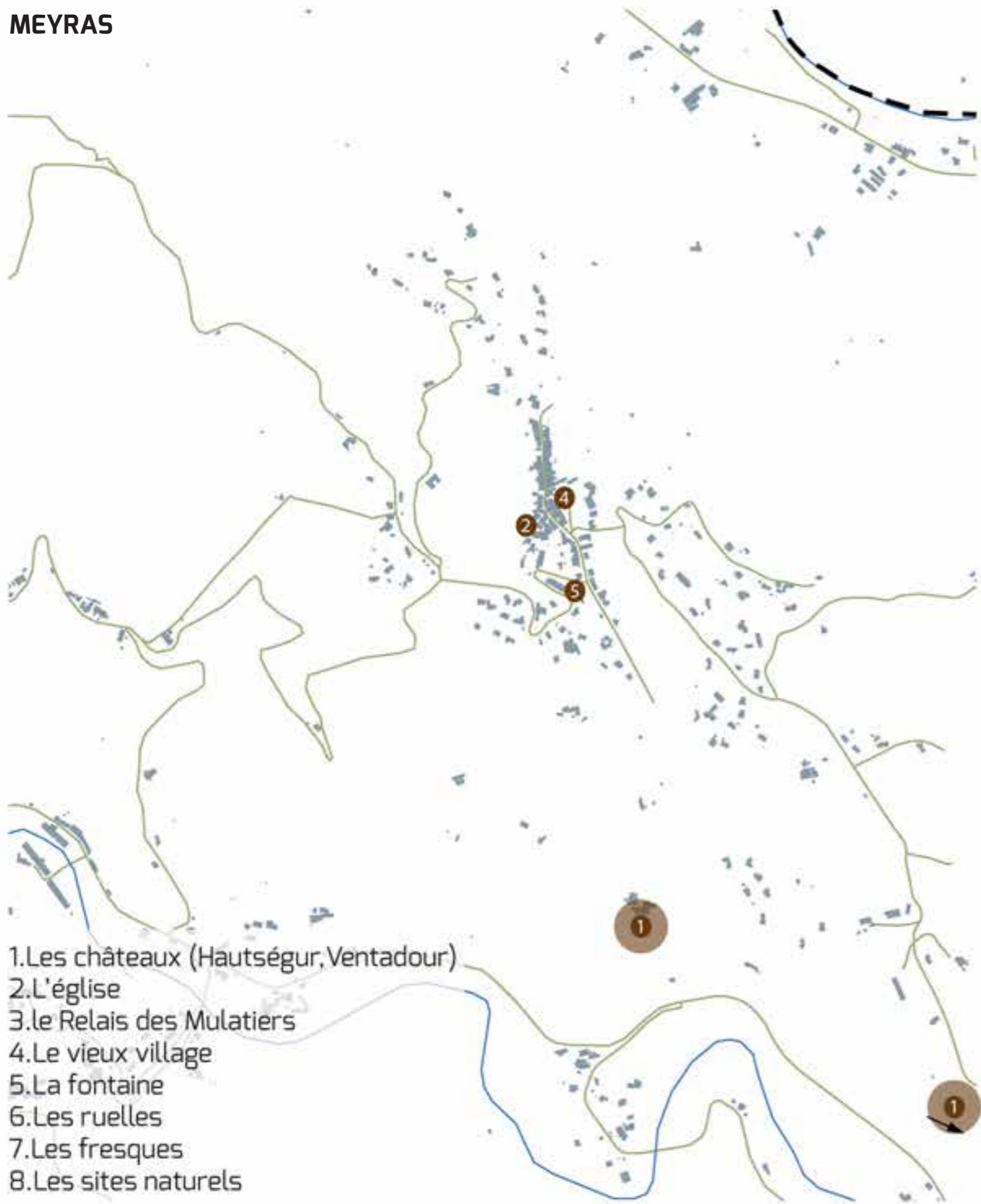
## HABITANTS



## VISITEURS

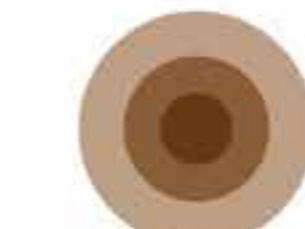


## MEYRAS



- 6. Les ruelles
- 7. Les fresques
- 8. Les sites naturels

## HABITANTS



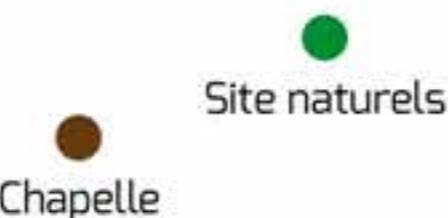
Châteaux



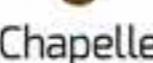
Église



Fontaine



Site naturels



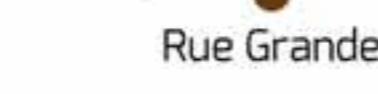
Chapelle



Fresques



Vieux village



Rue Grande

## VISITEURS



Châteaux



Église



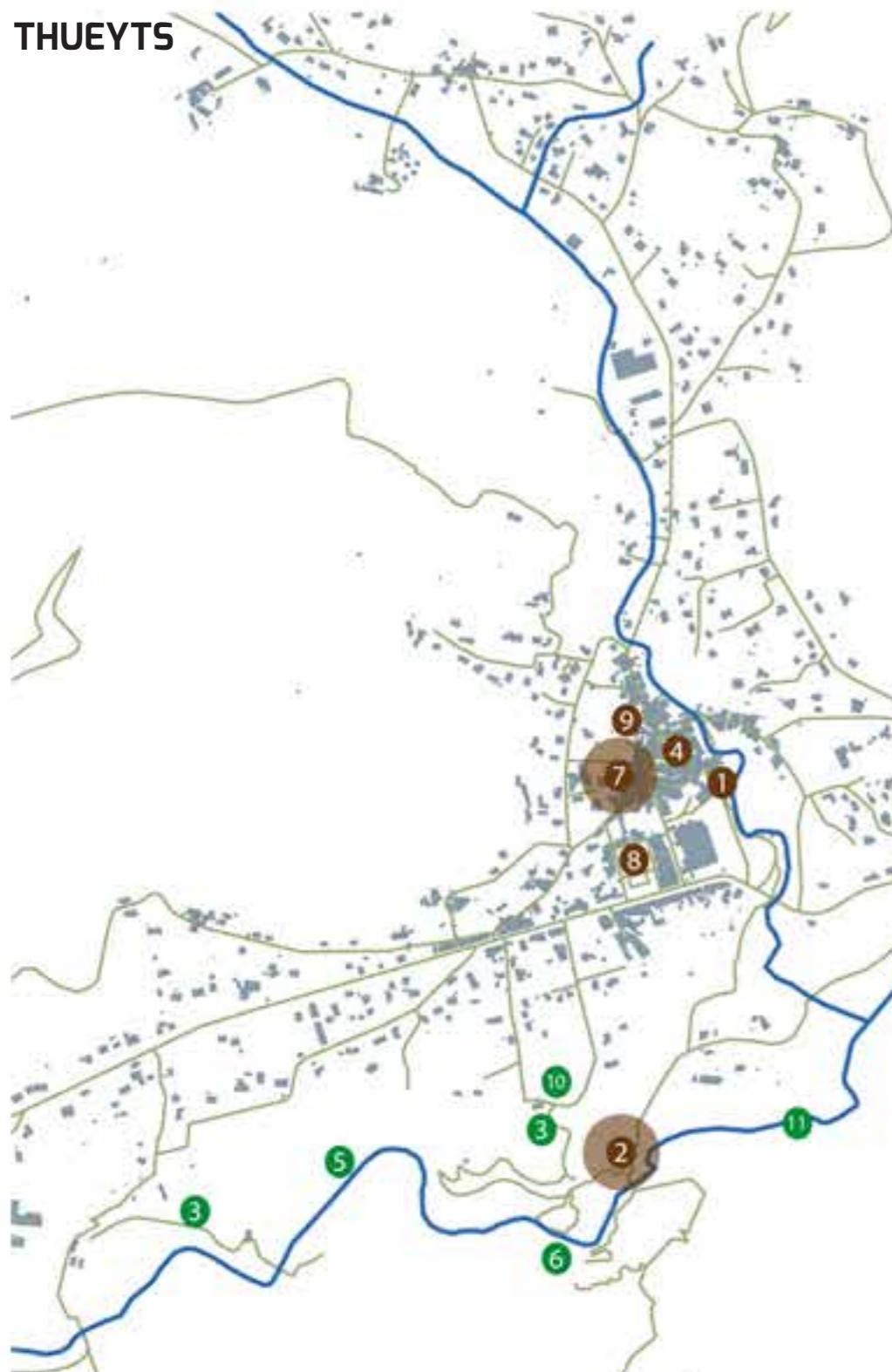
Relais des mulatiers



Vieux village



Ruelles



1. Le Château (Blou)

2. Le Pont du Diable

3. L'Échelle du roi/de la reine

4. L'église

5. Les coulées basaltiques

6. La Via Ferrata

7. La Tour Pouget

8. La place

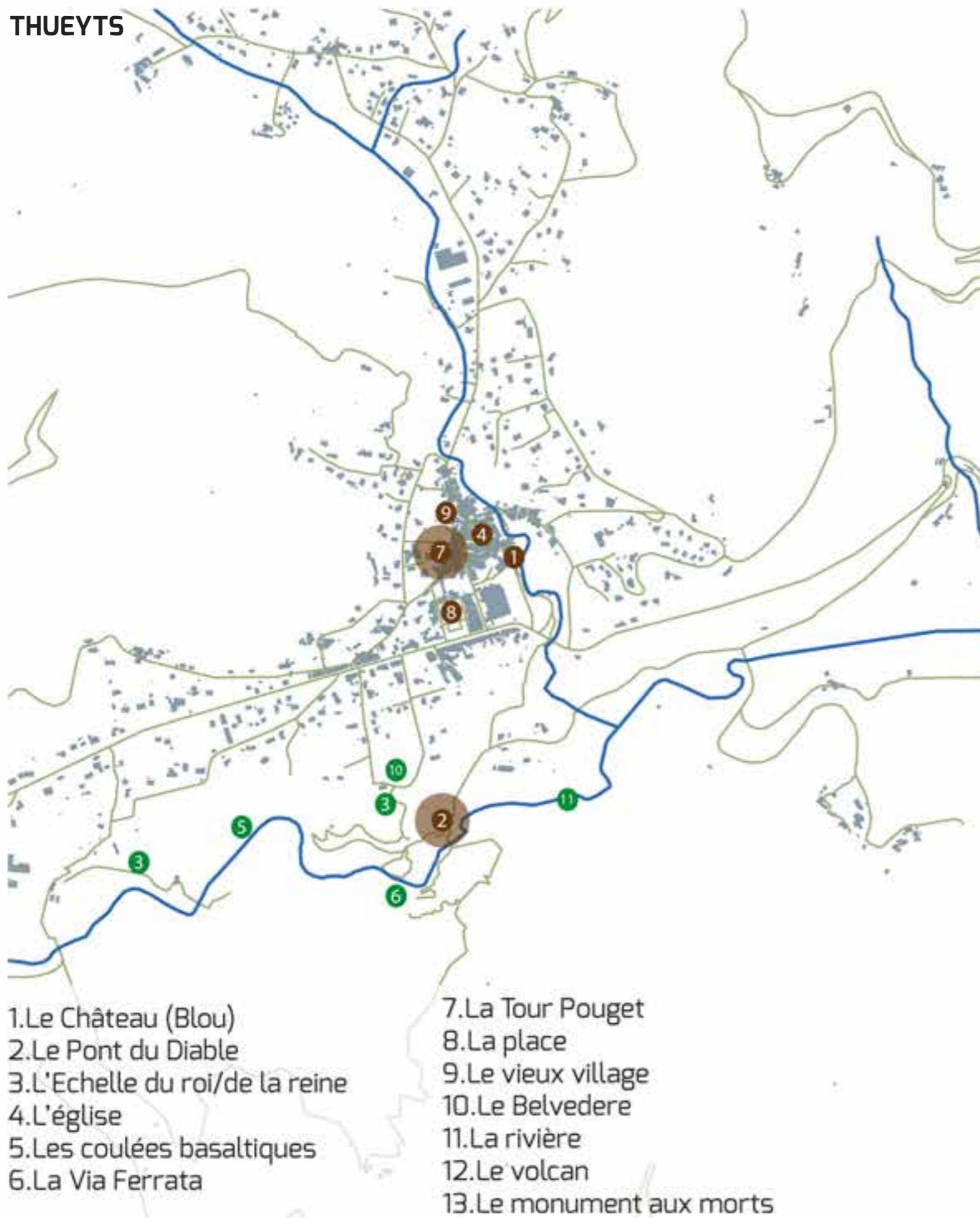
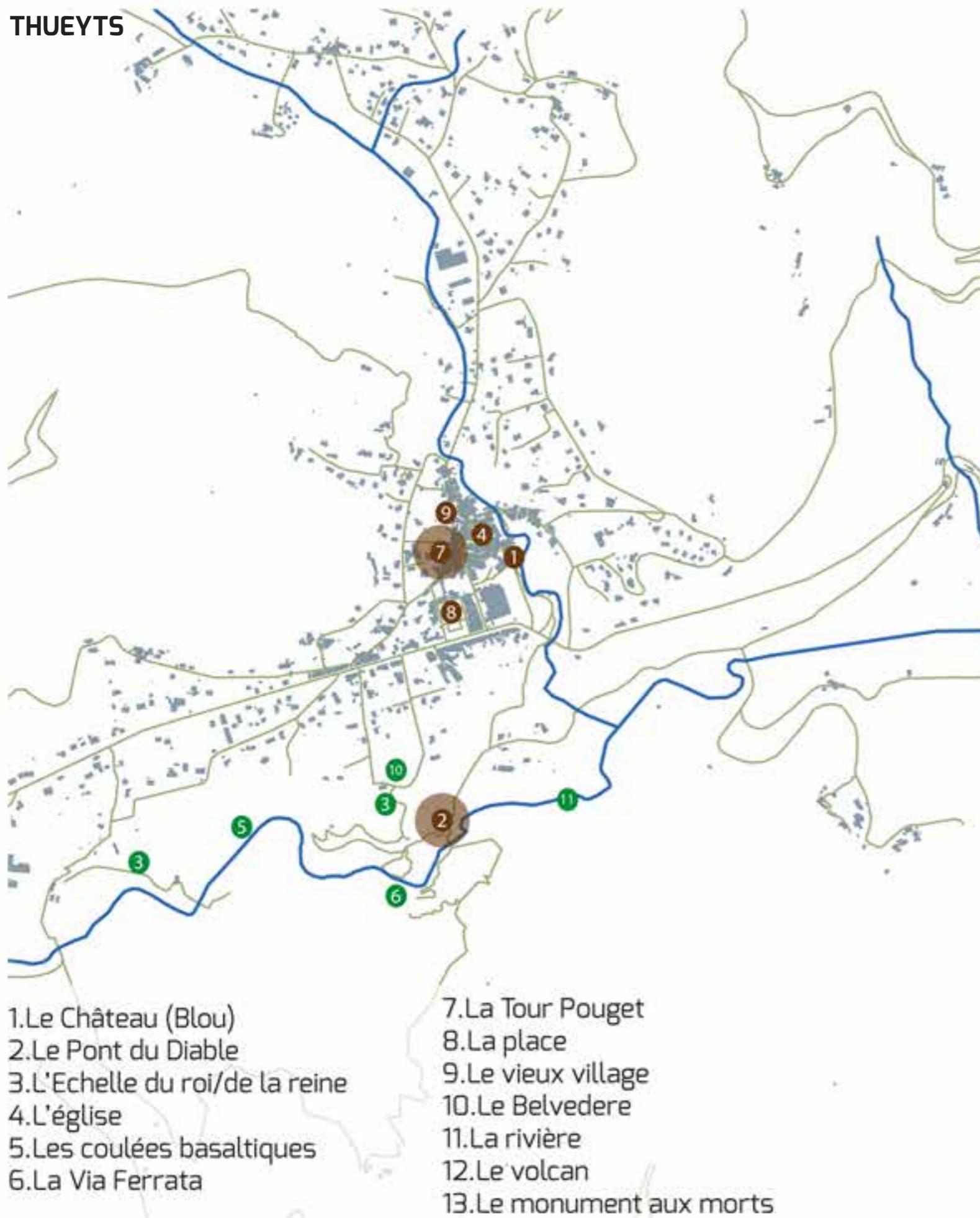
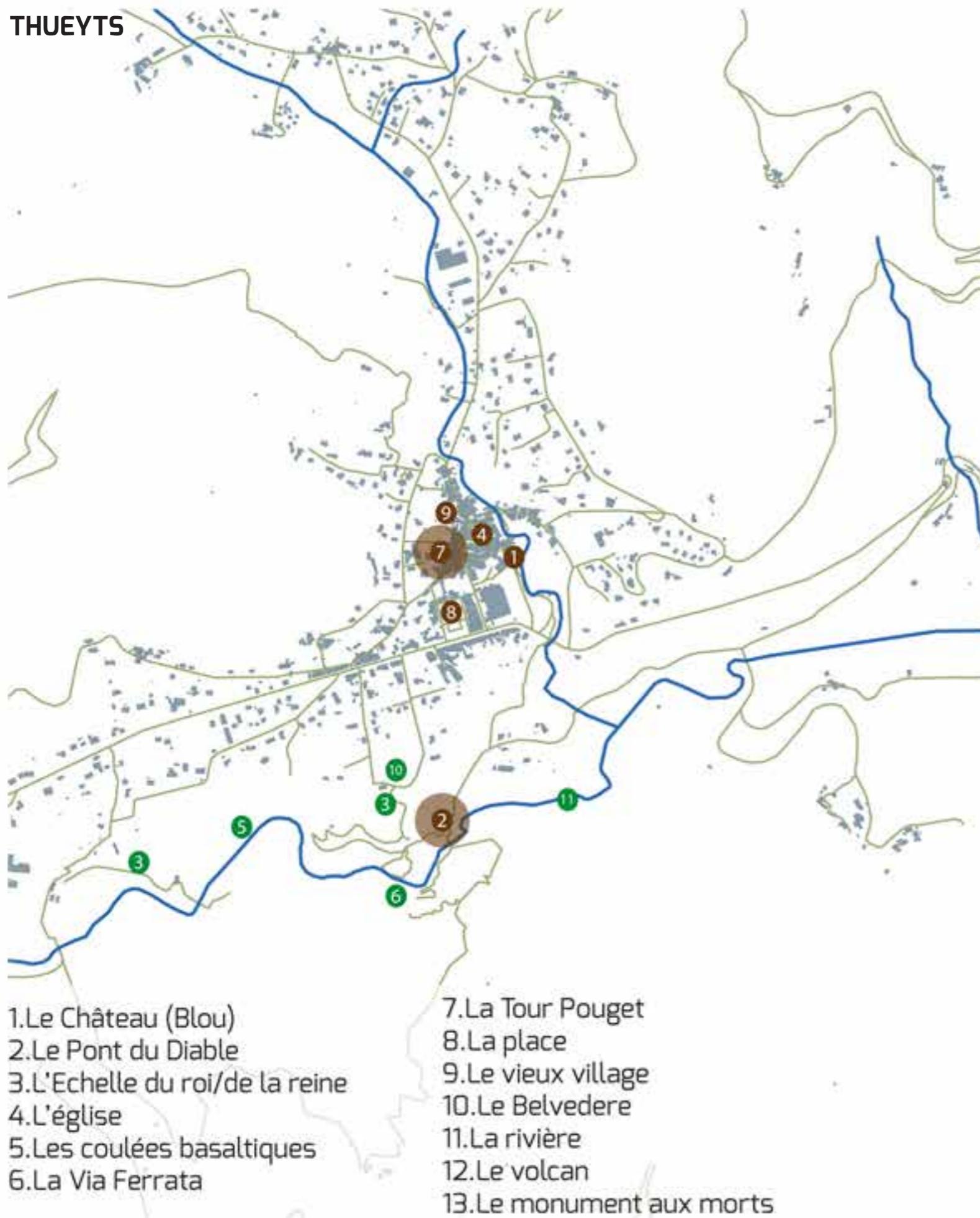
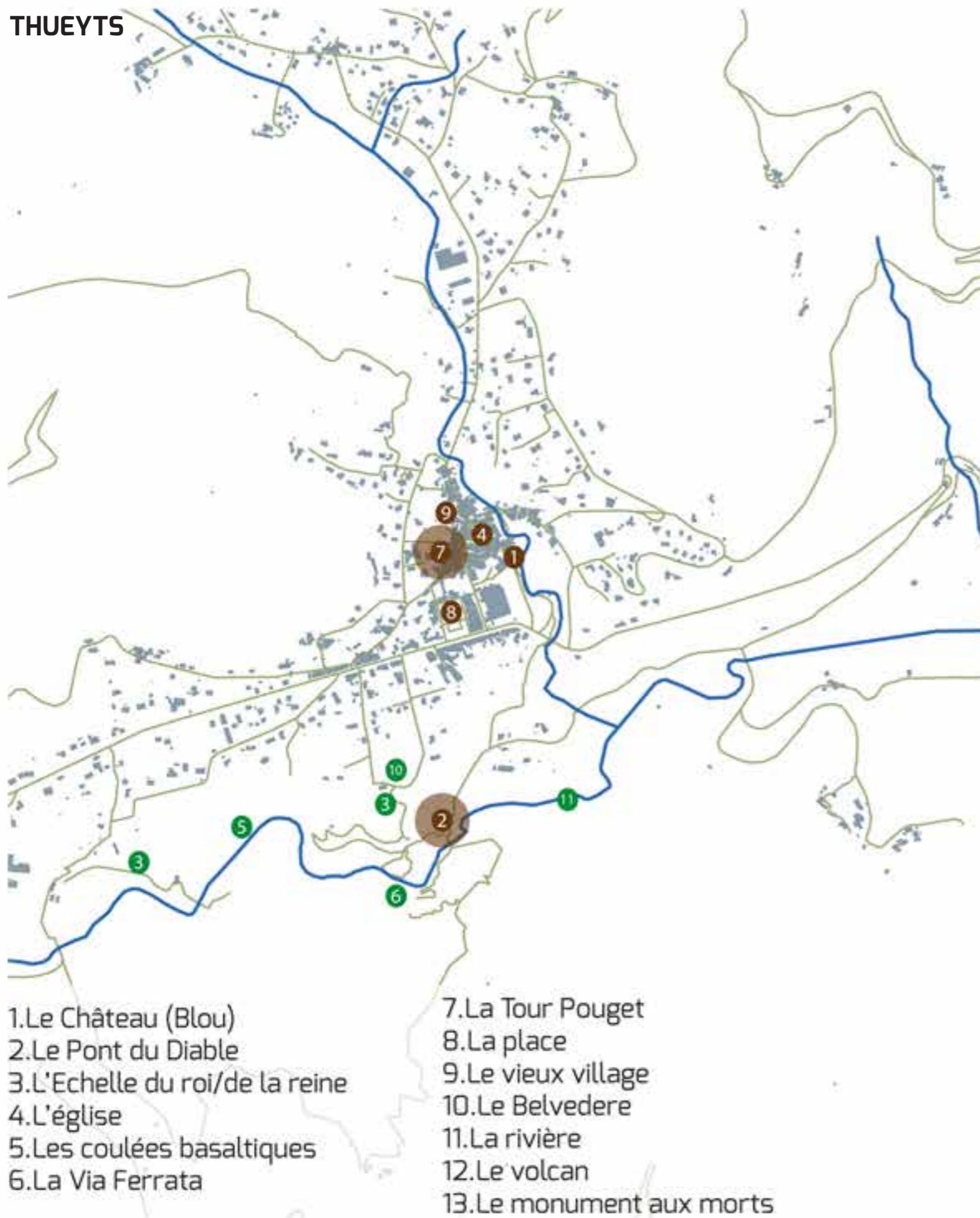
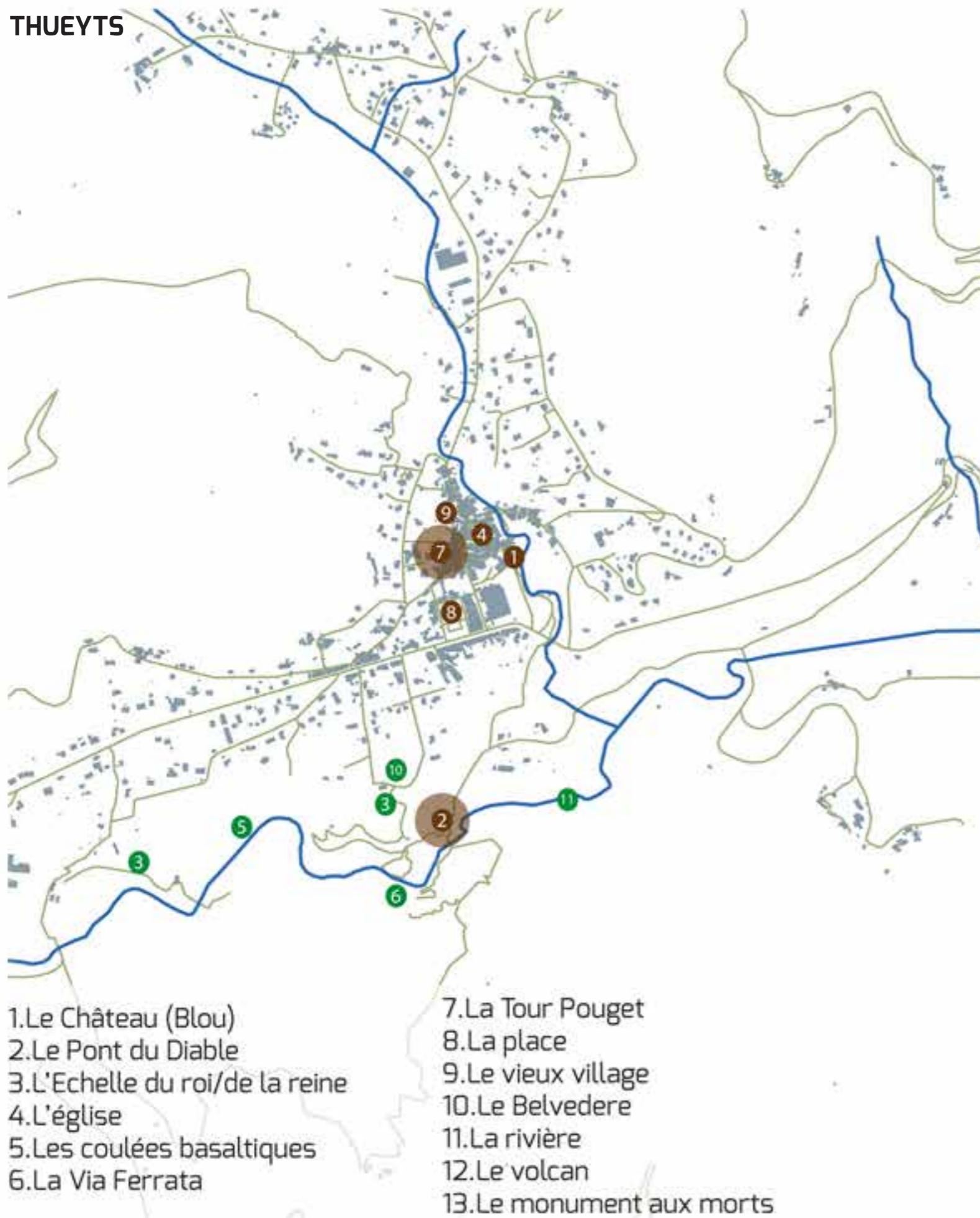
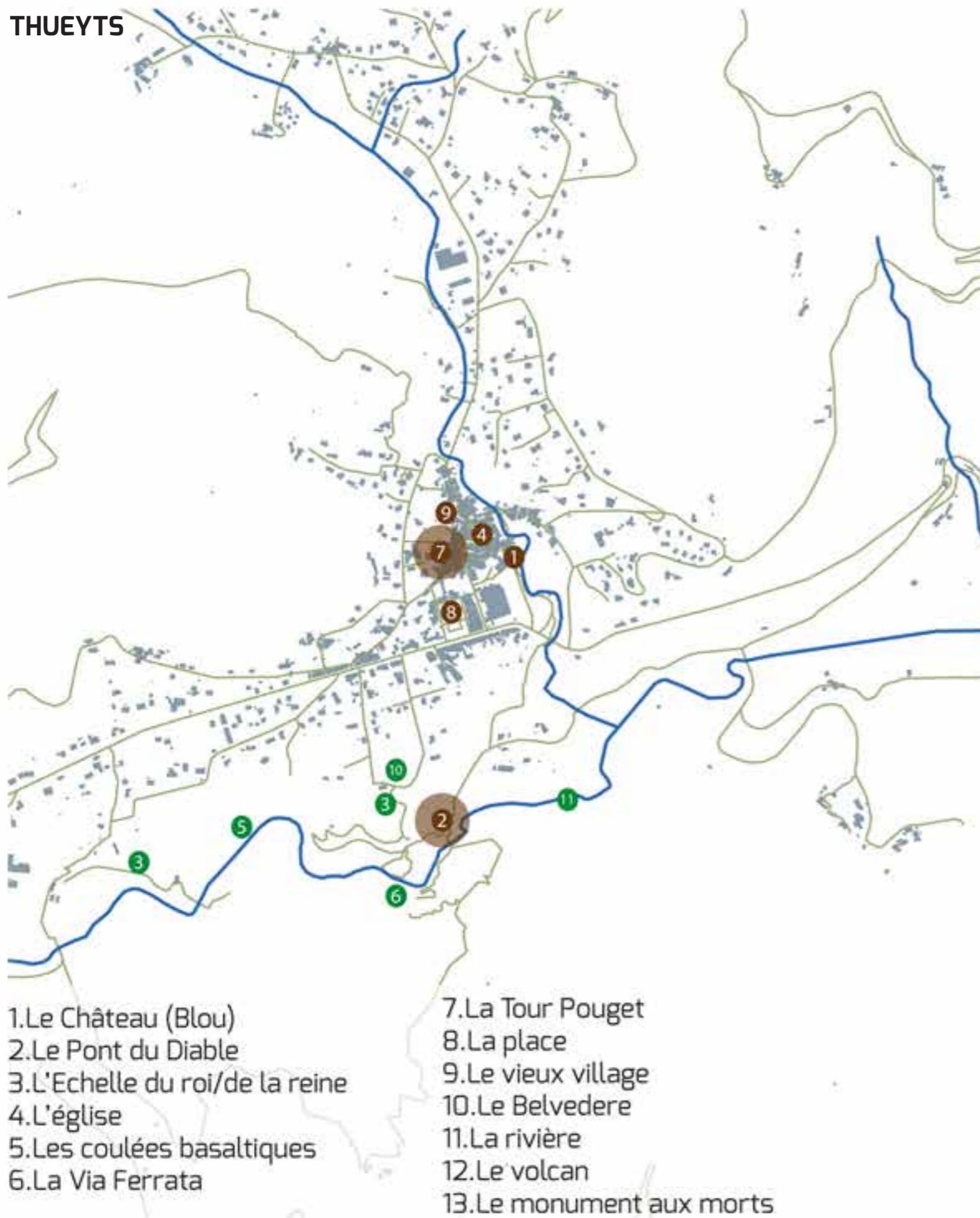
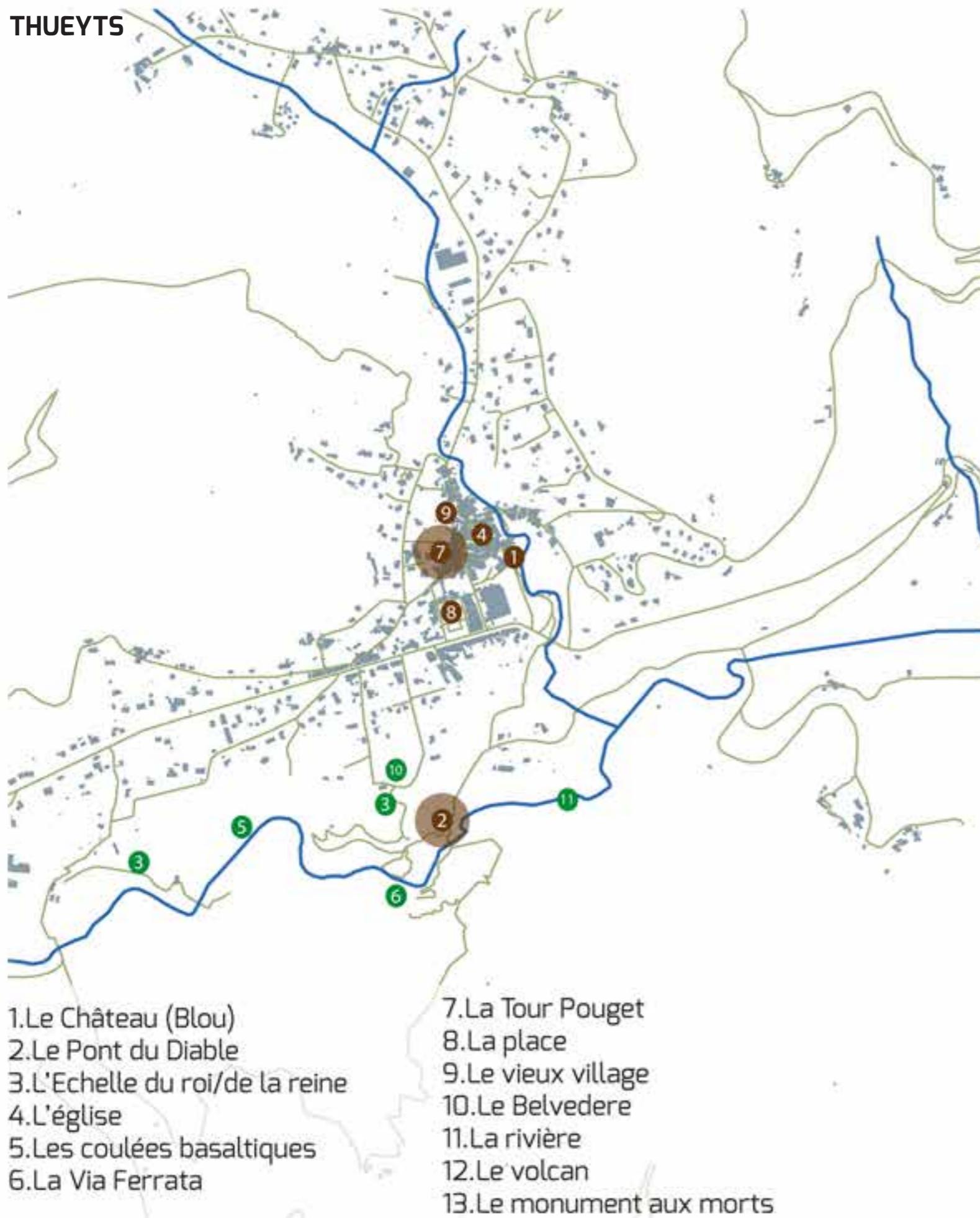
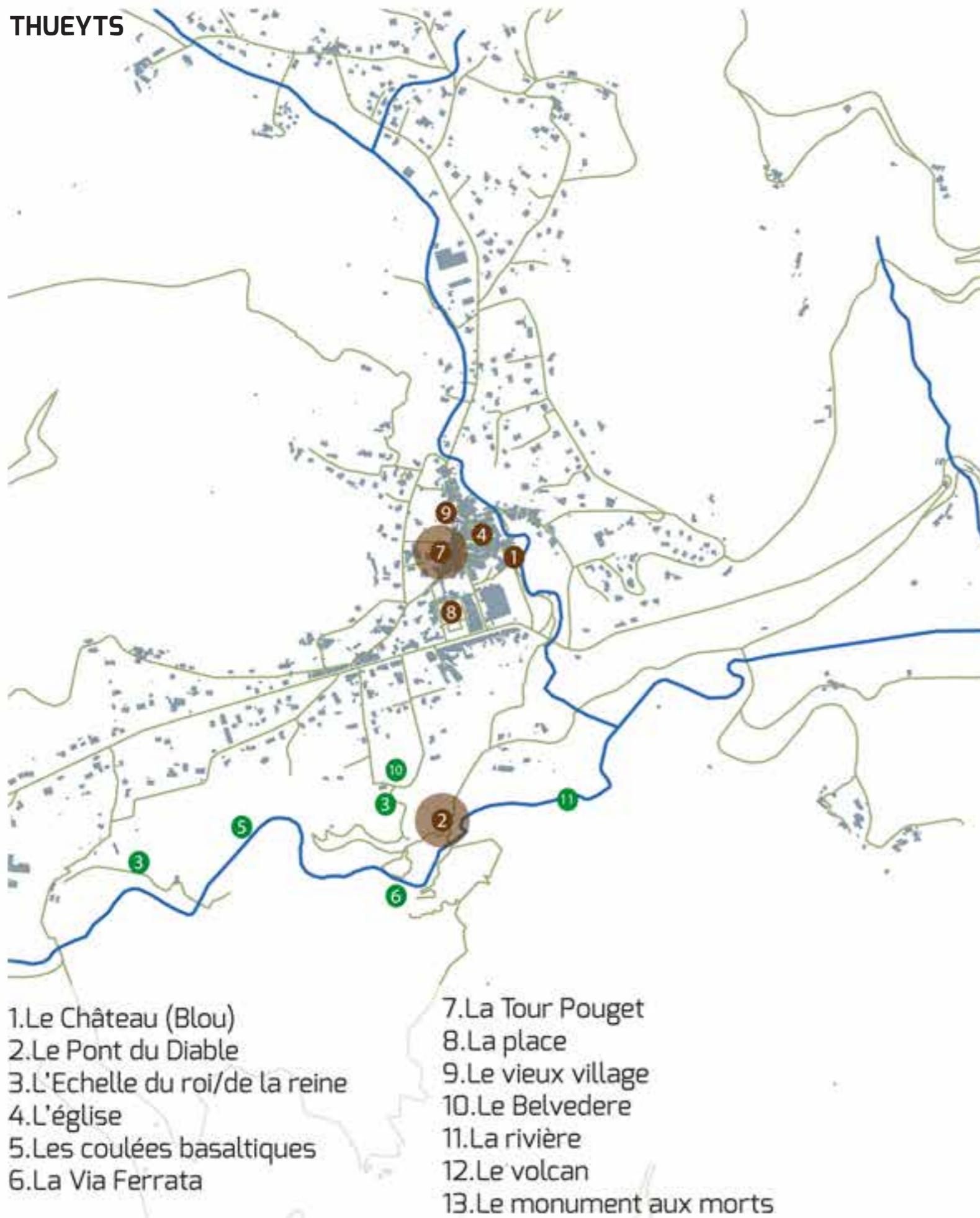
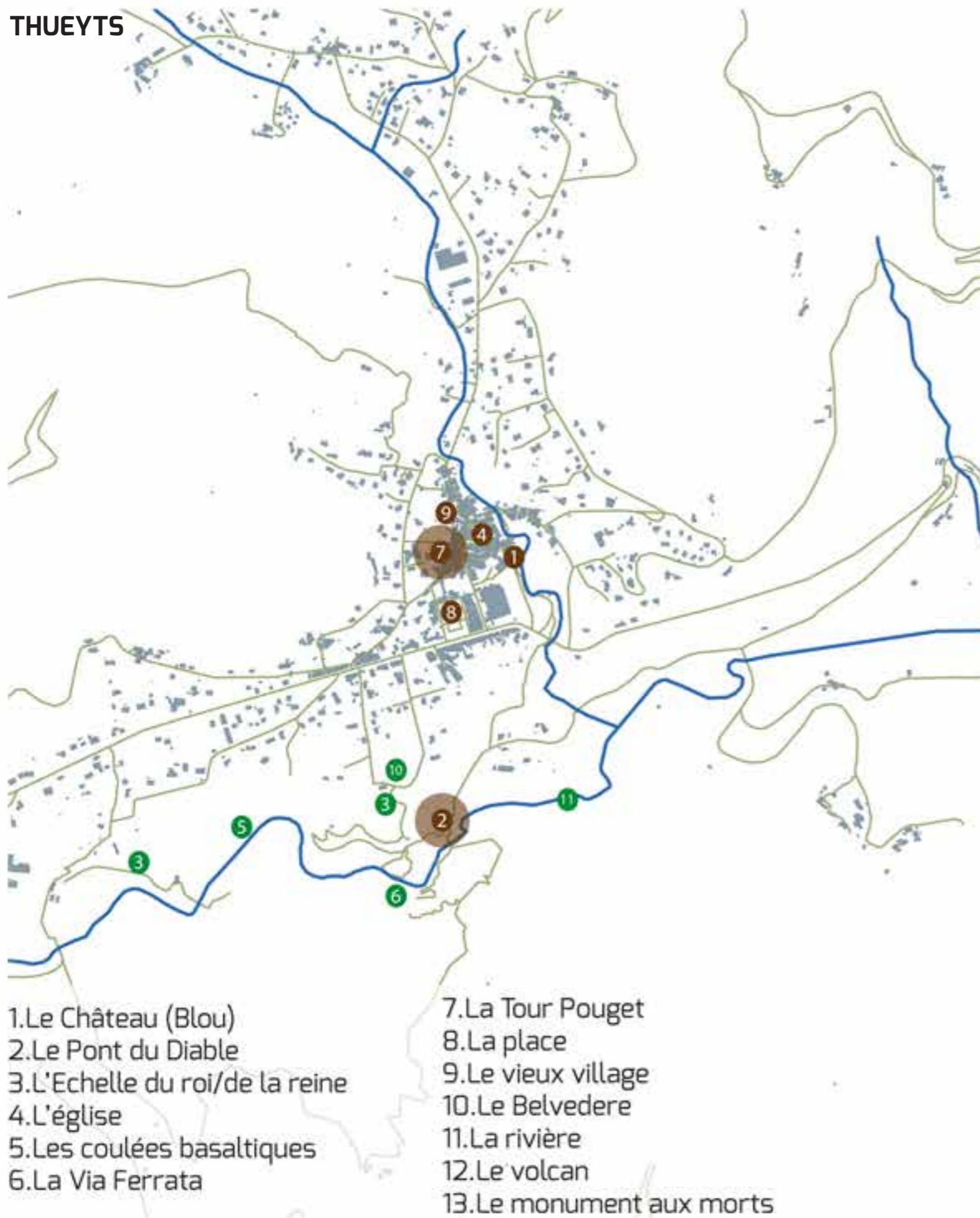
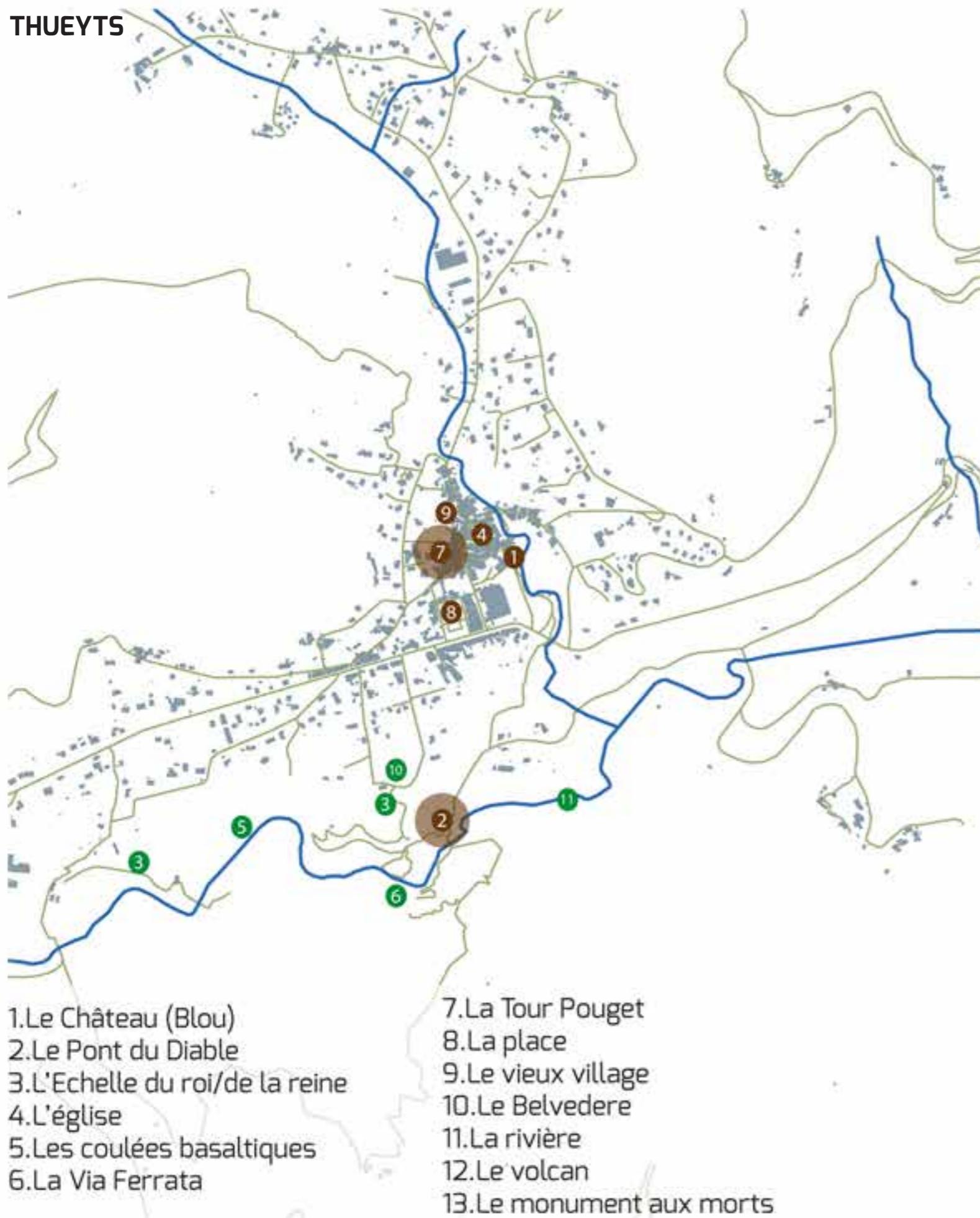
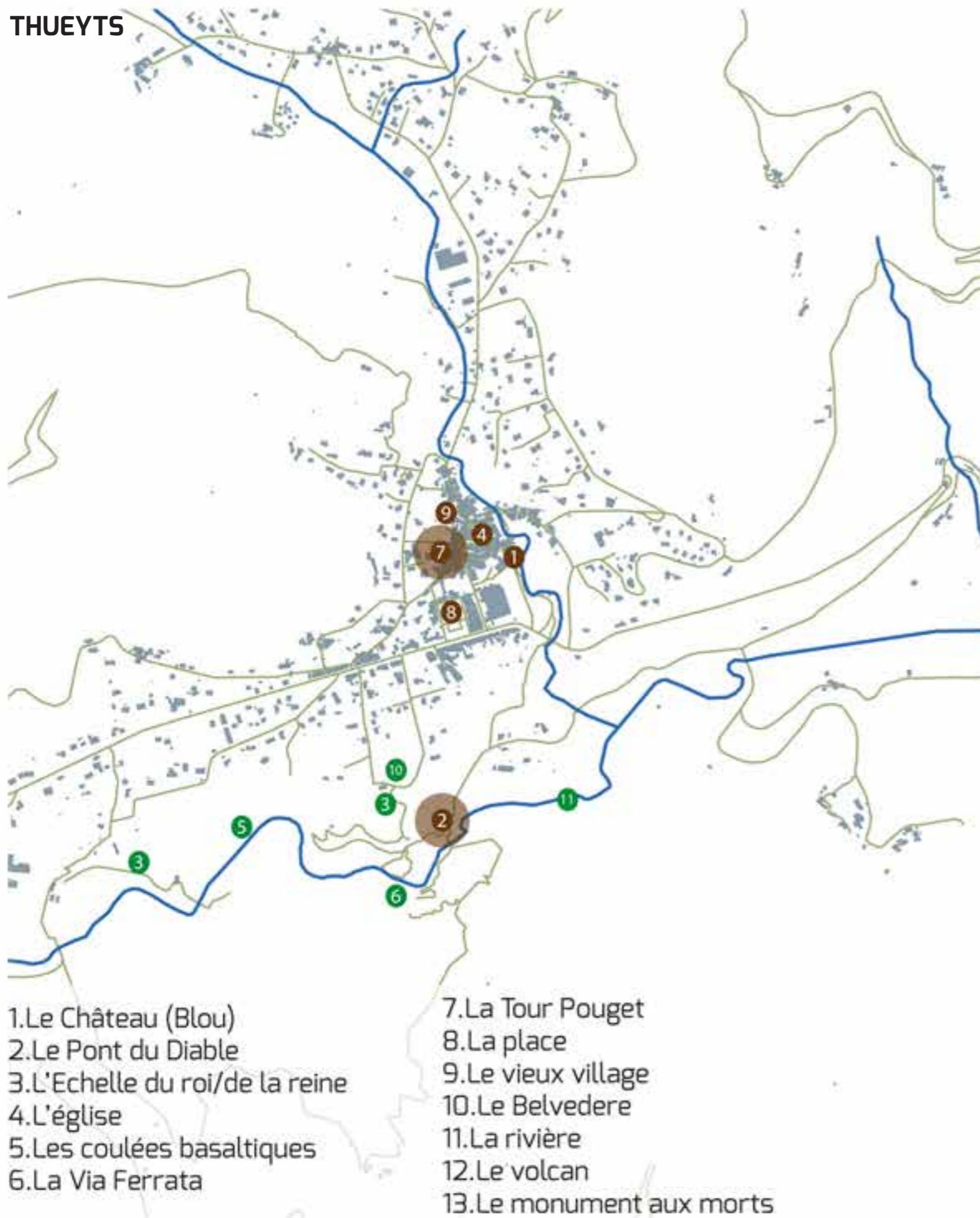
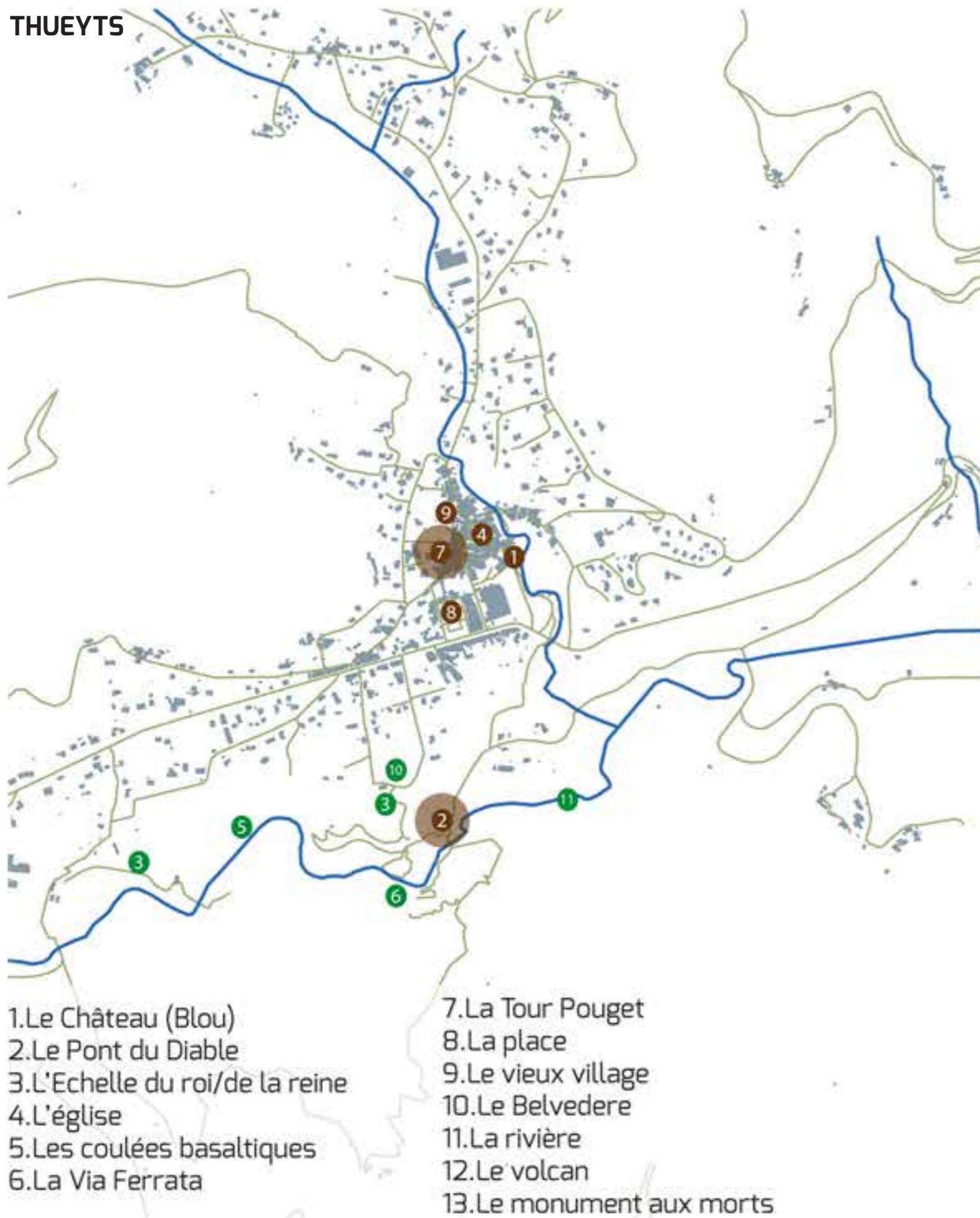
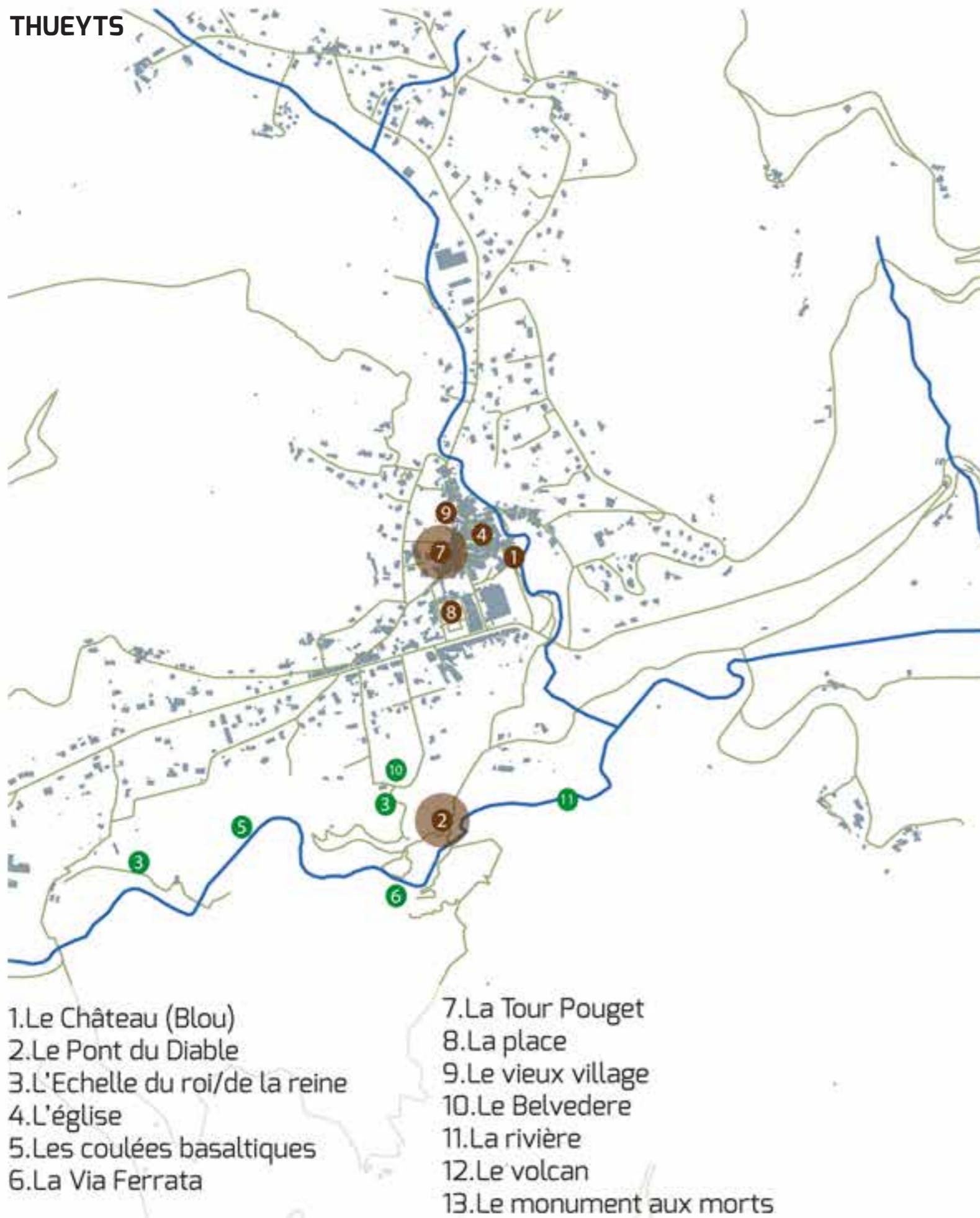
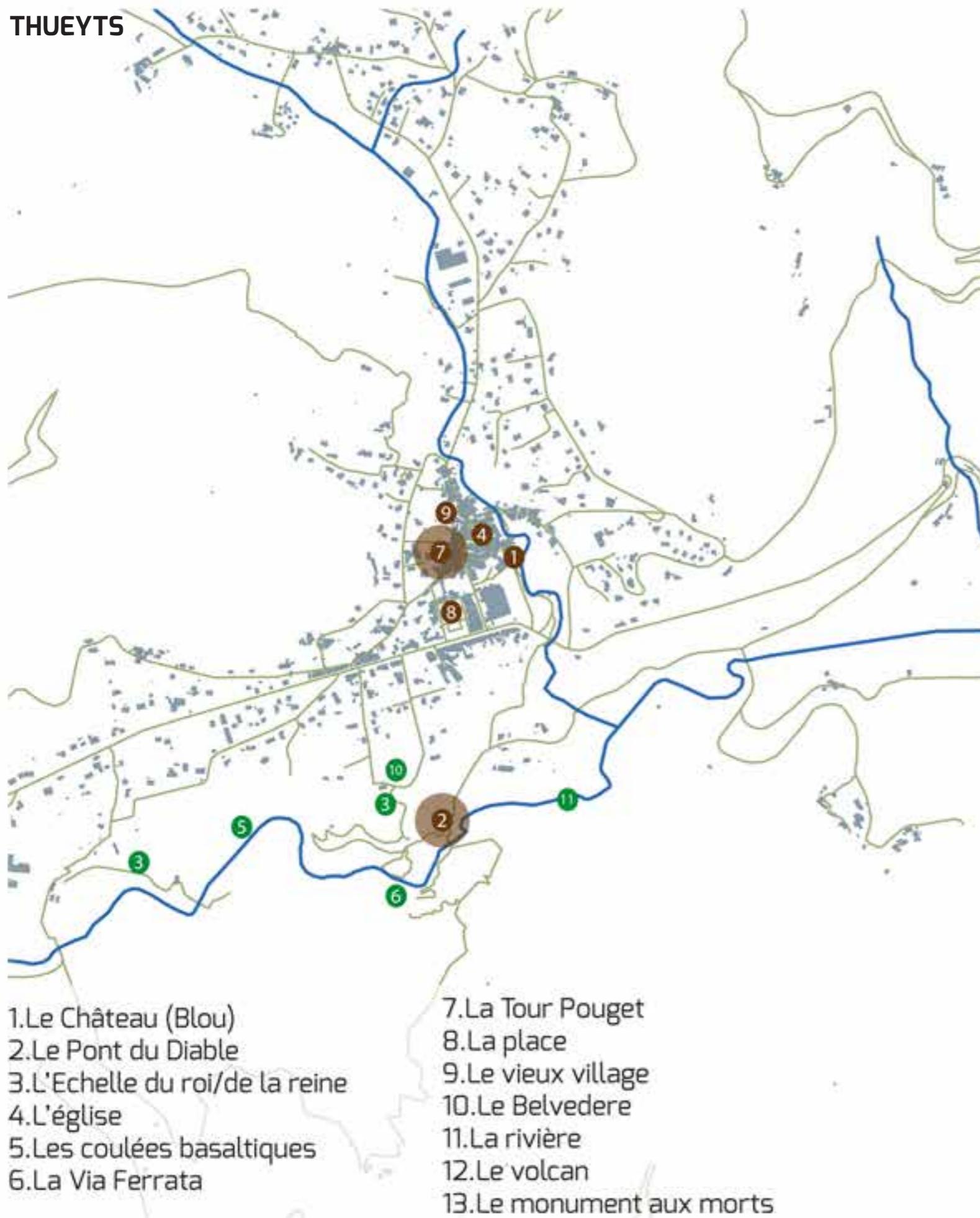
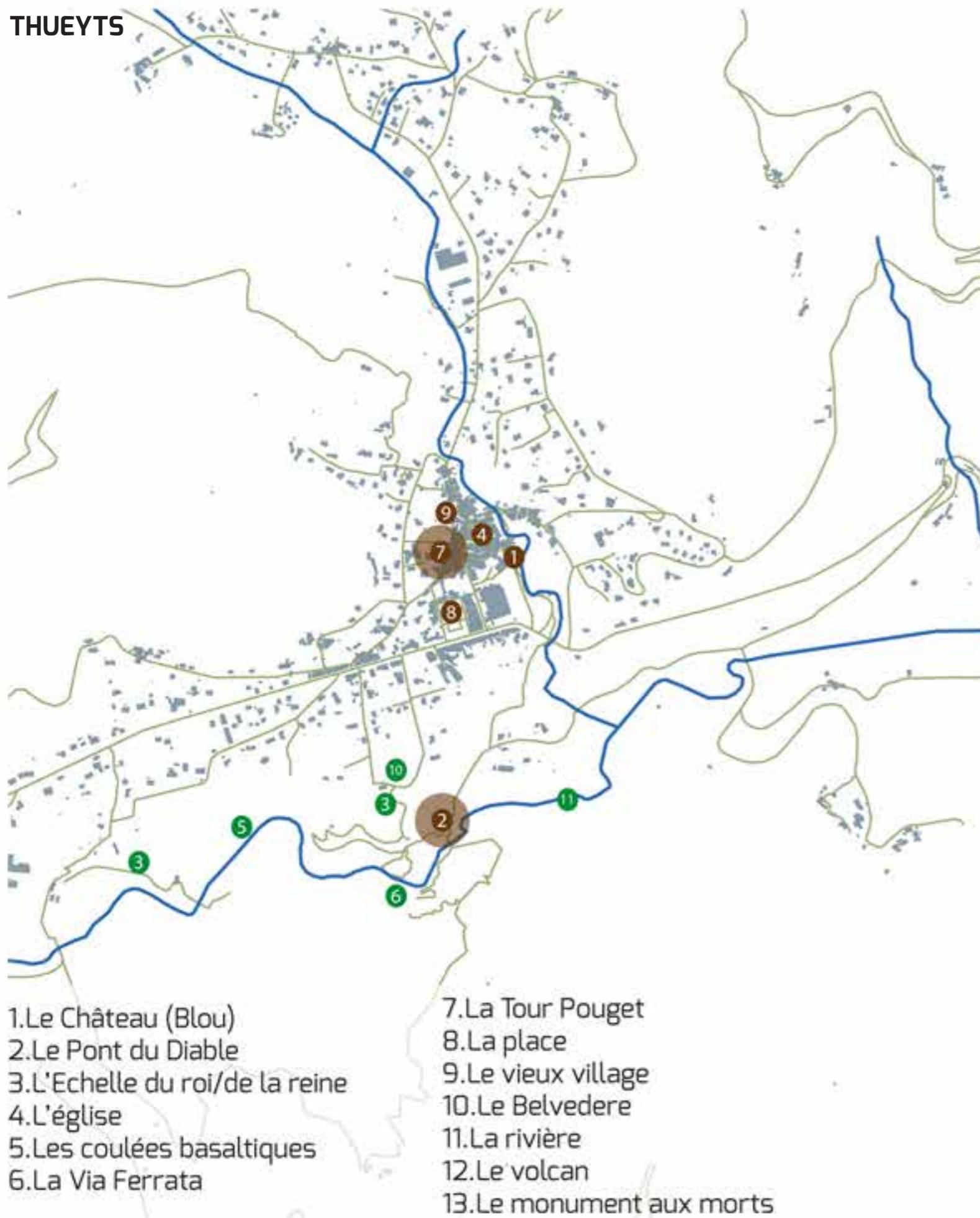
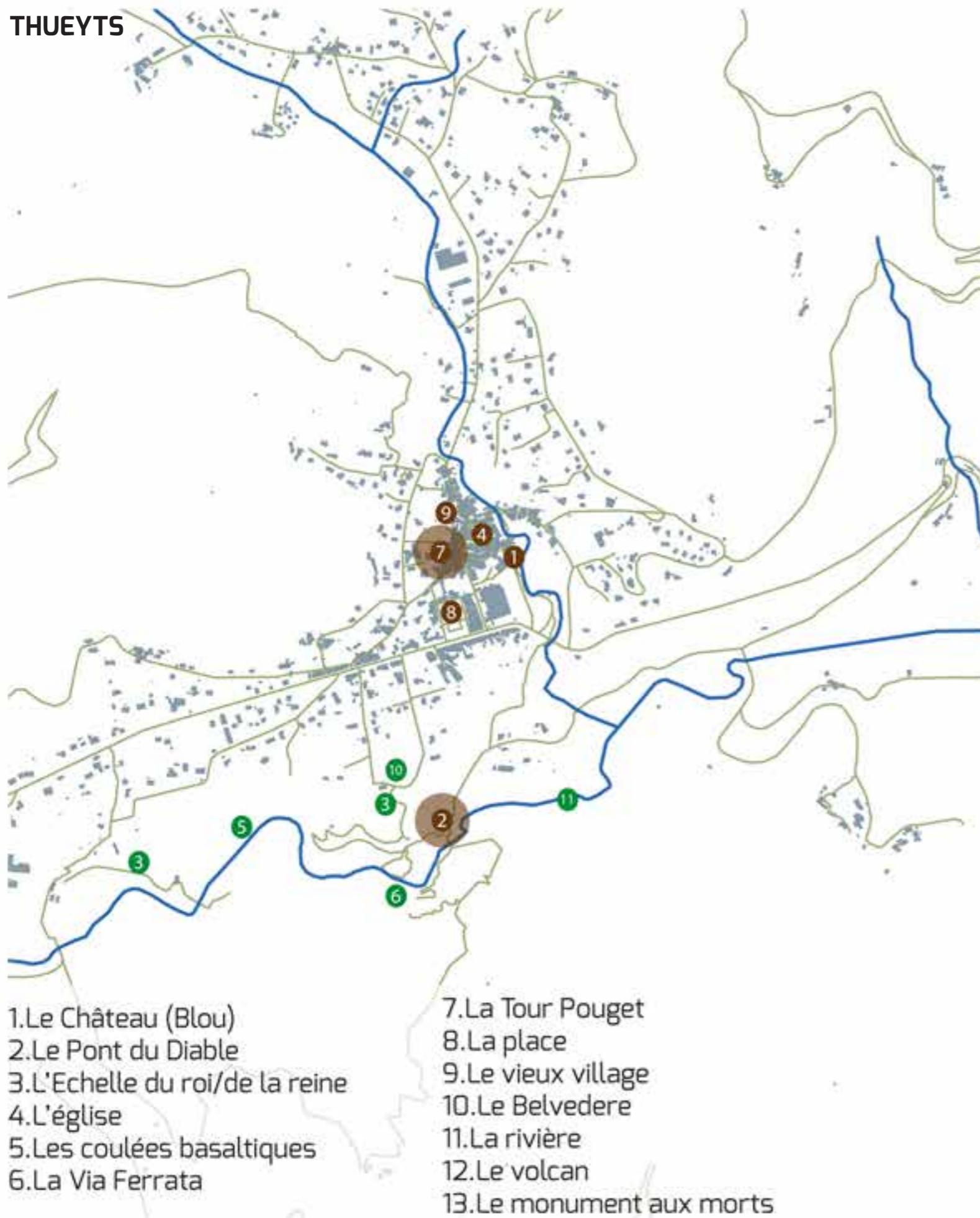
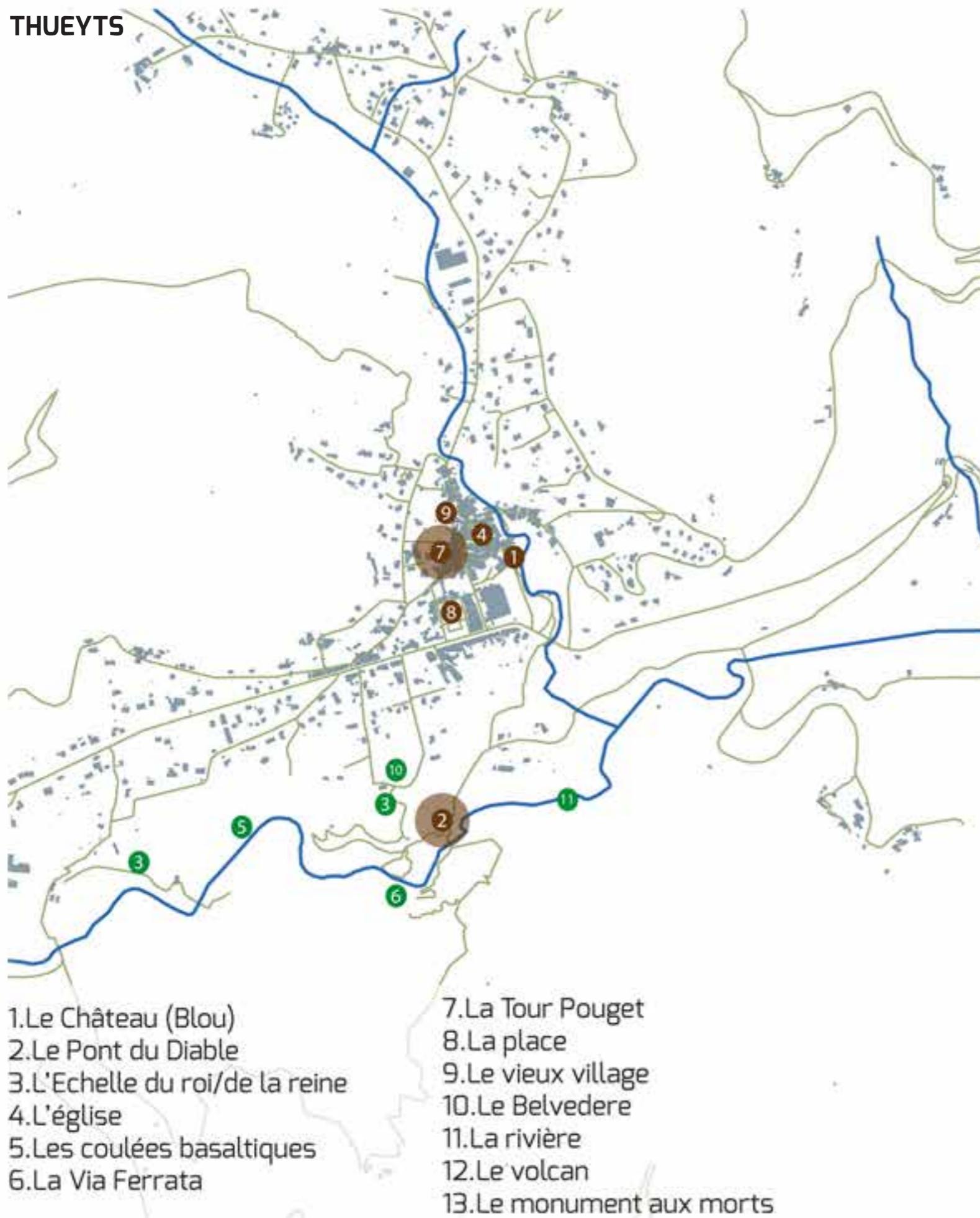
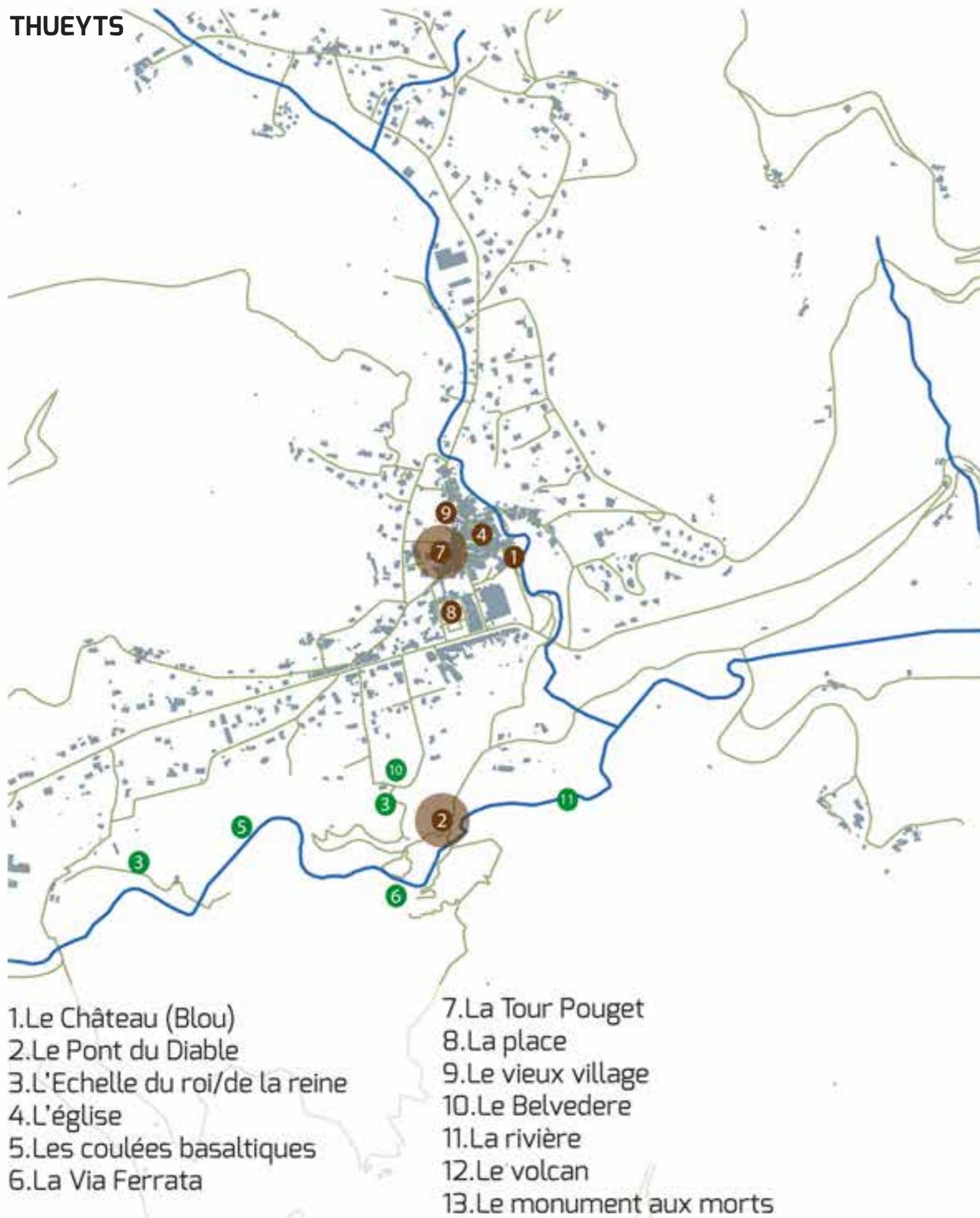
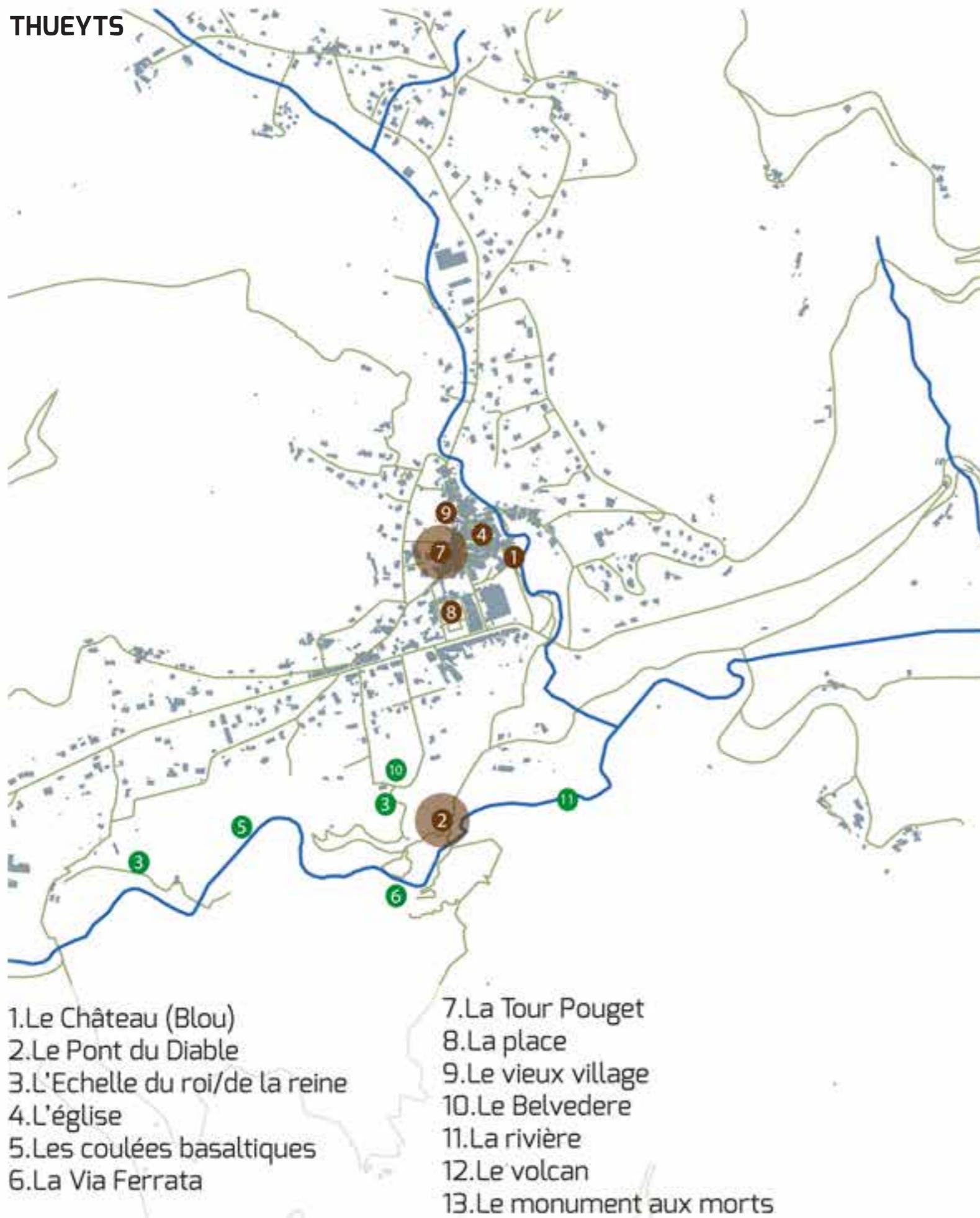
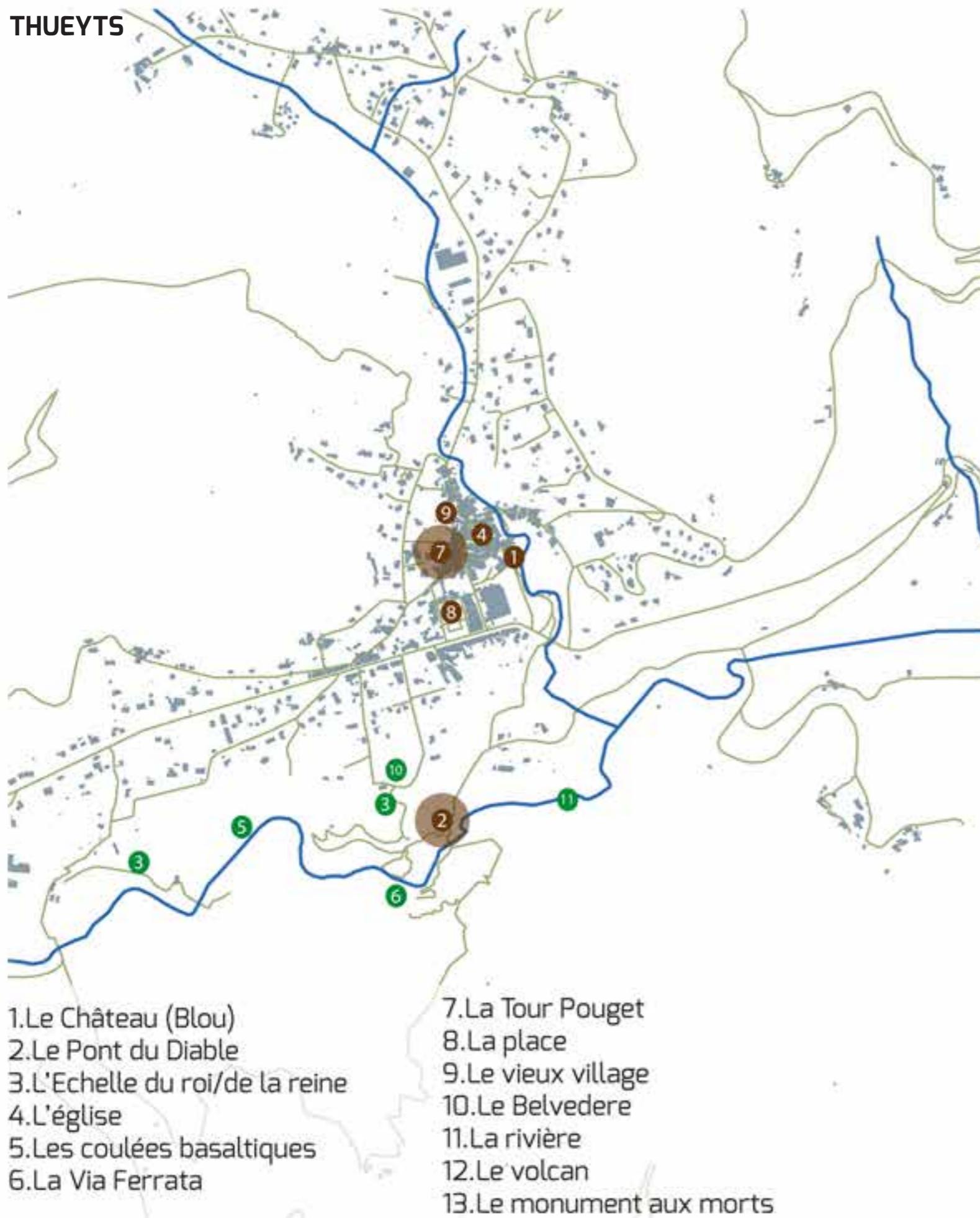
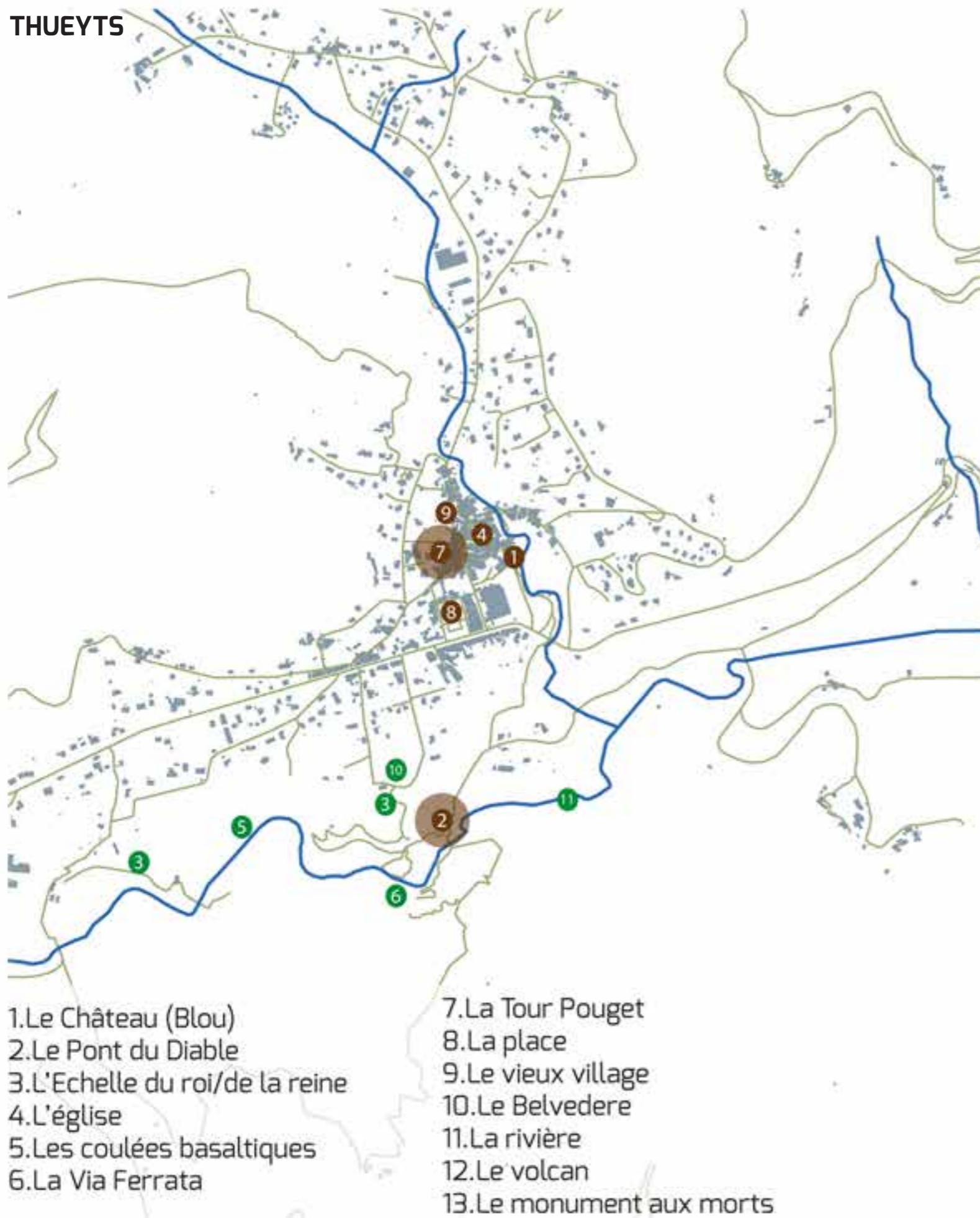
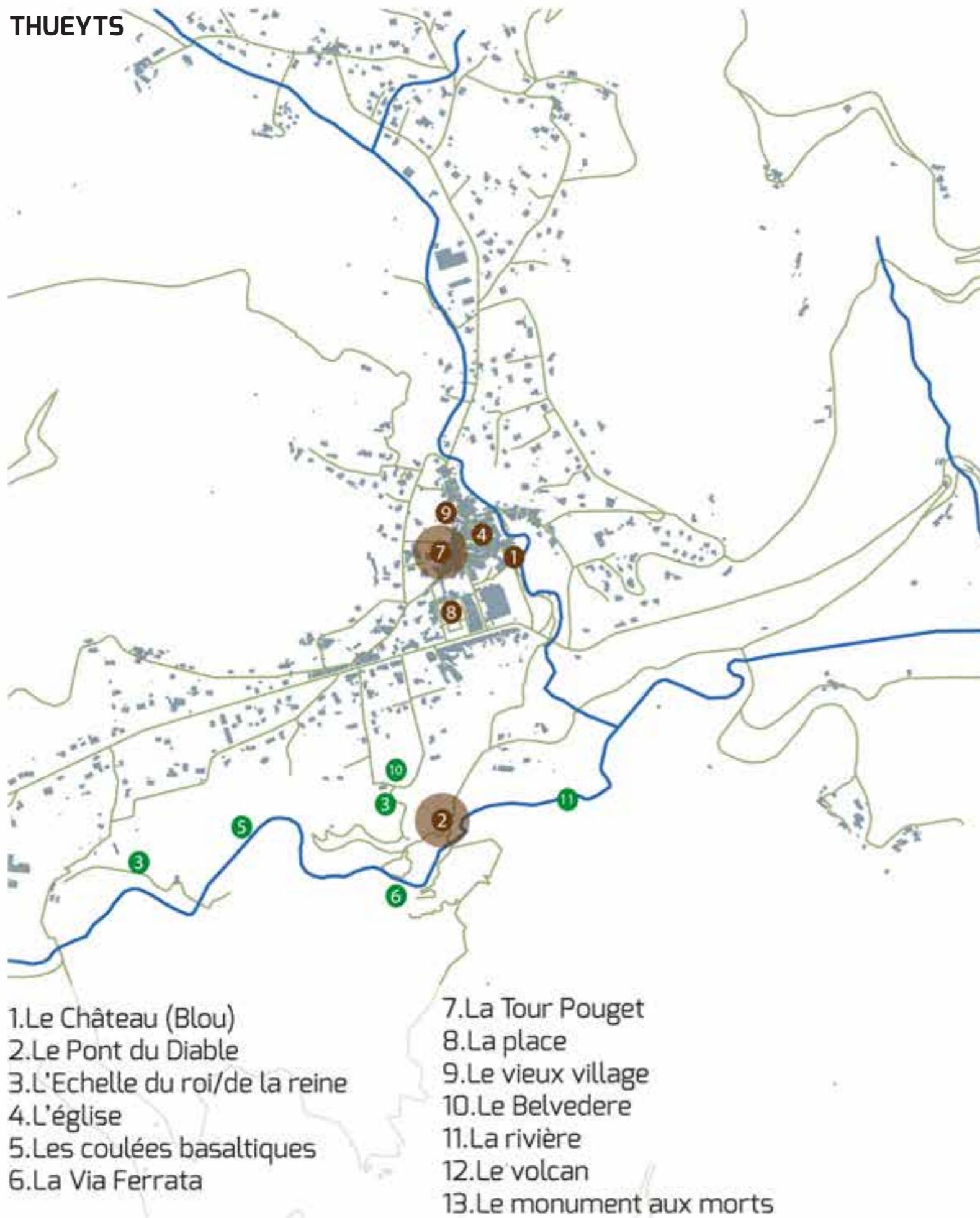
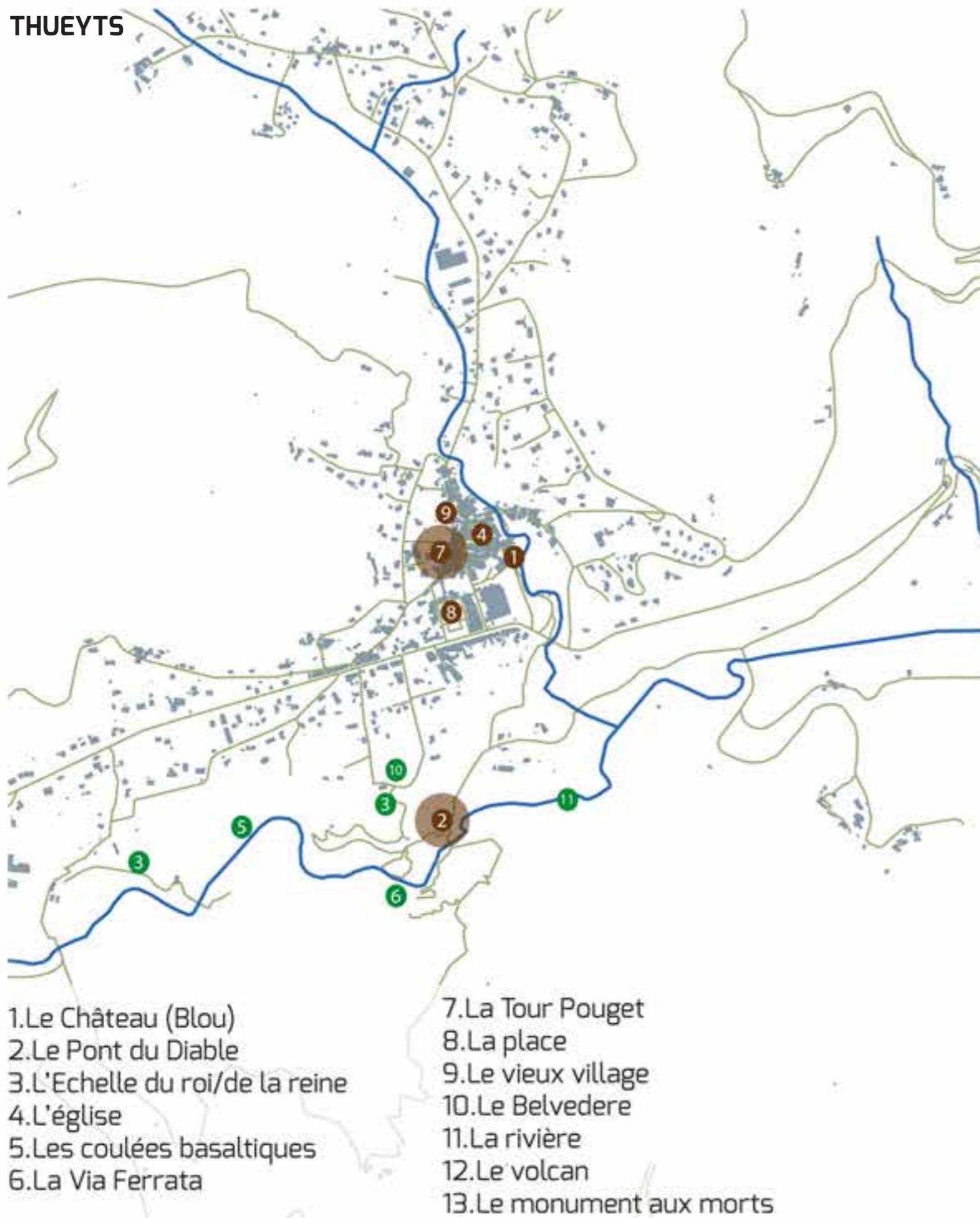
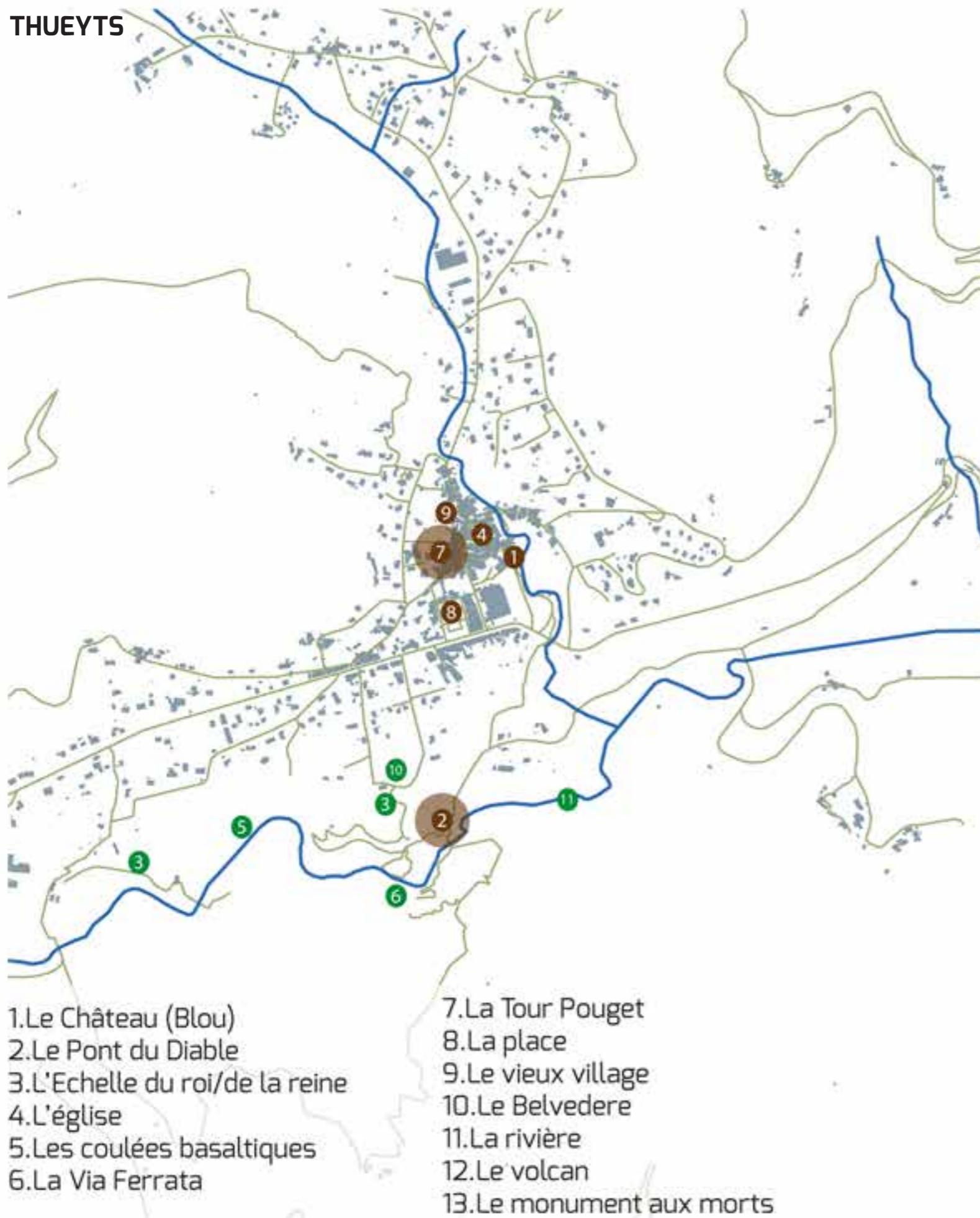
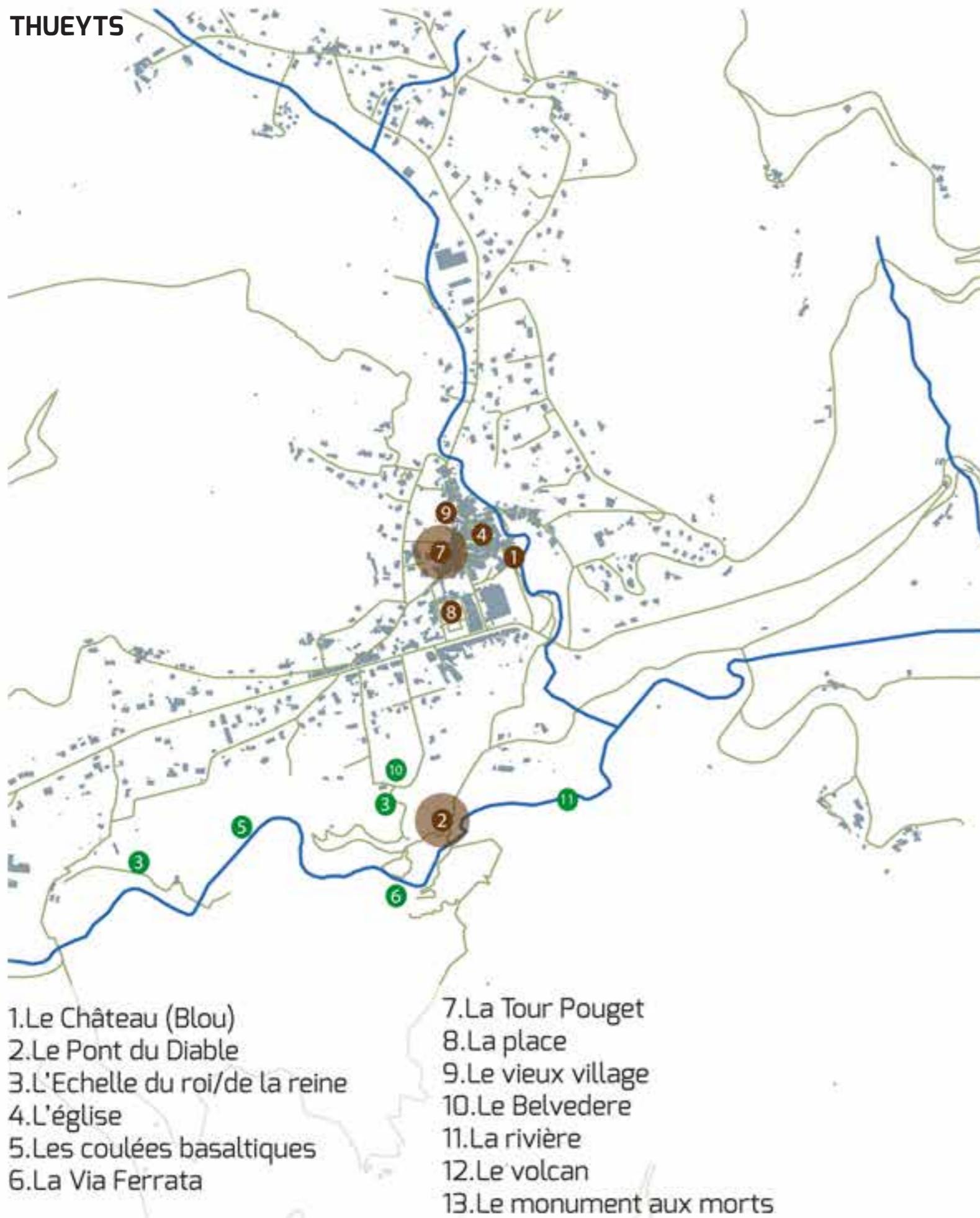
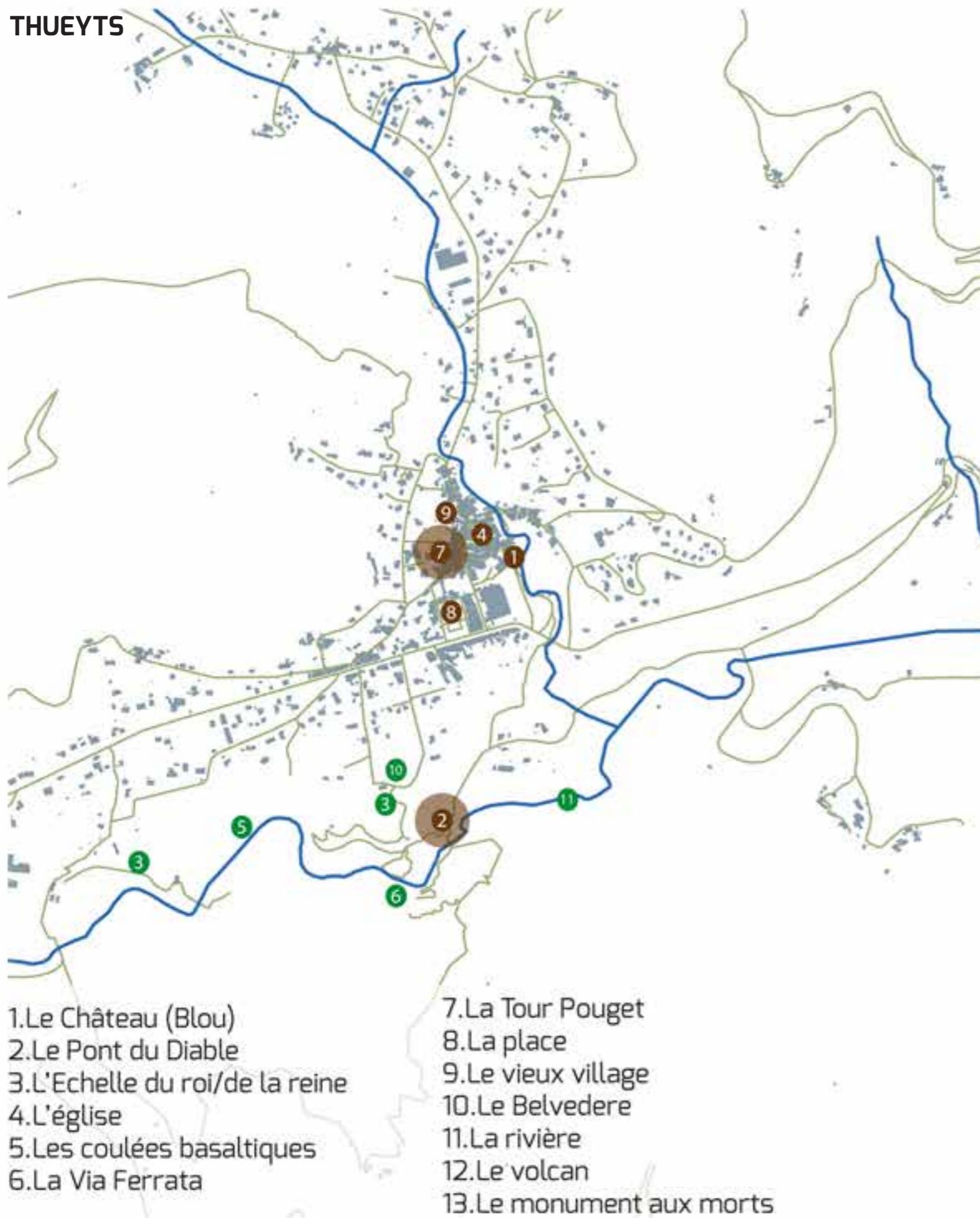
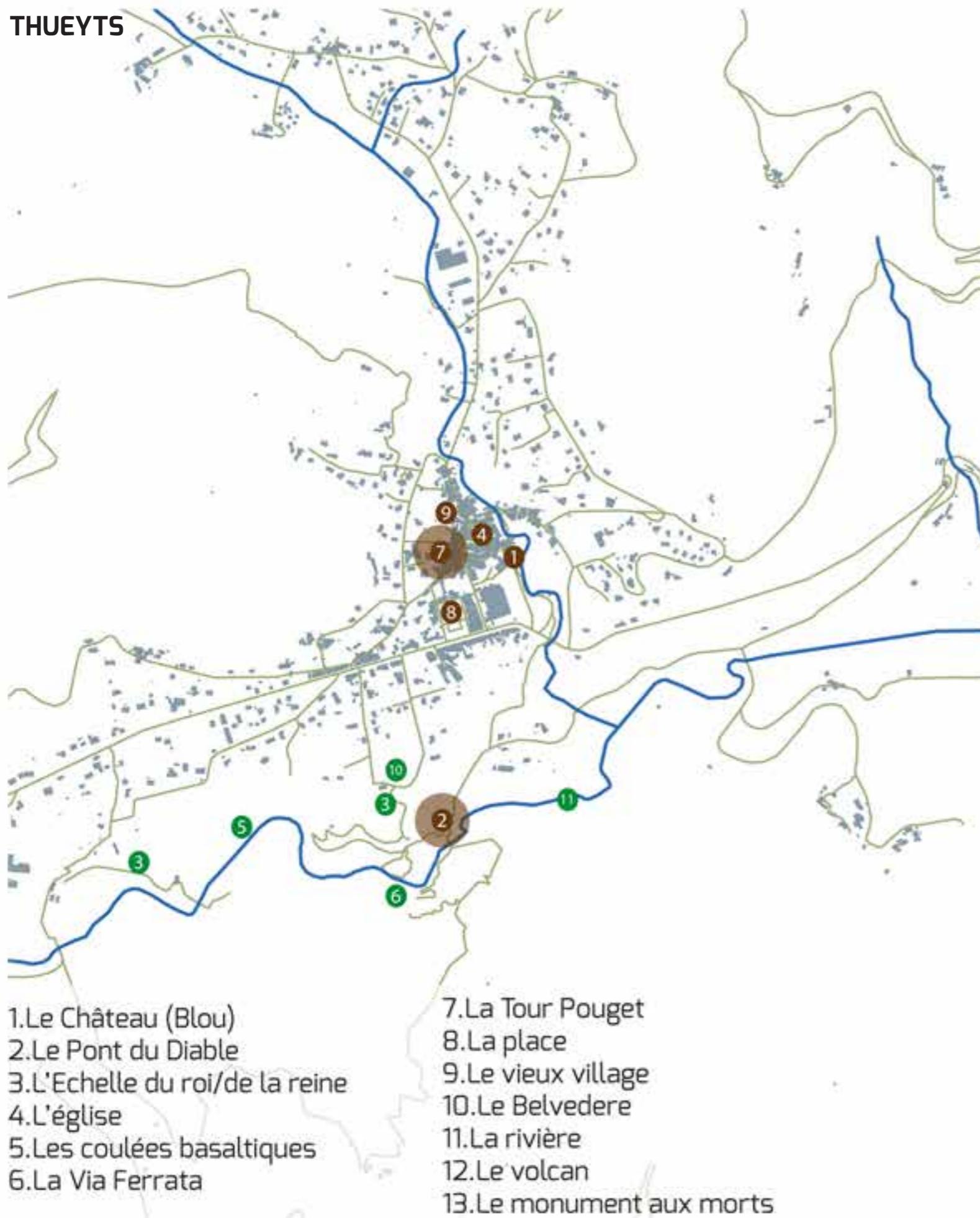
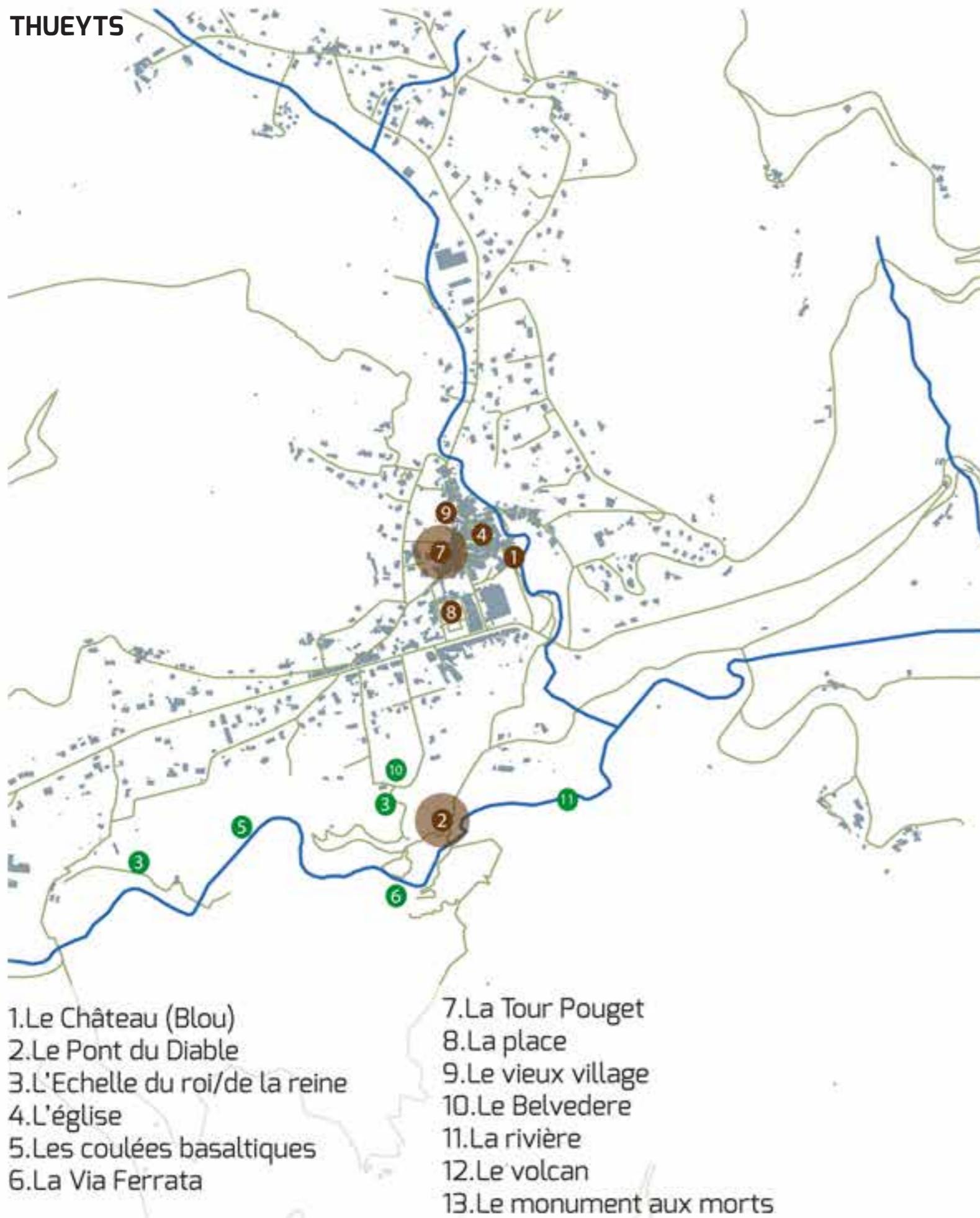
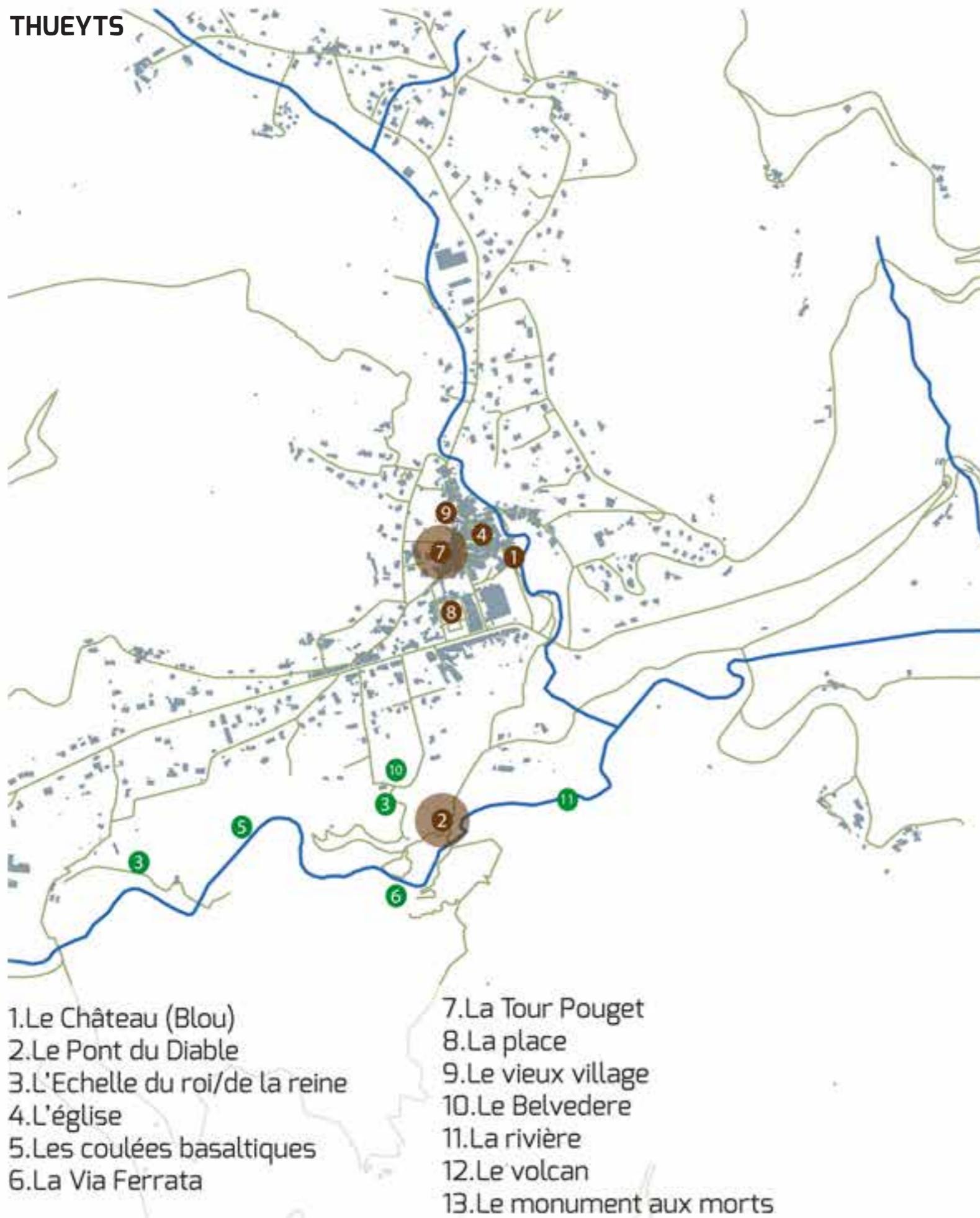
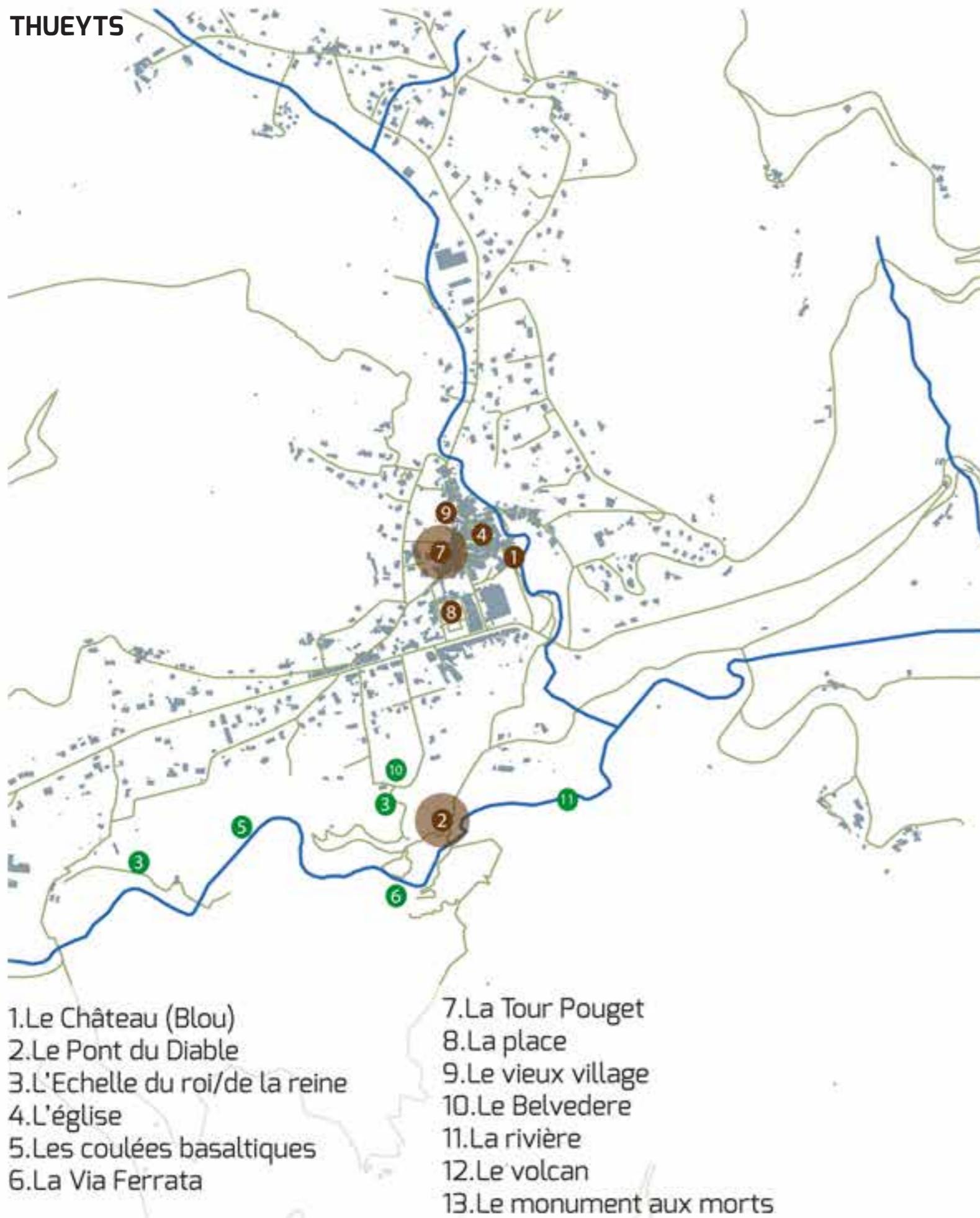
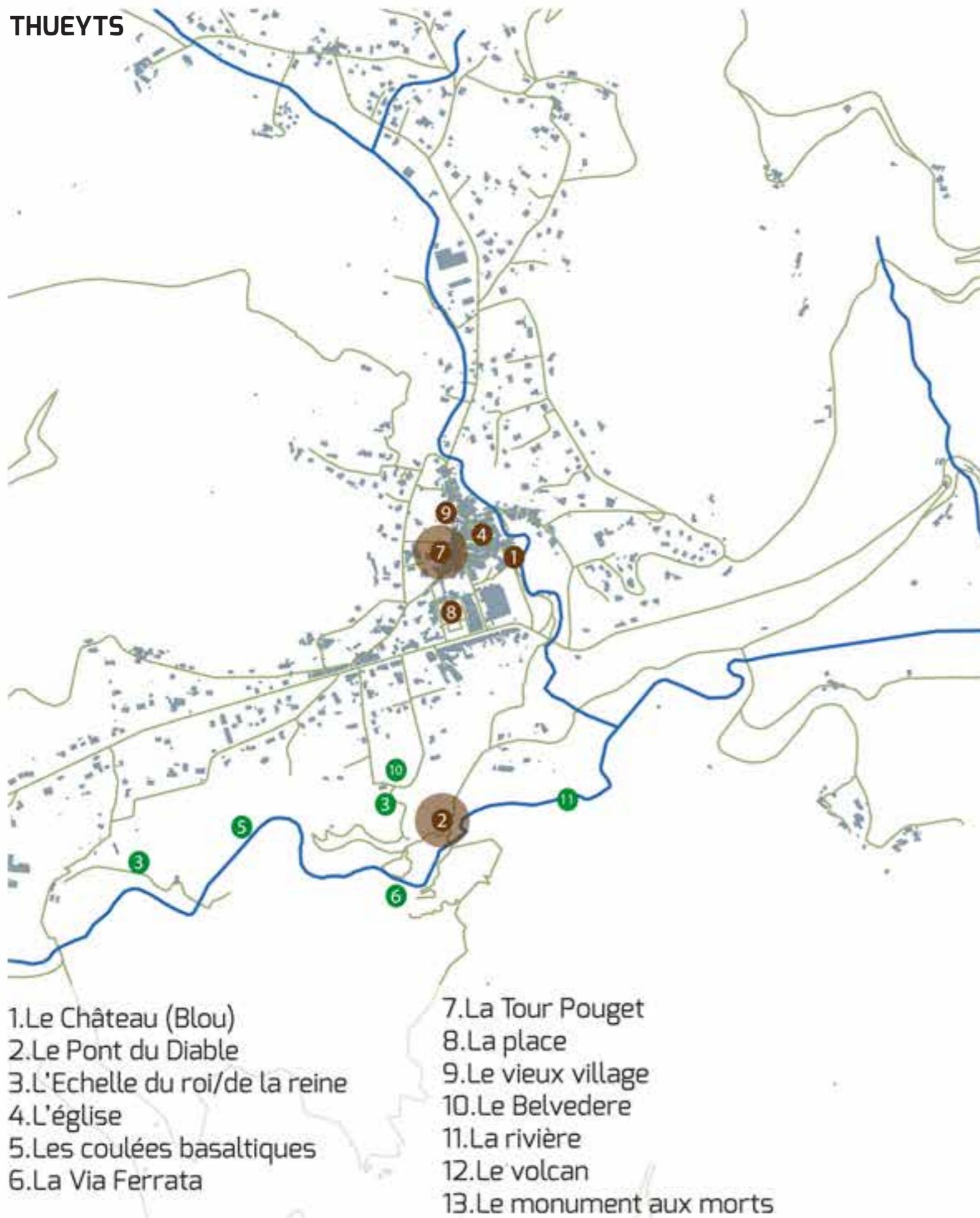
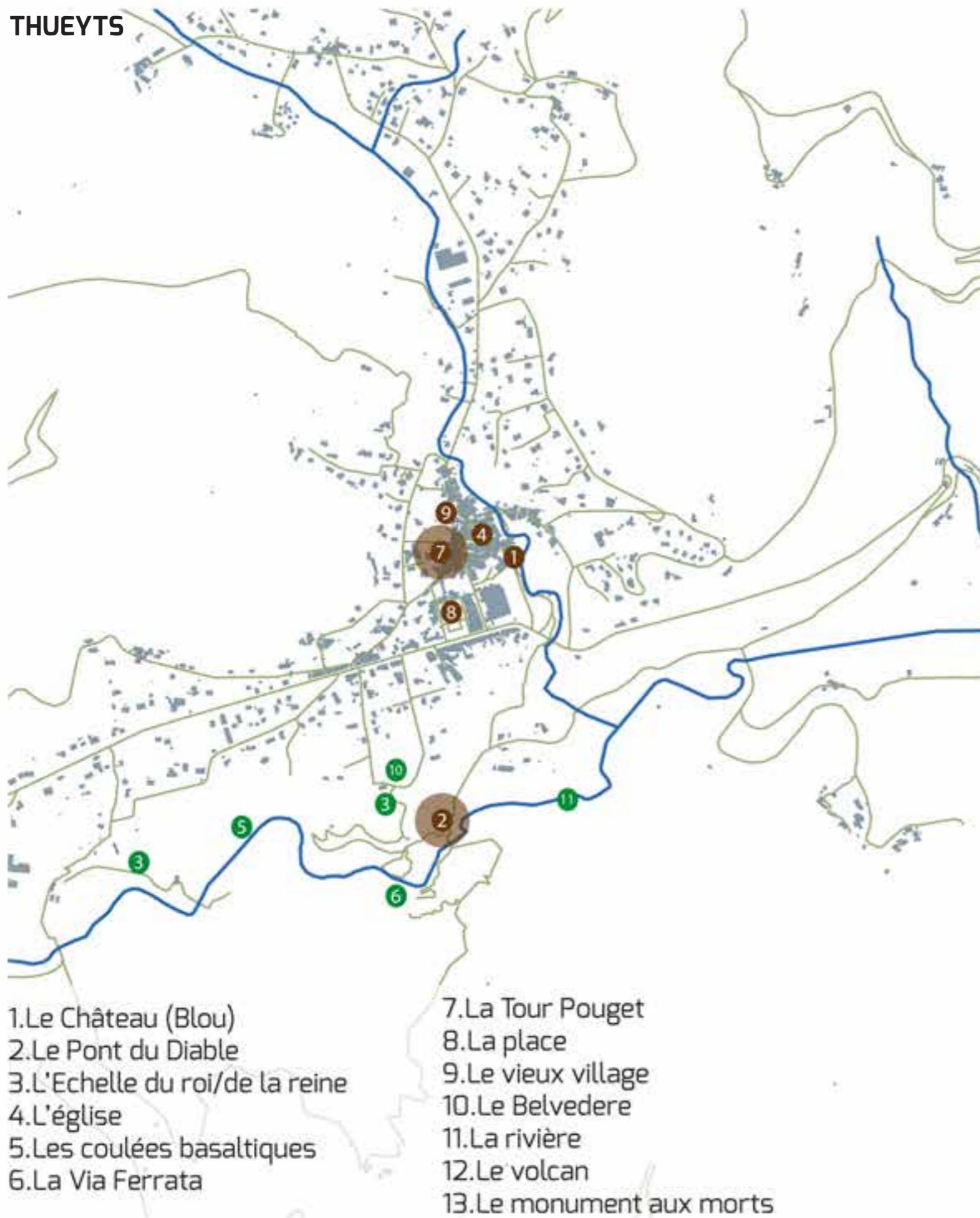
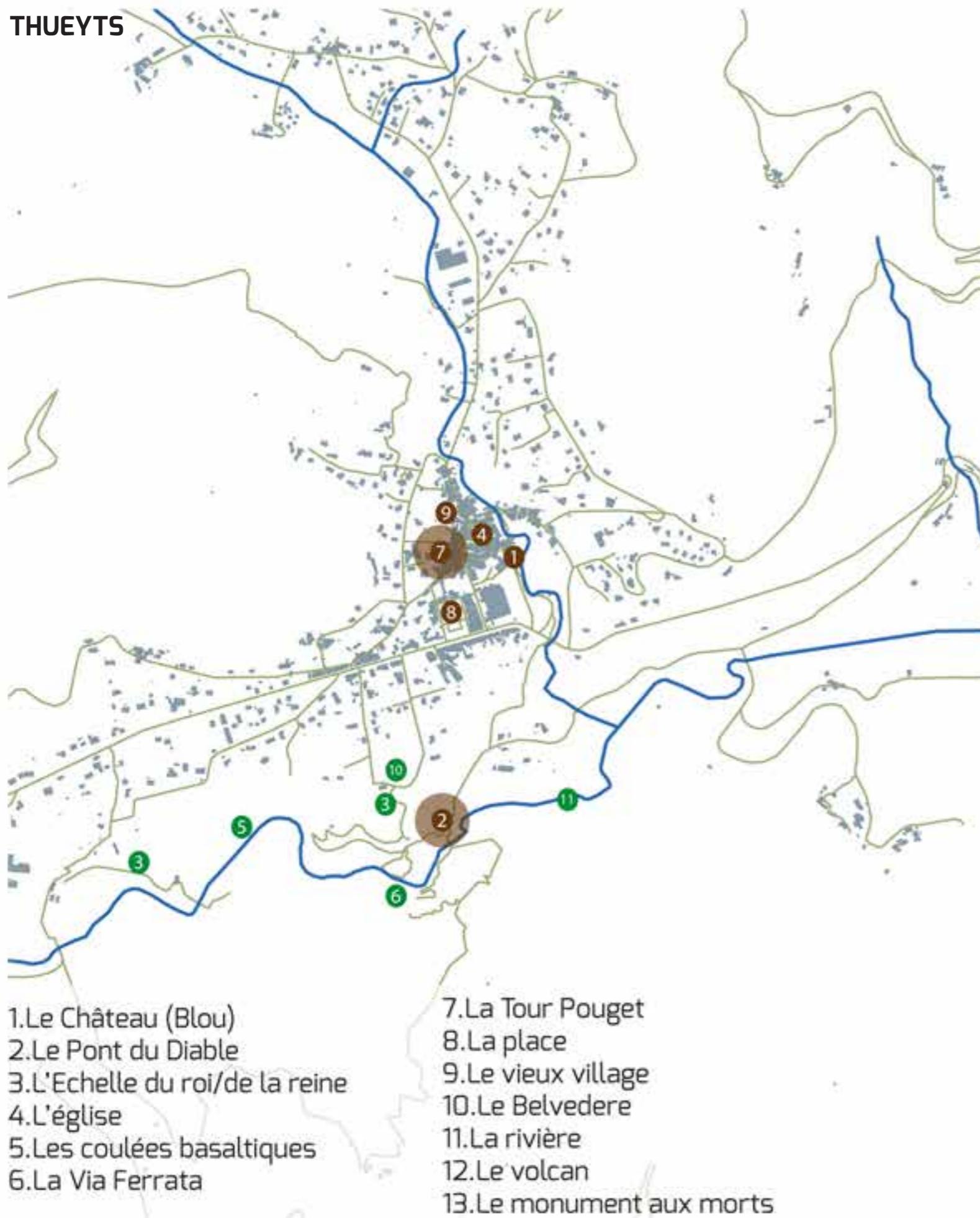
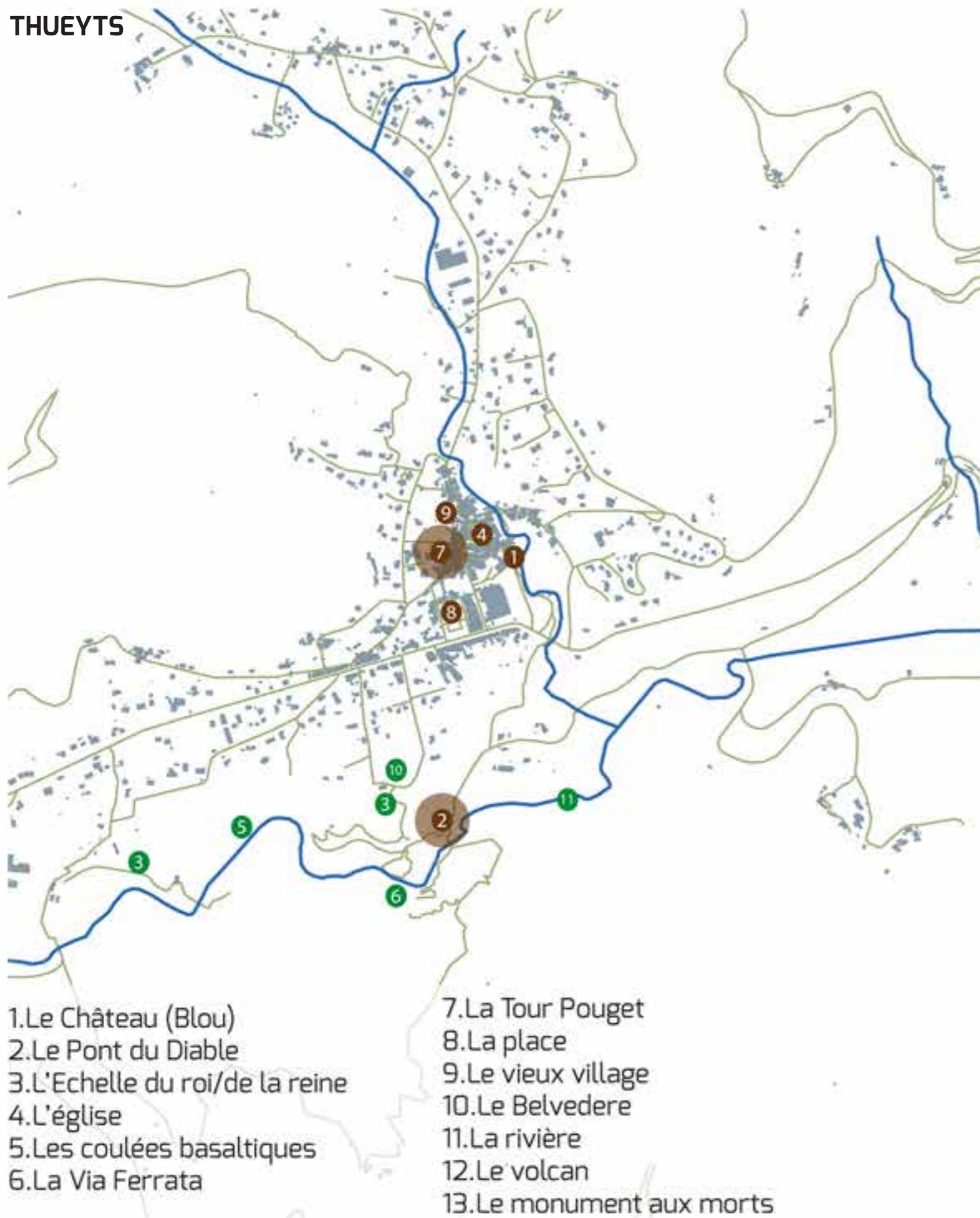
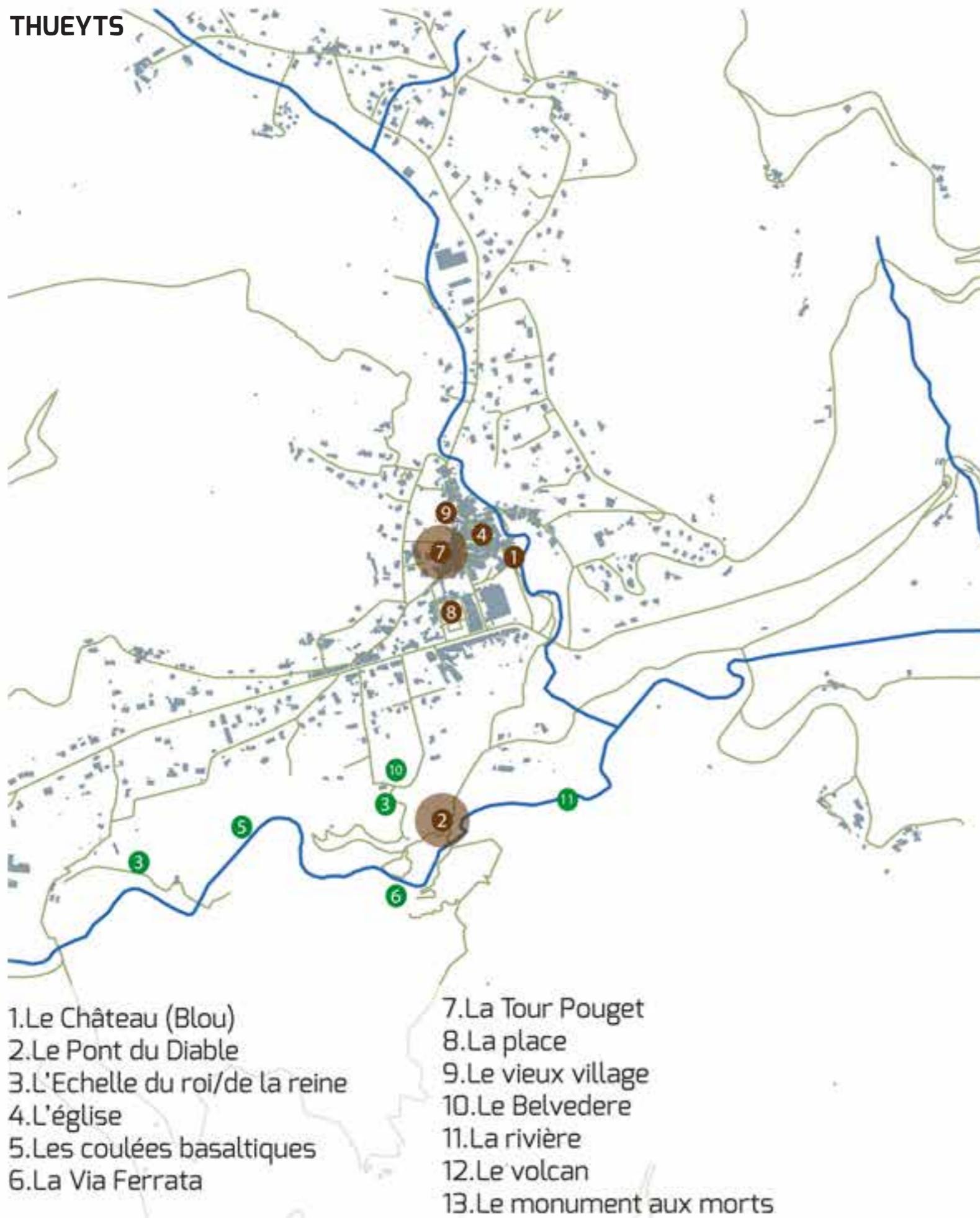
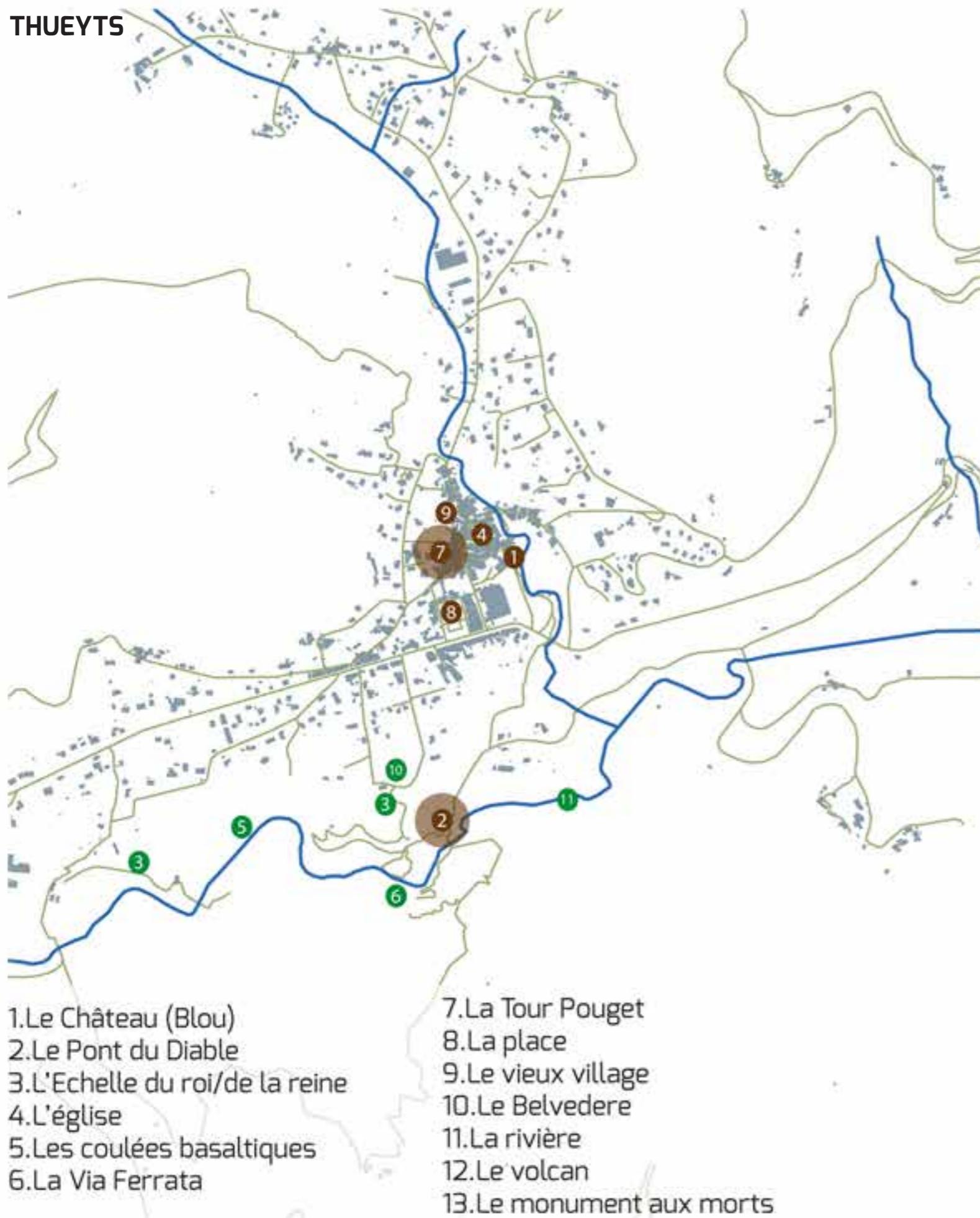
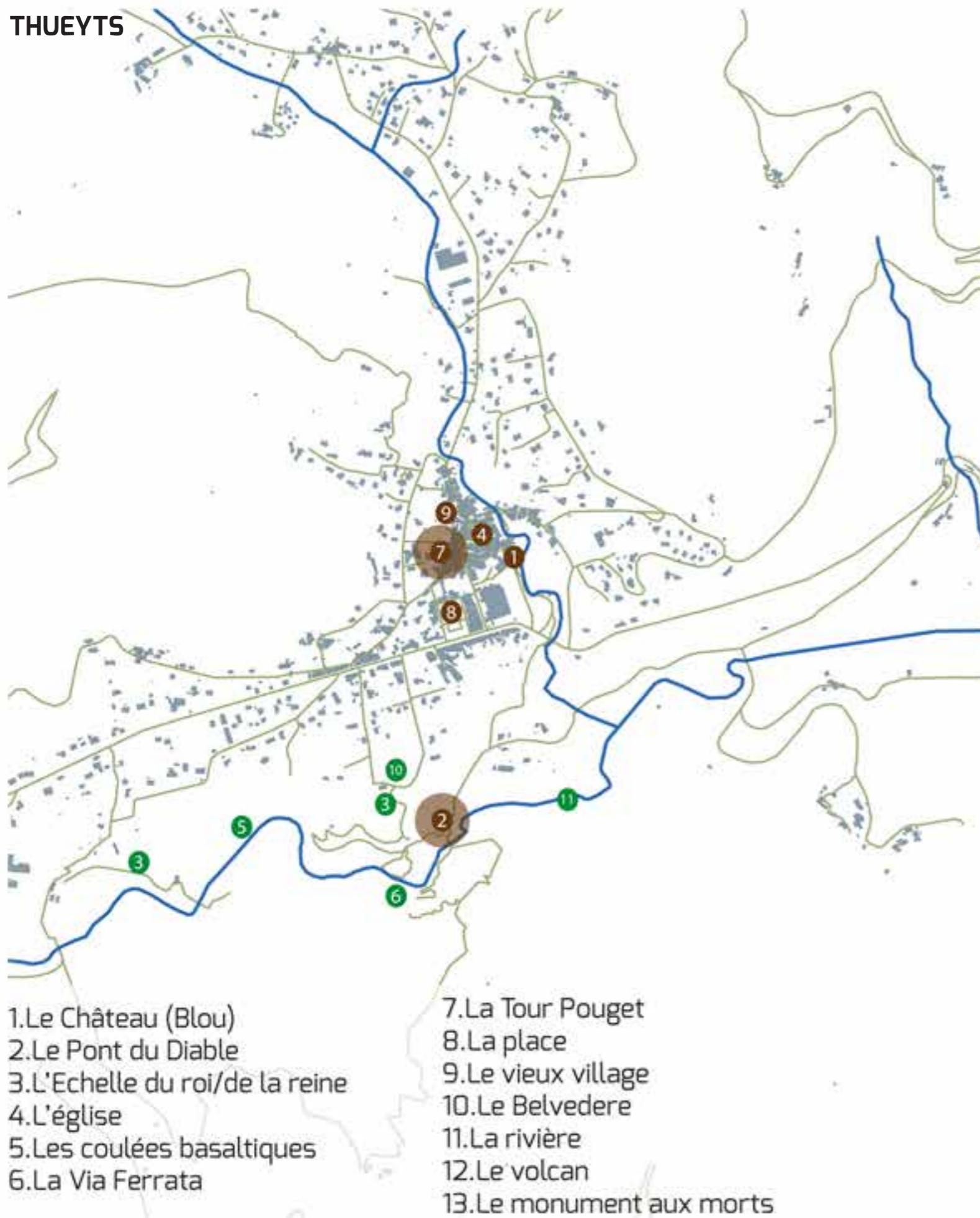
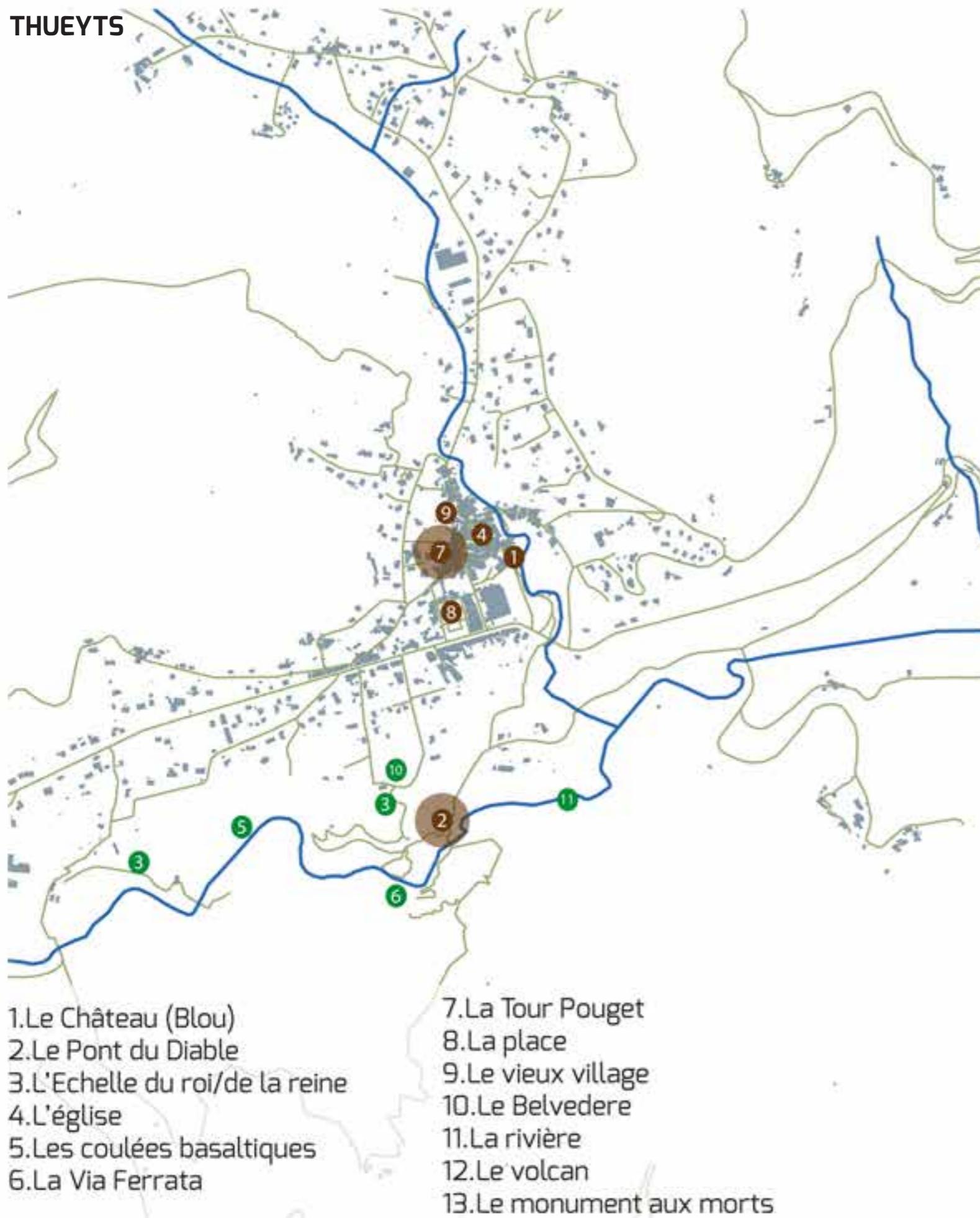
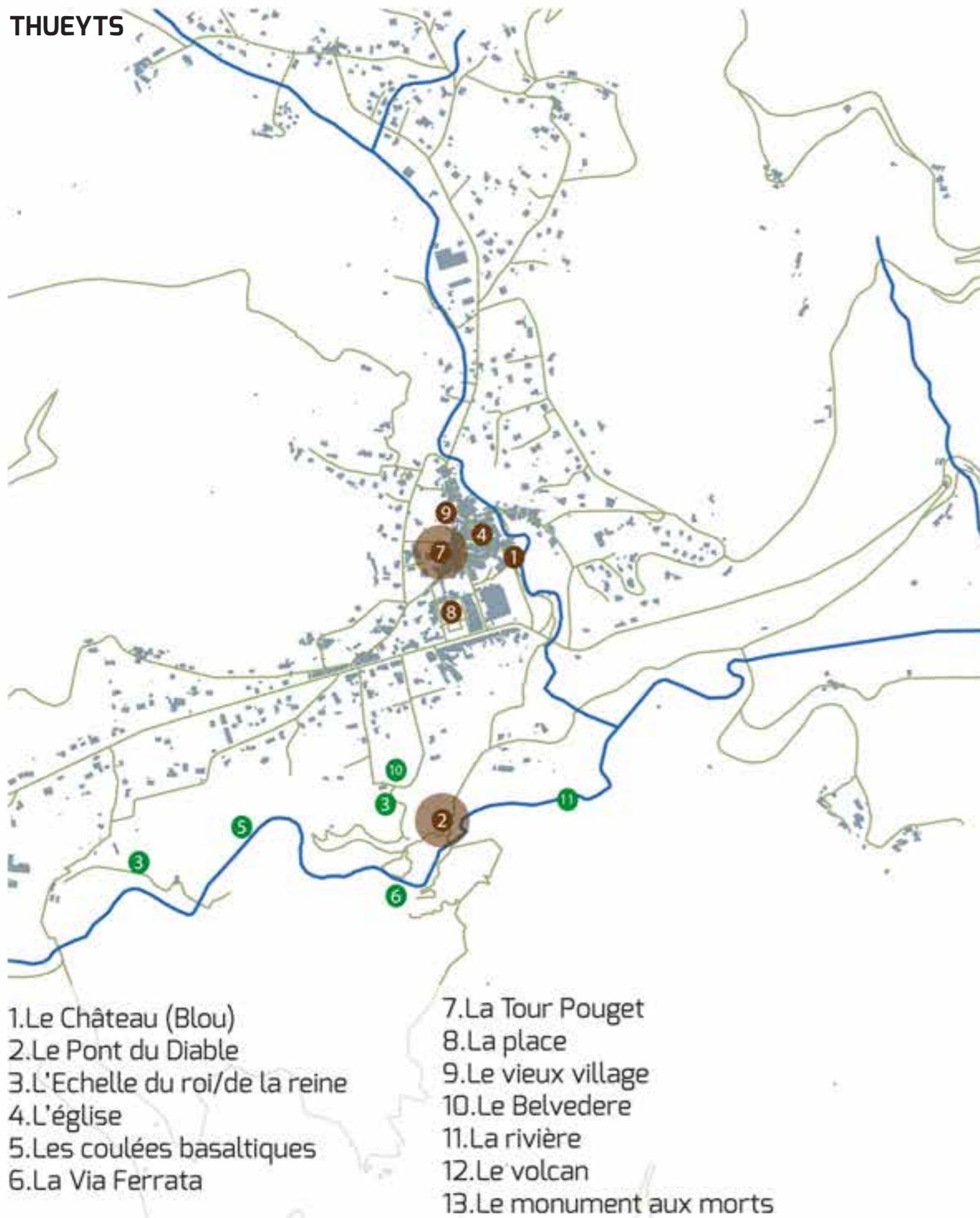
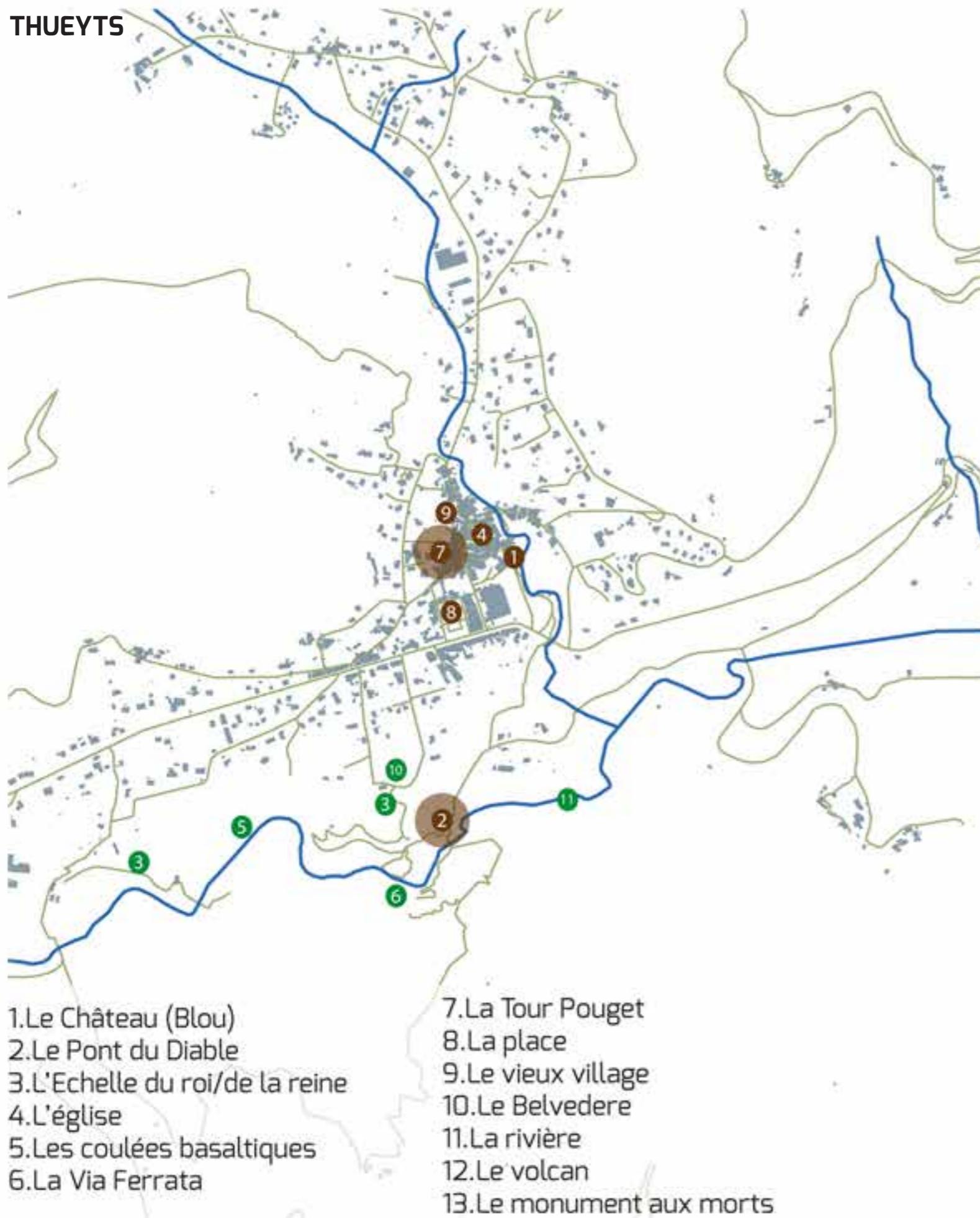
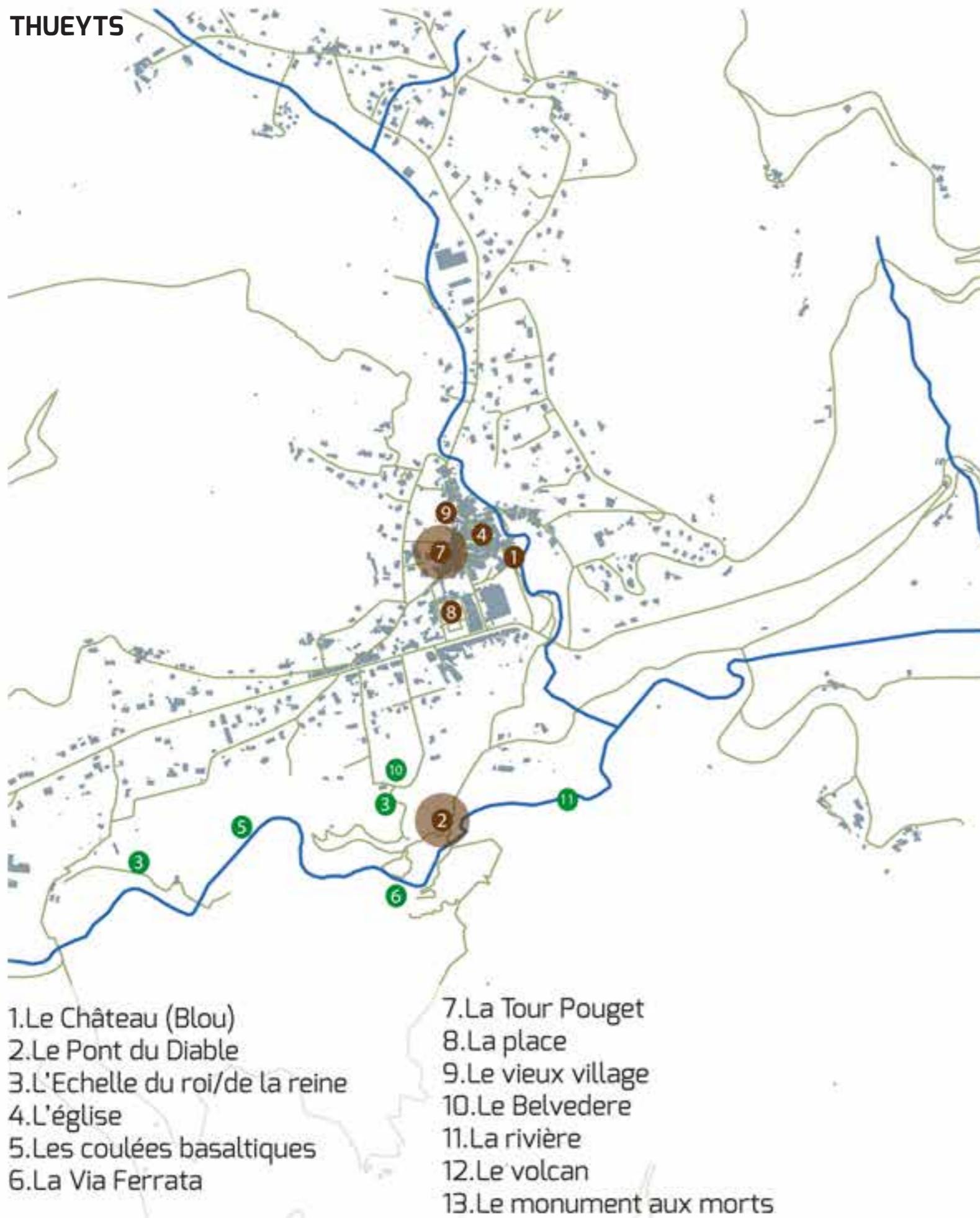
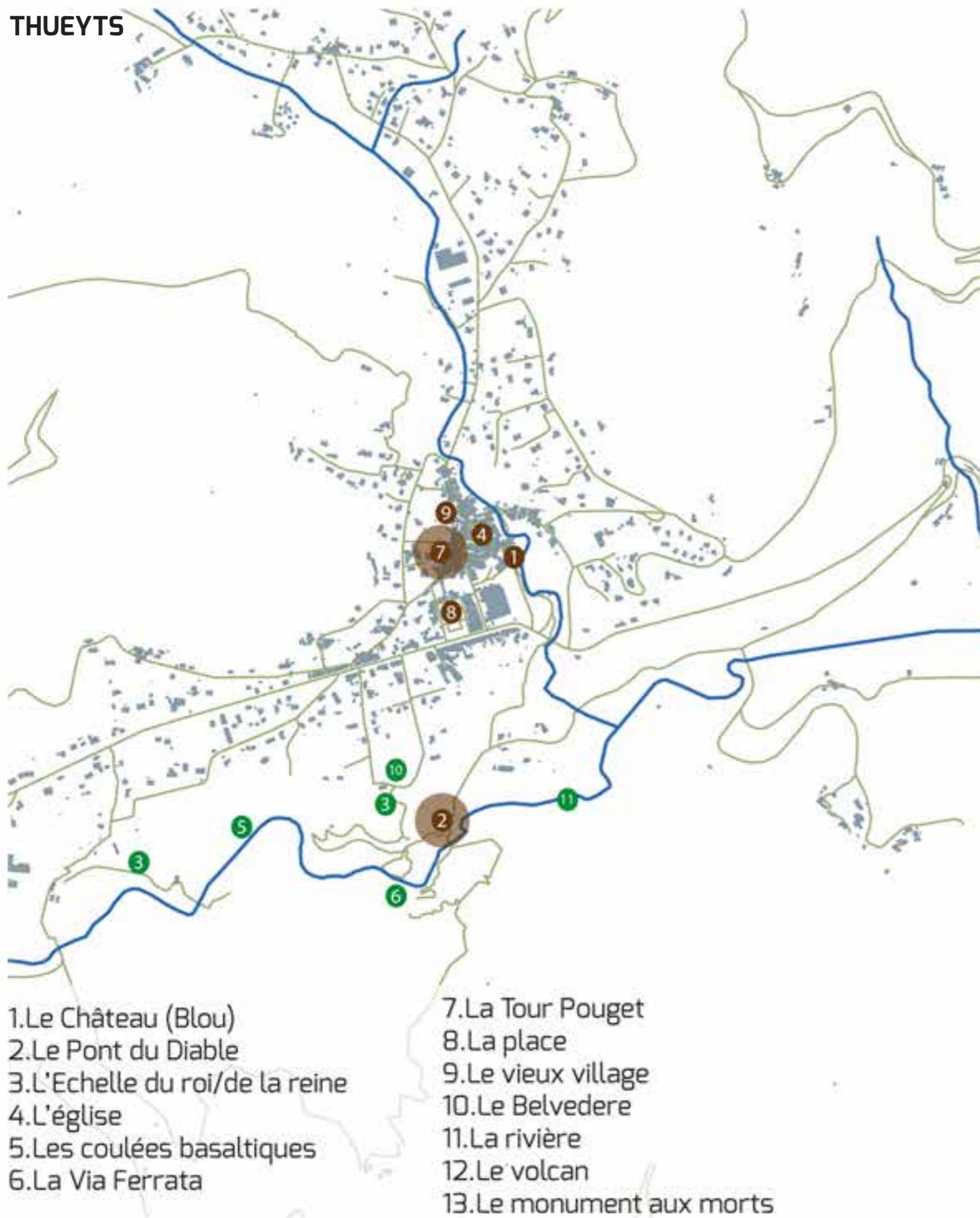
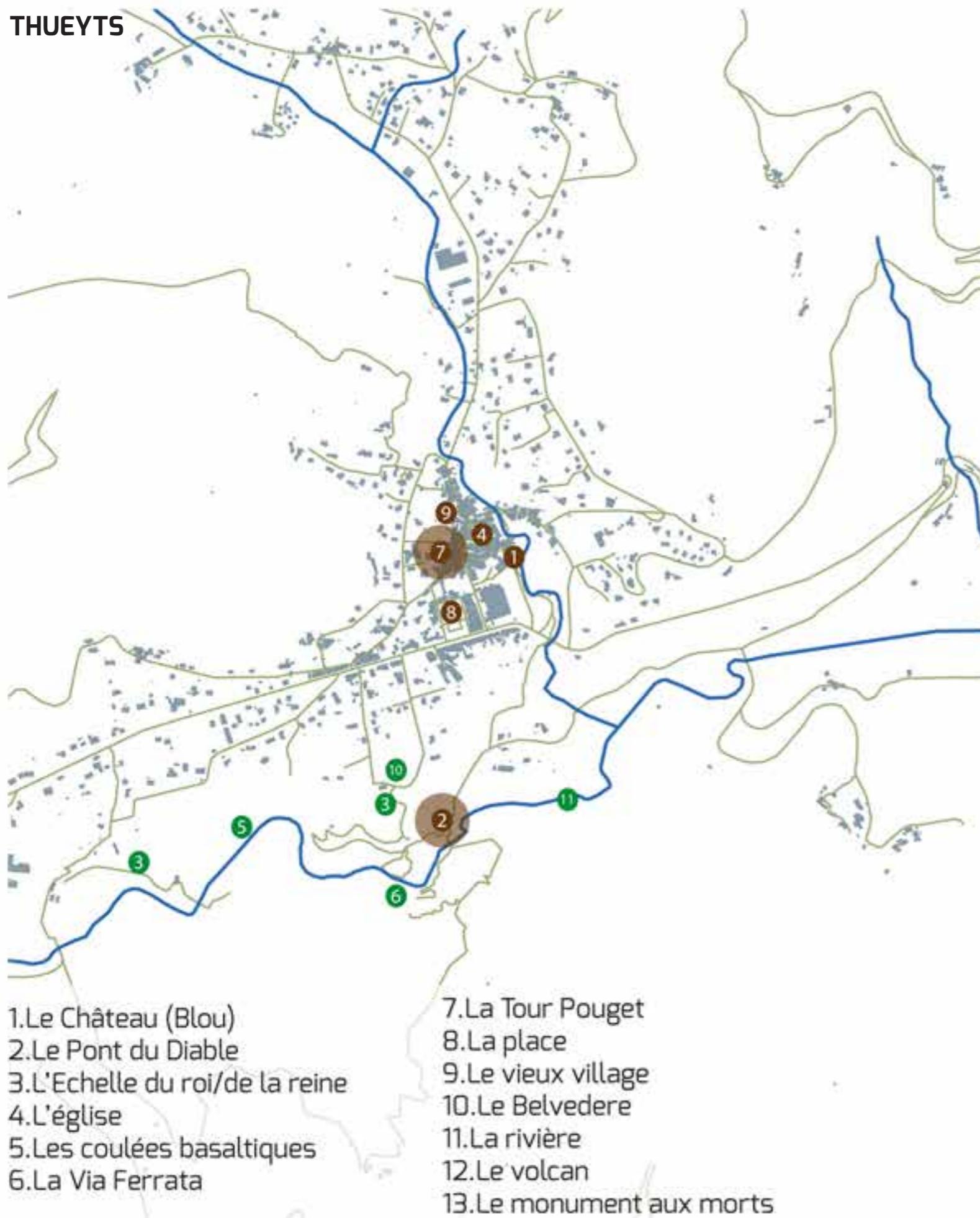
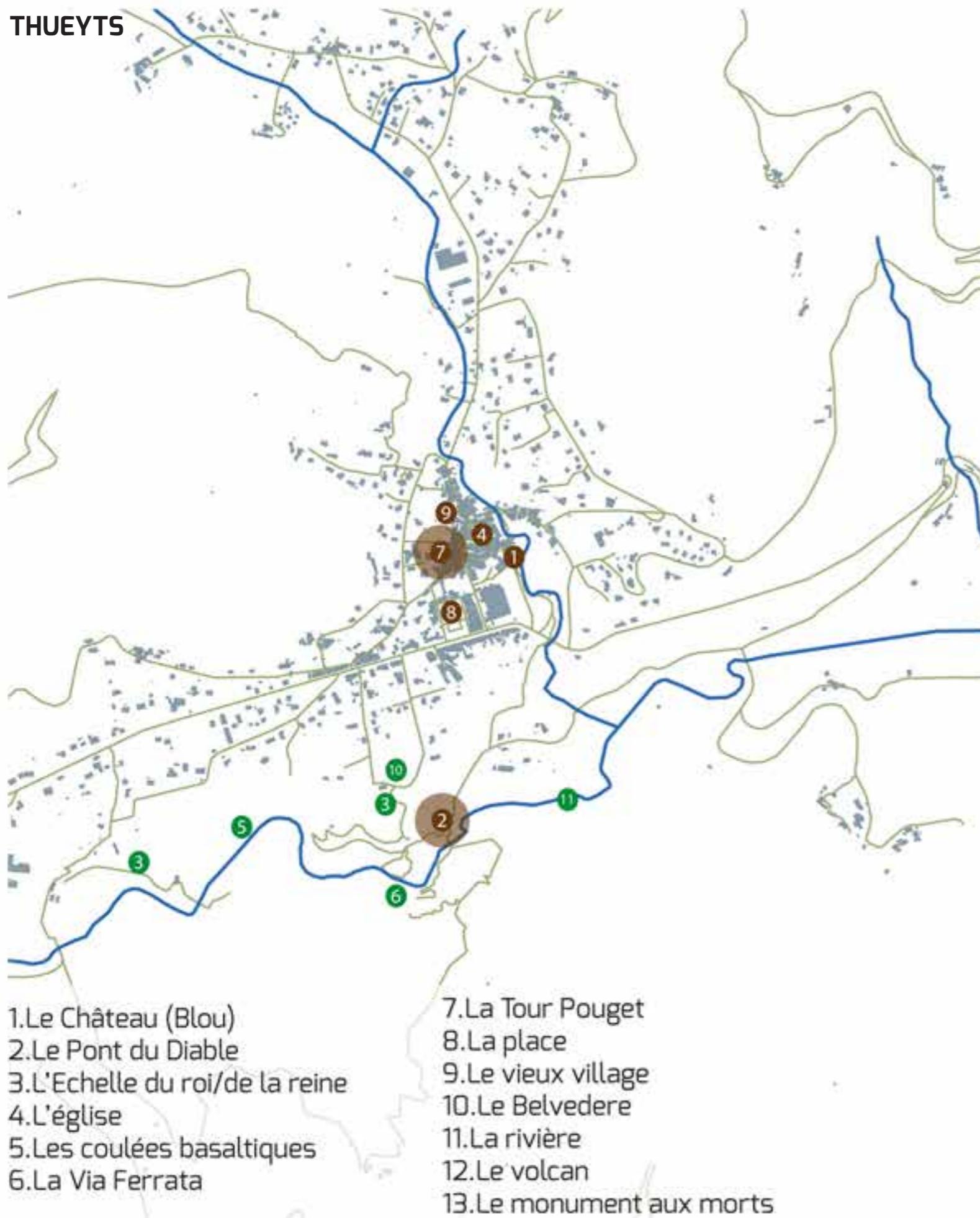
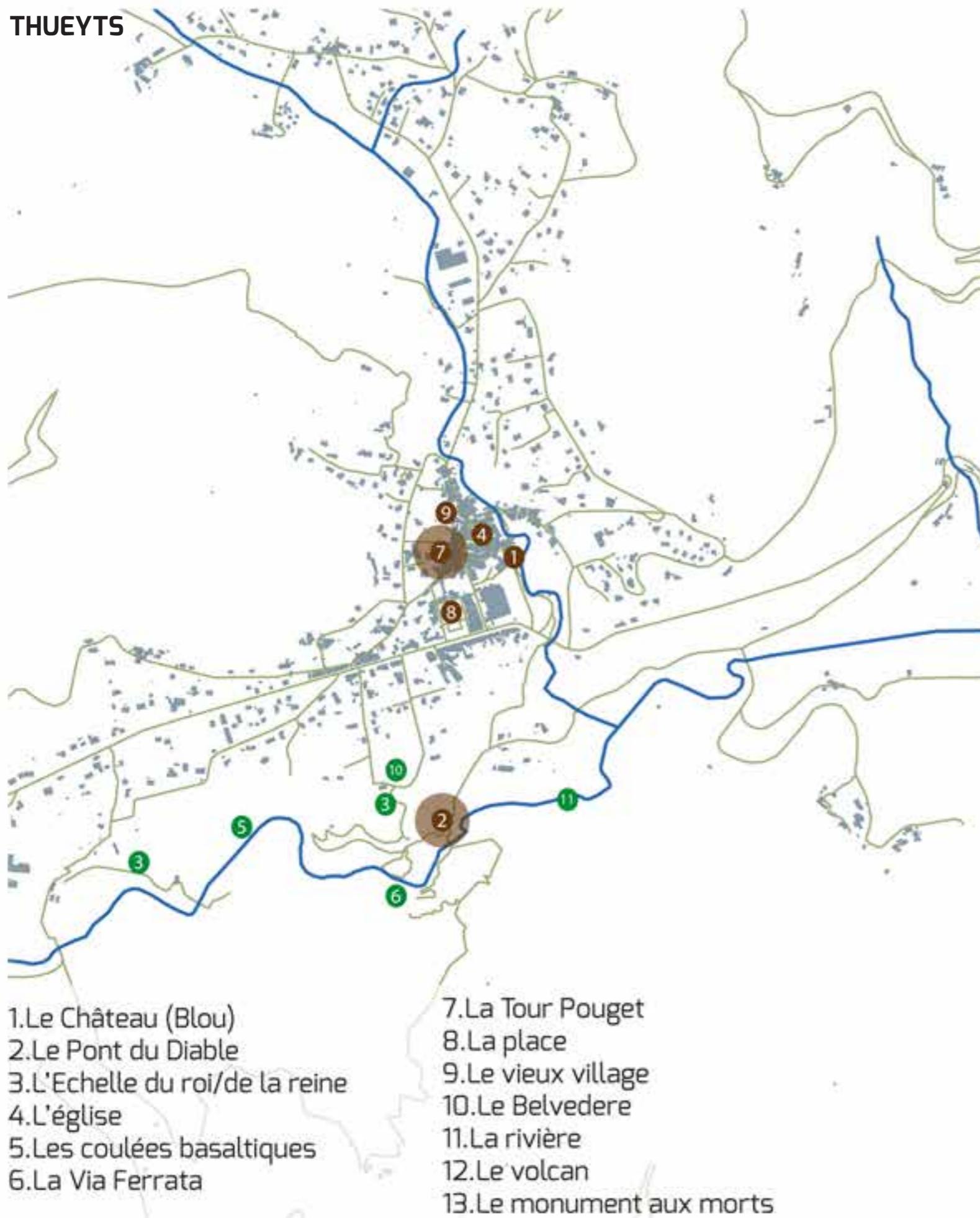
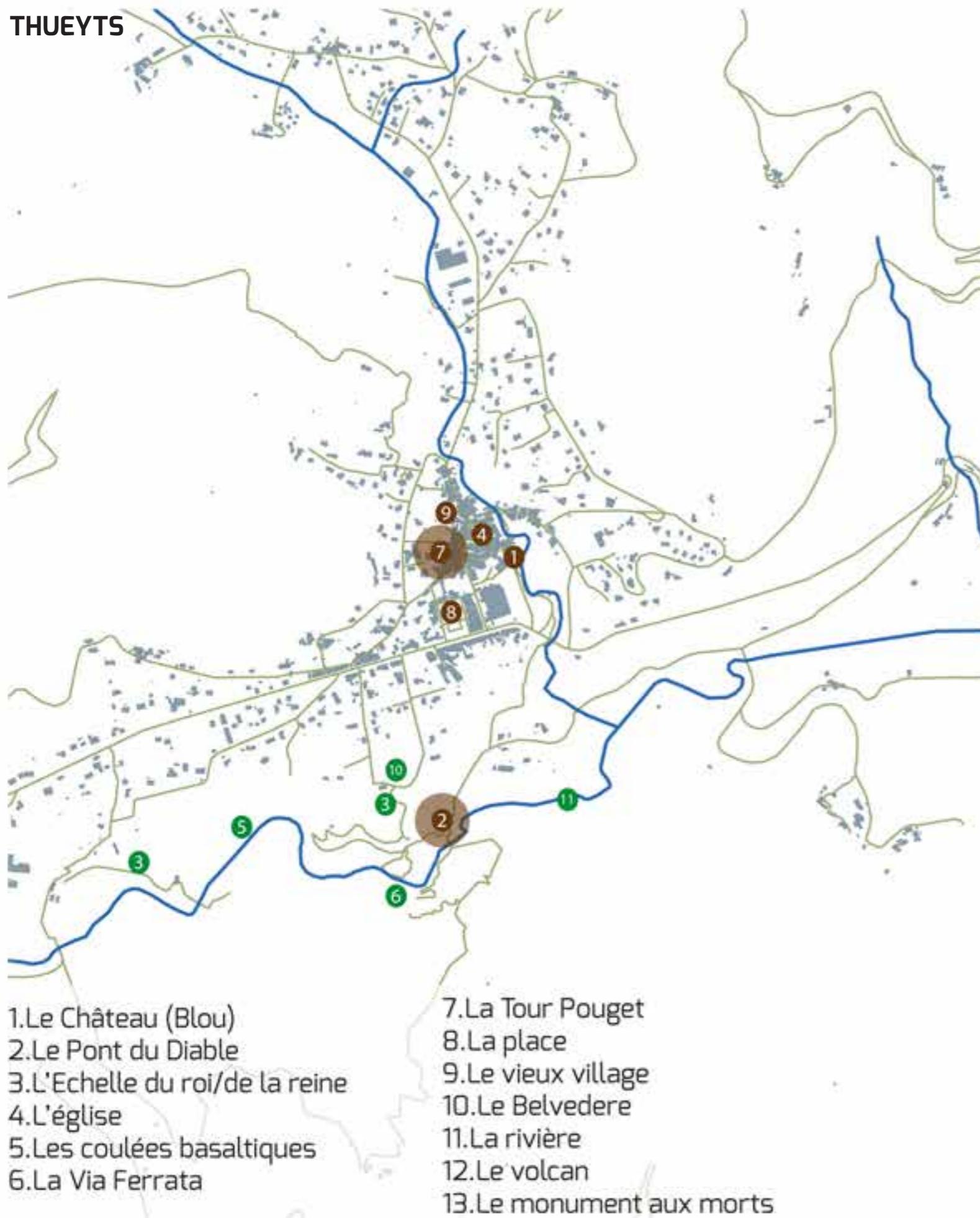
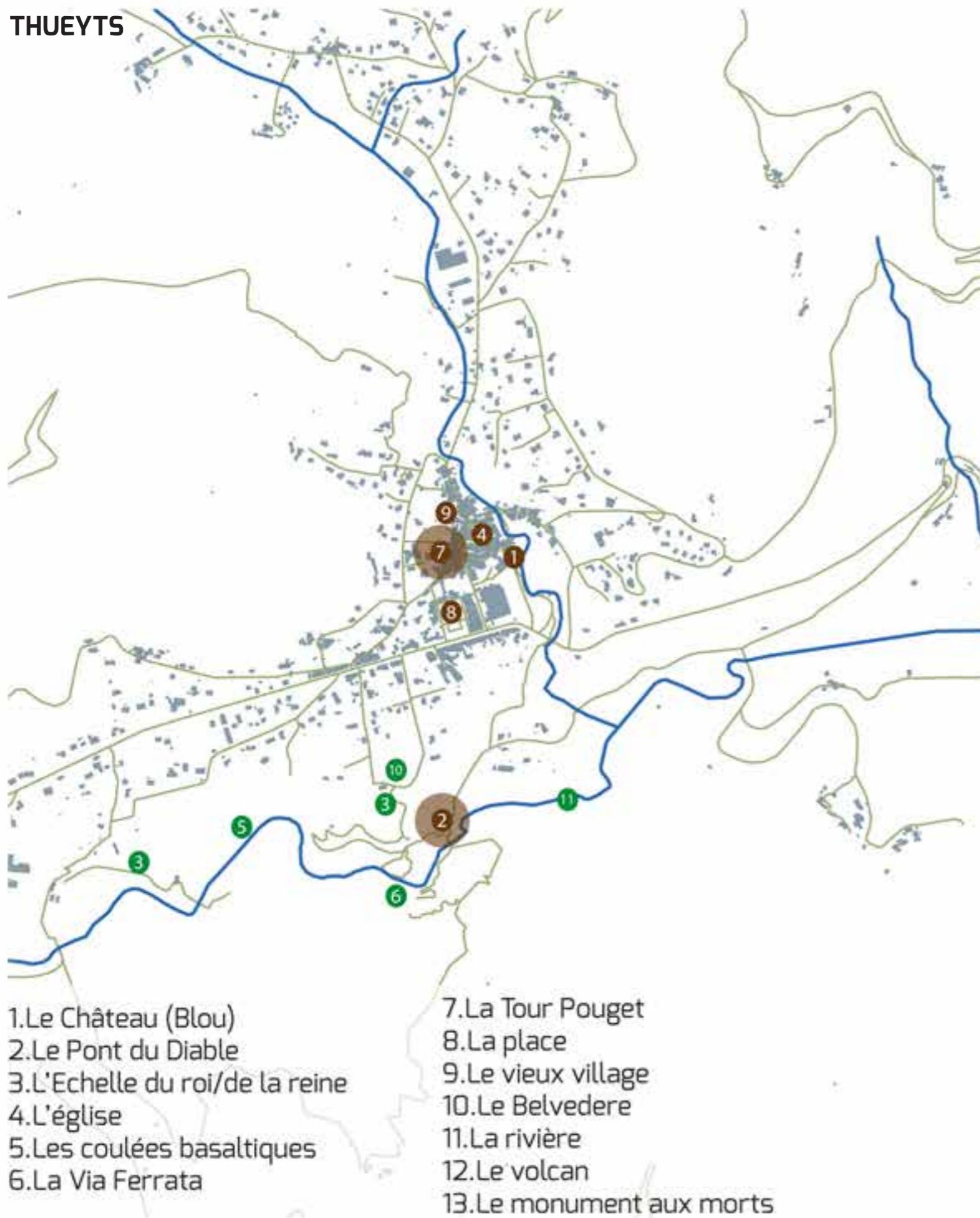
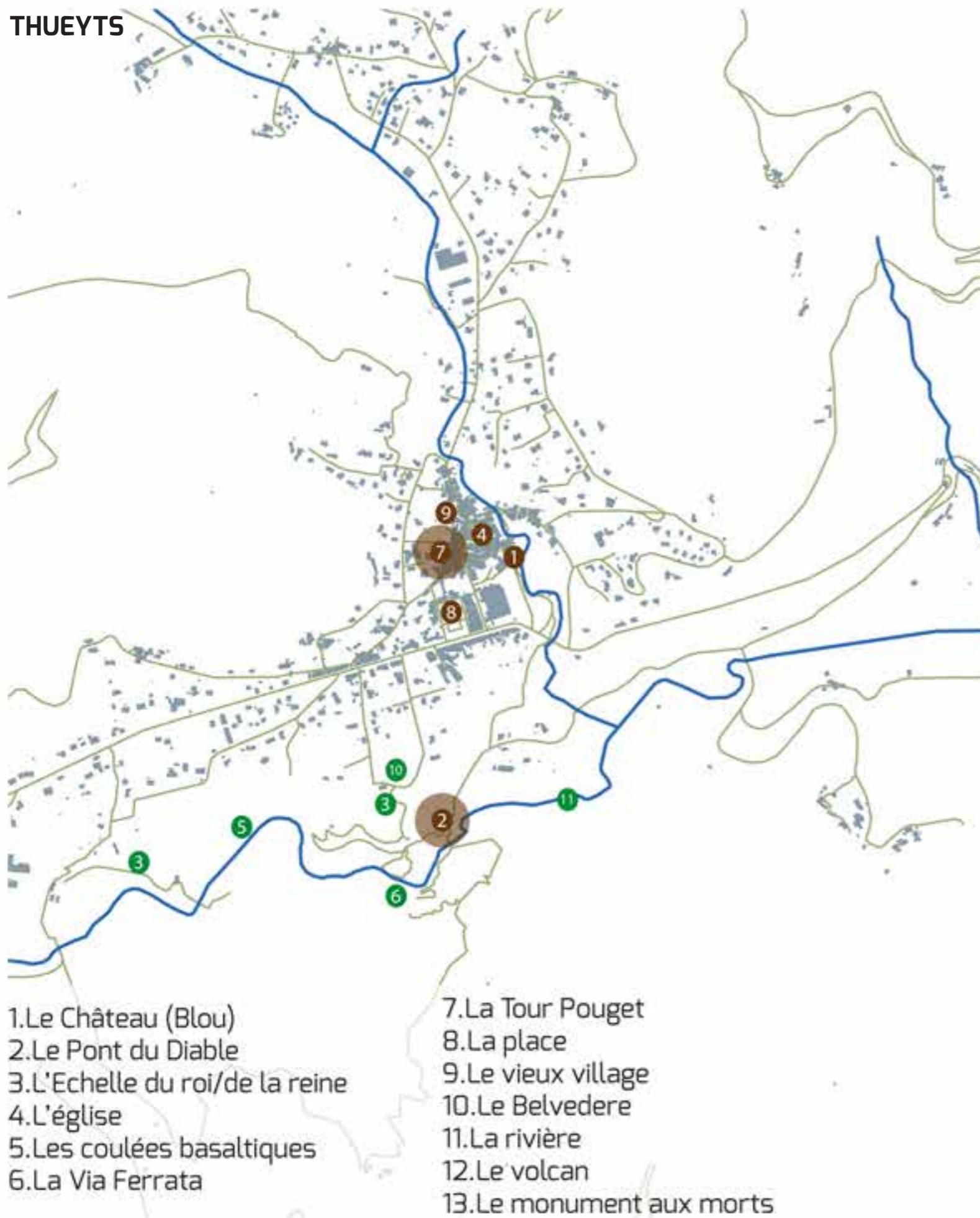
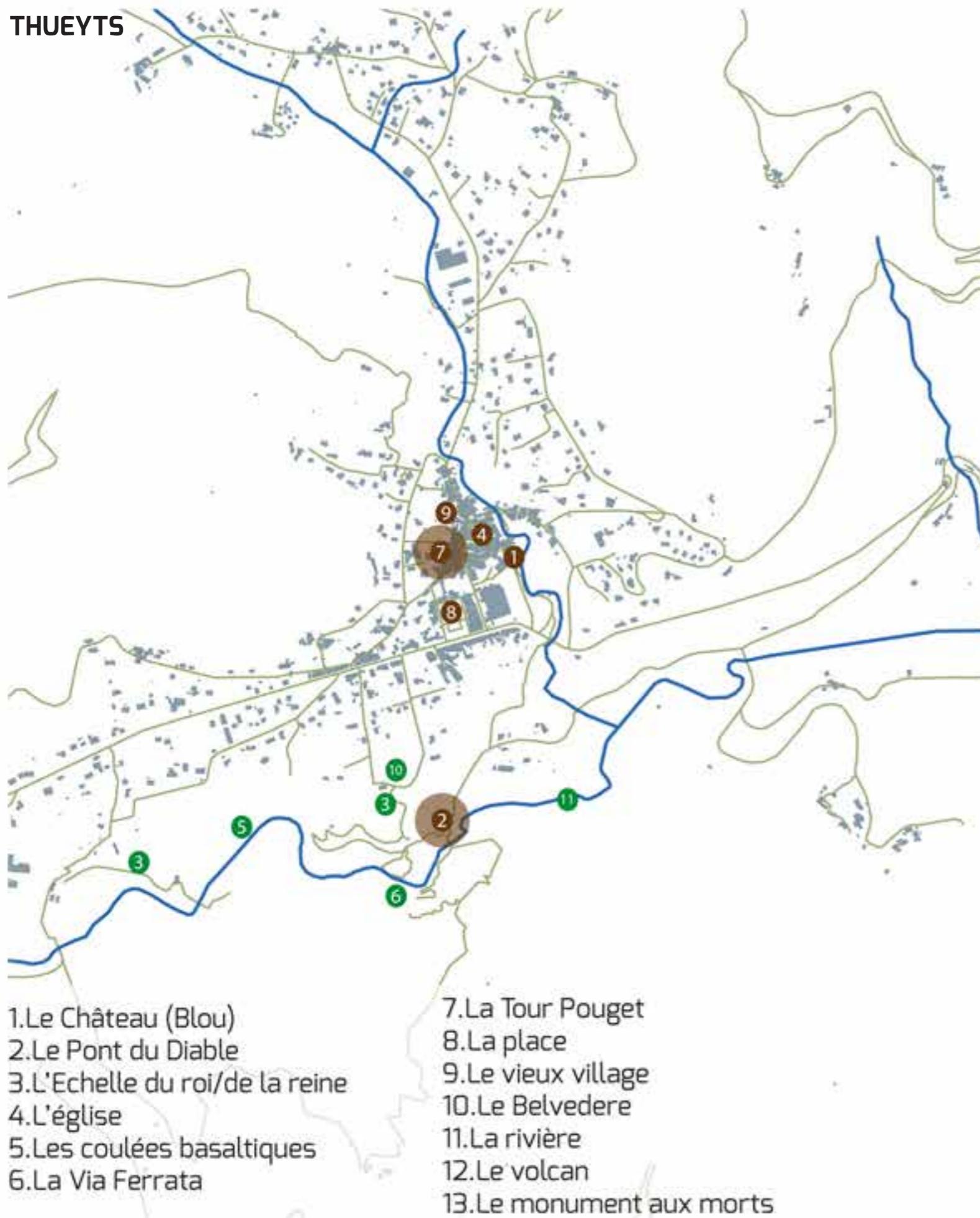
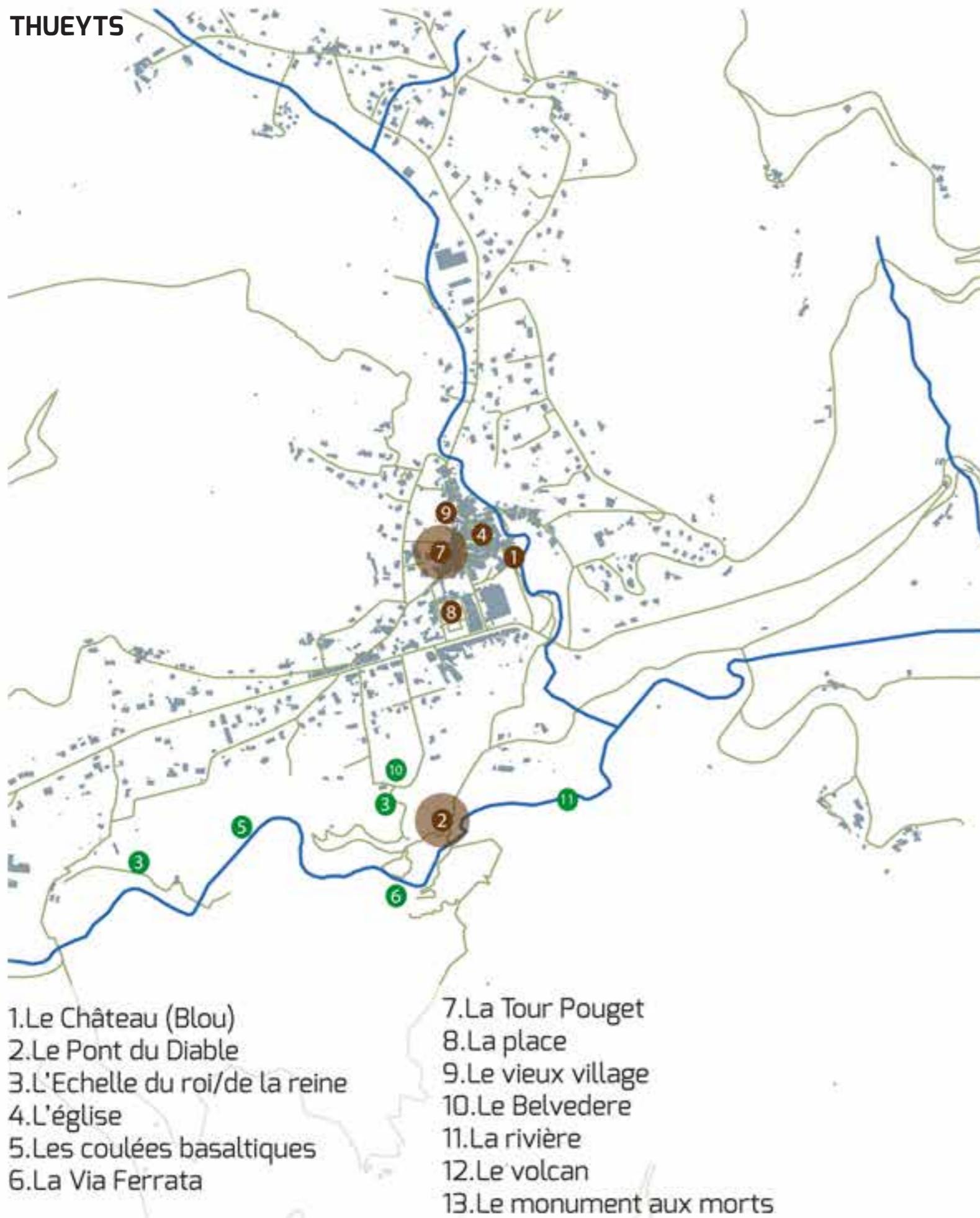
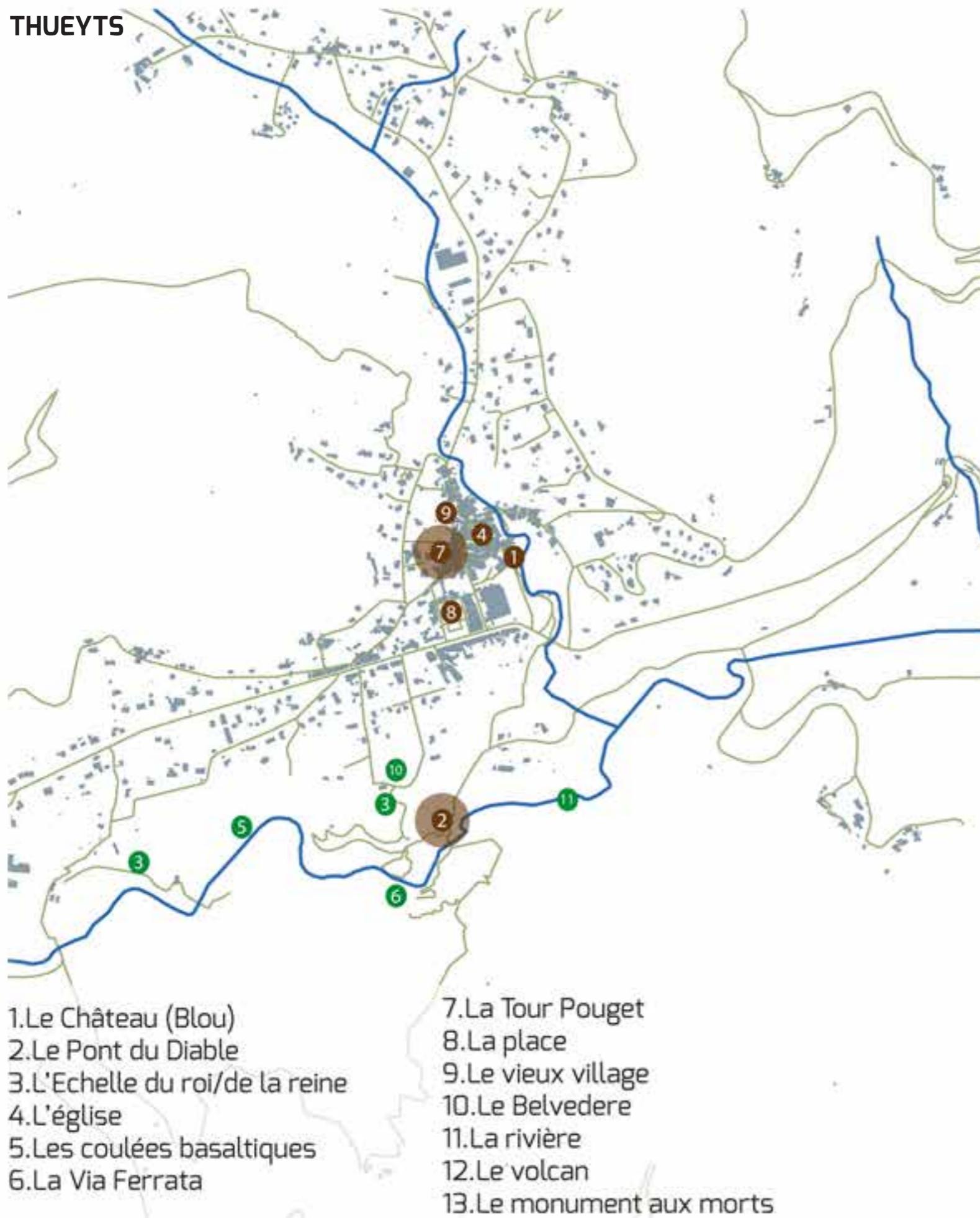
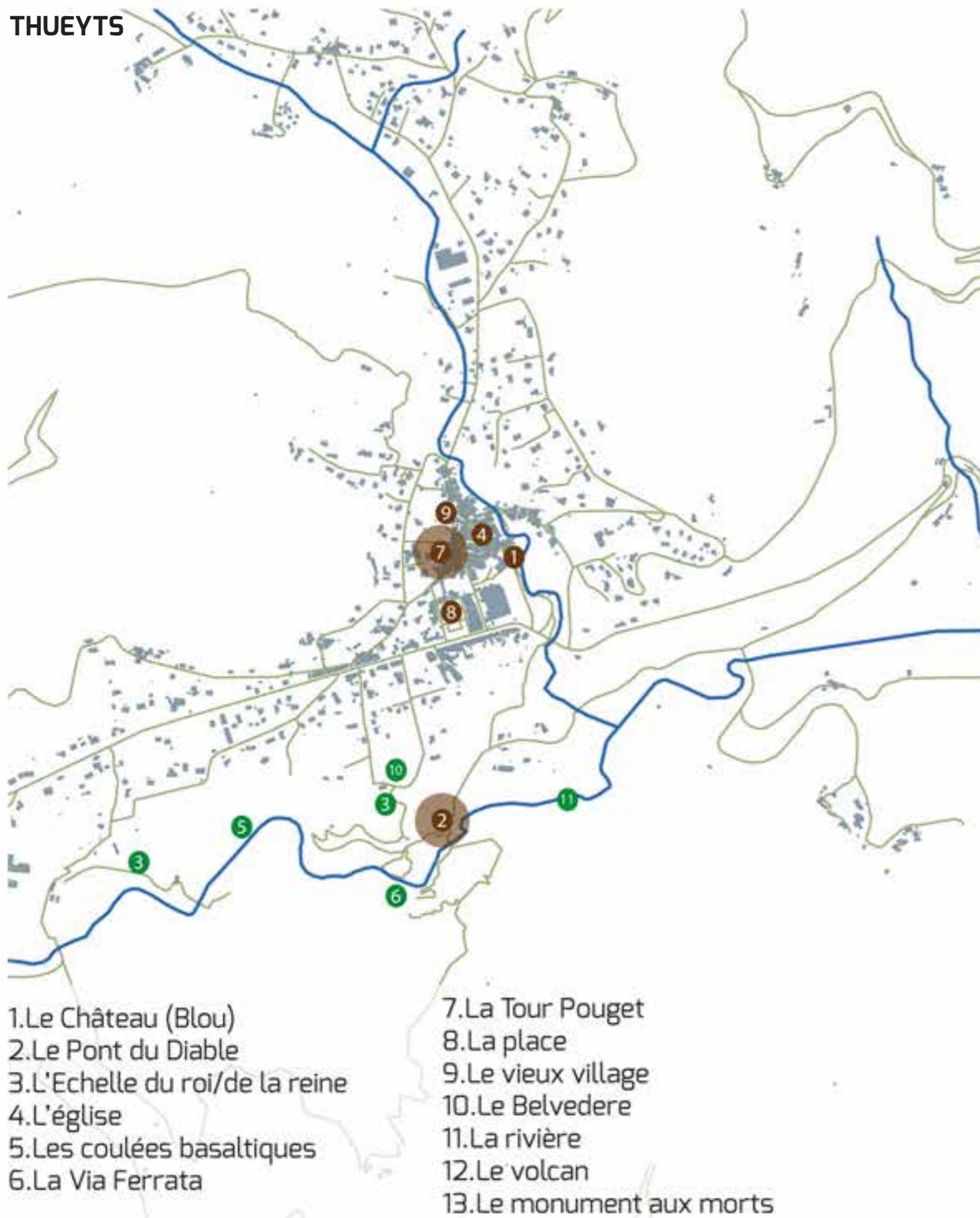
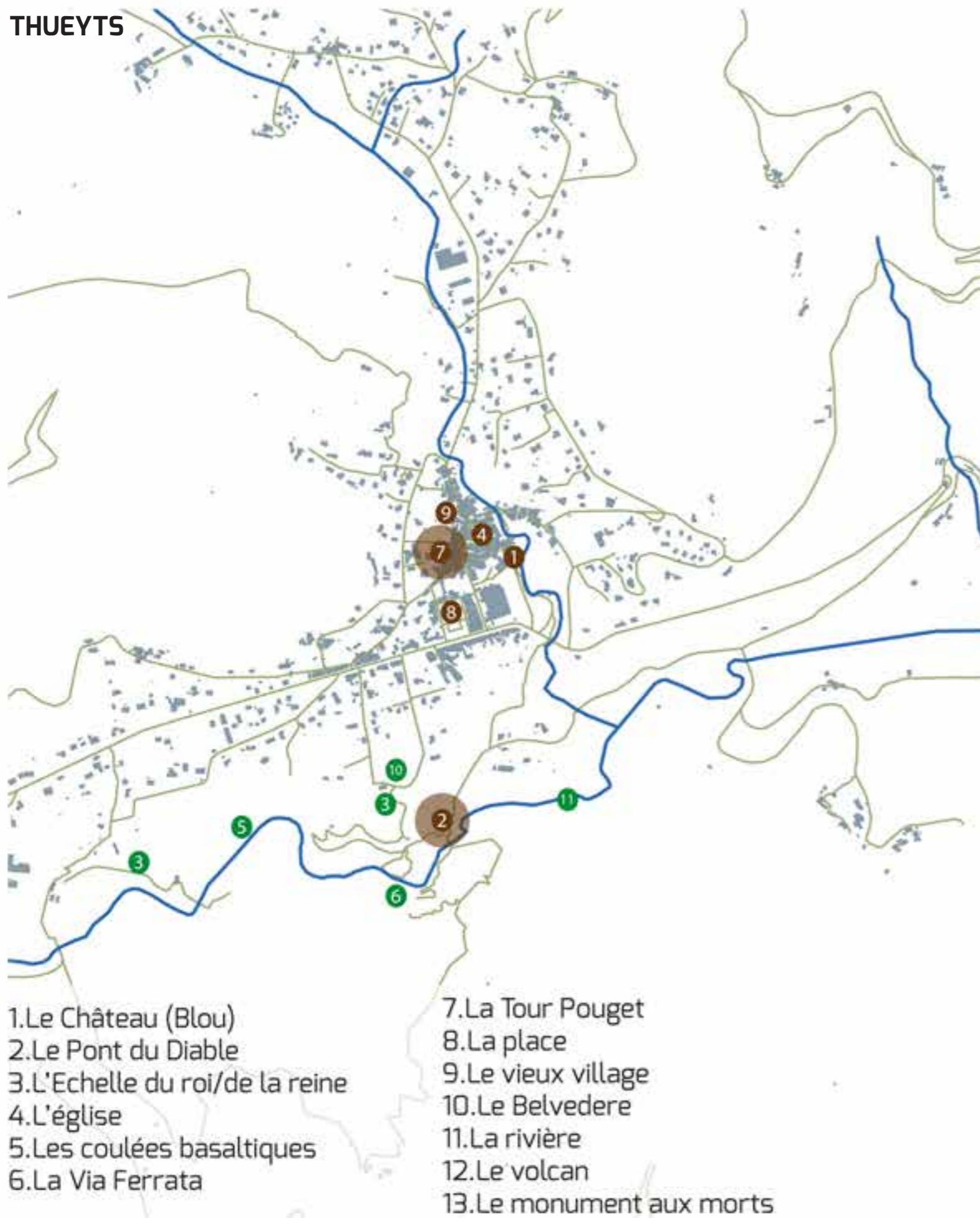
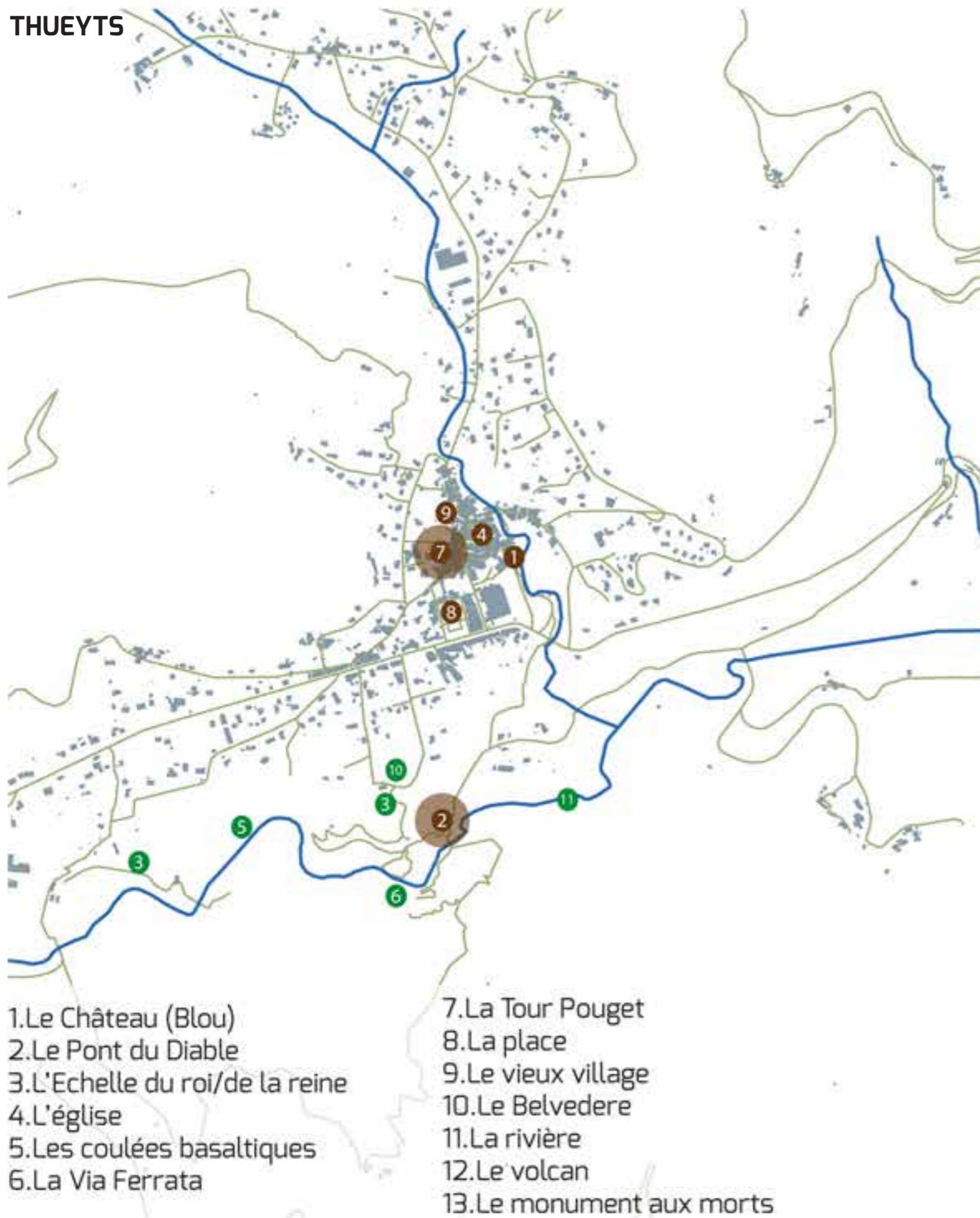
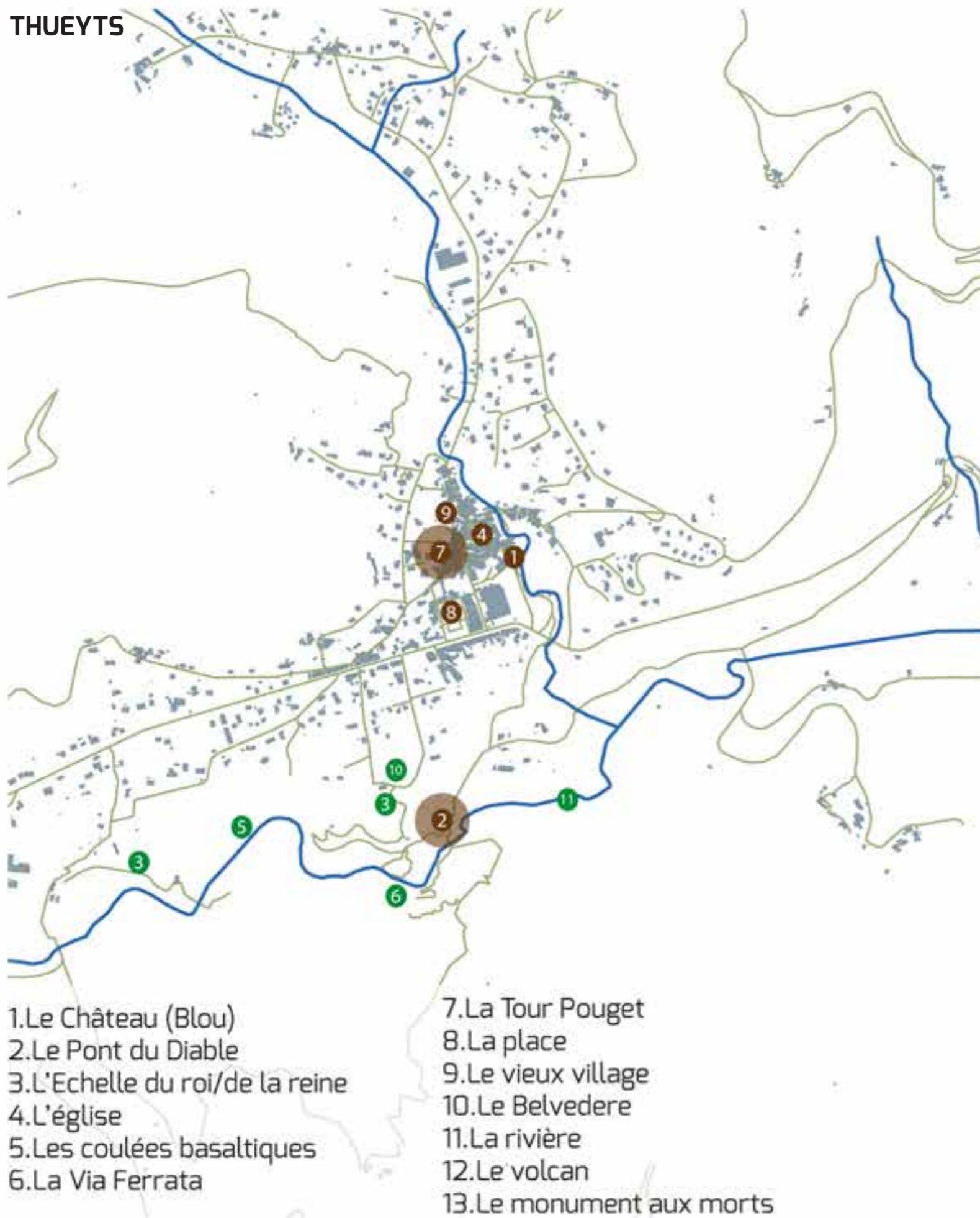
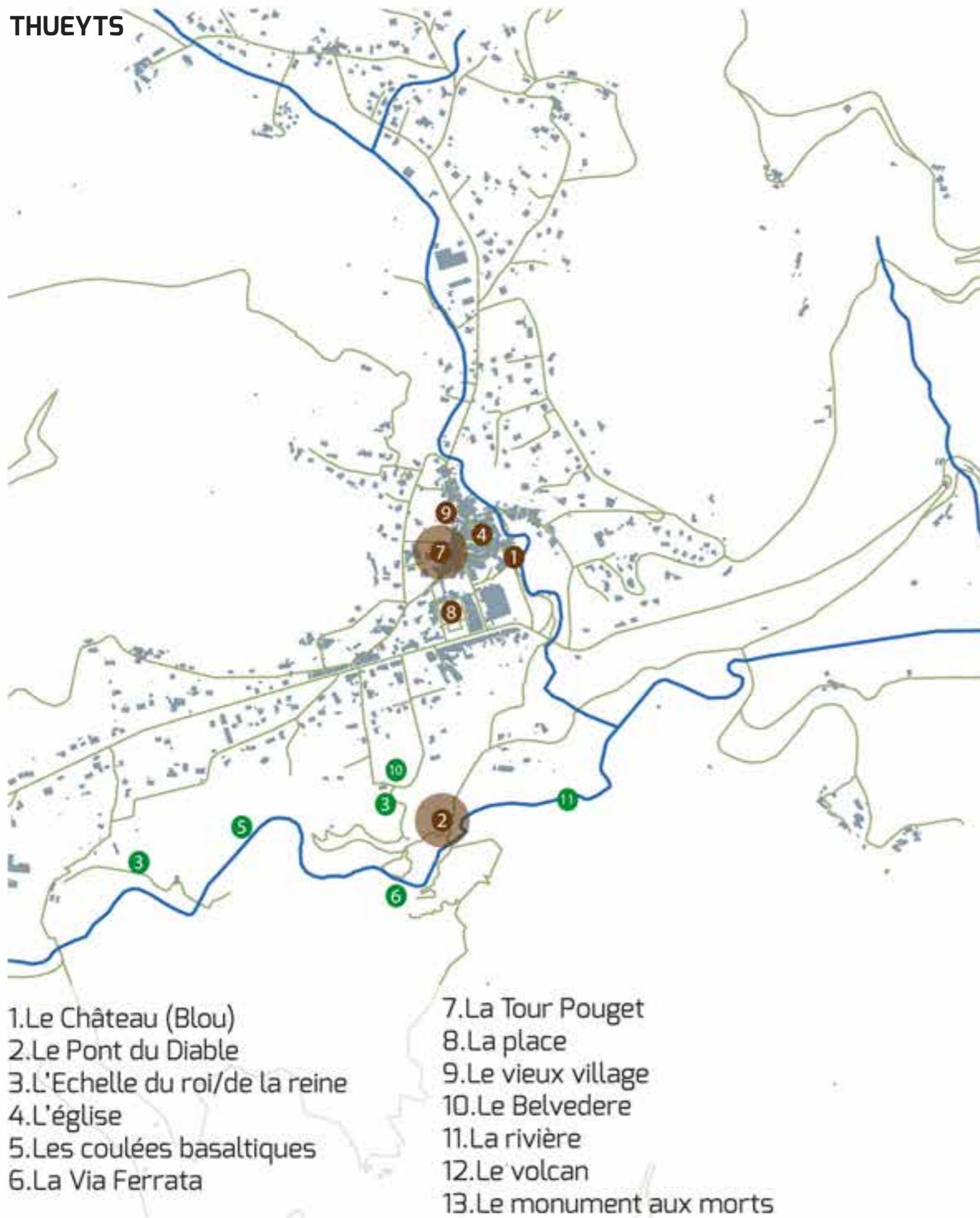
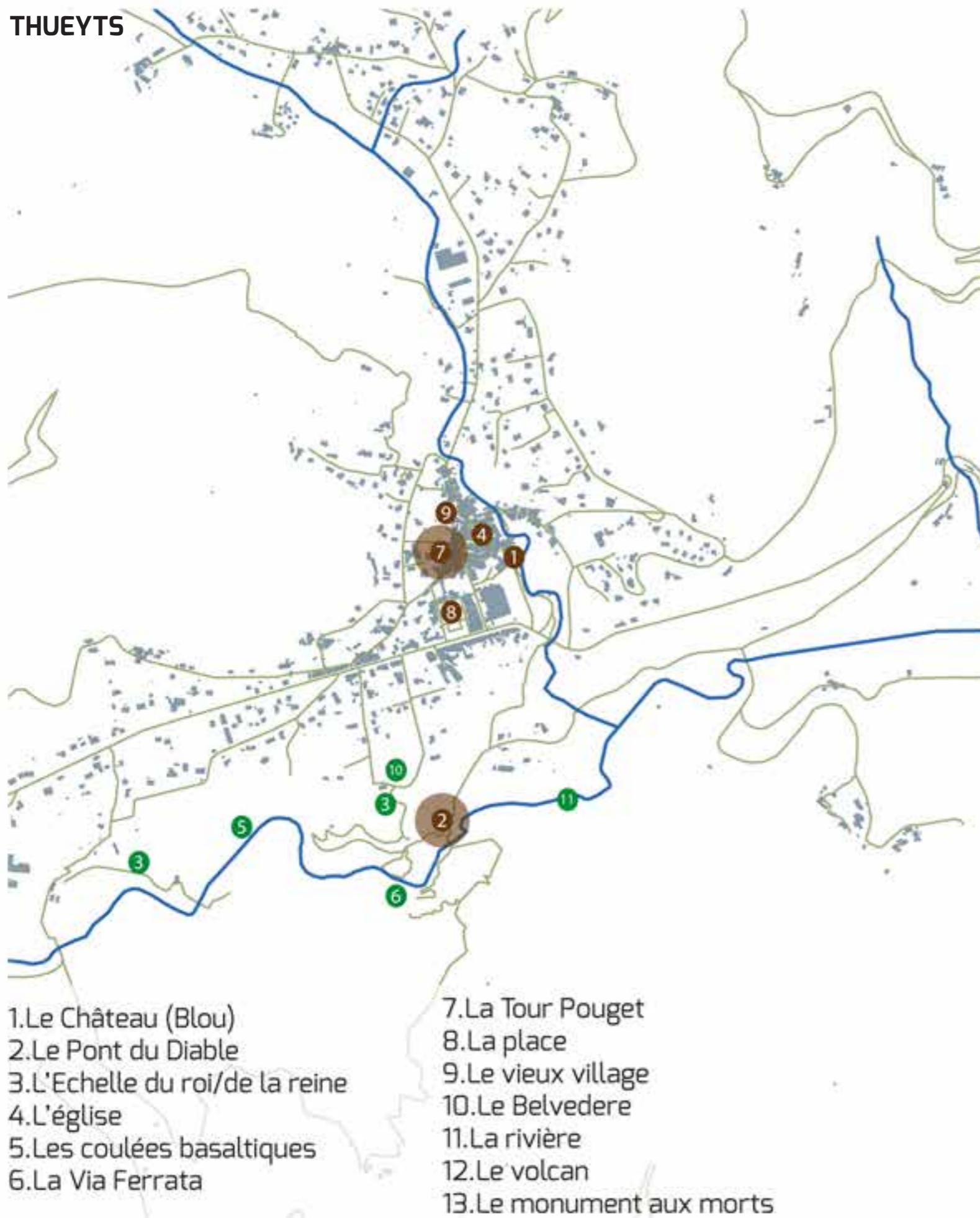
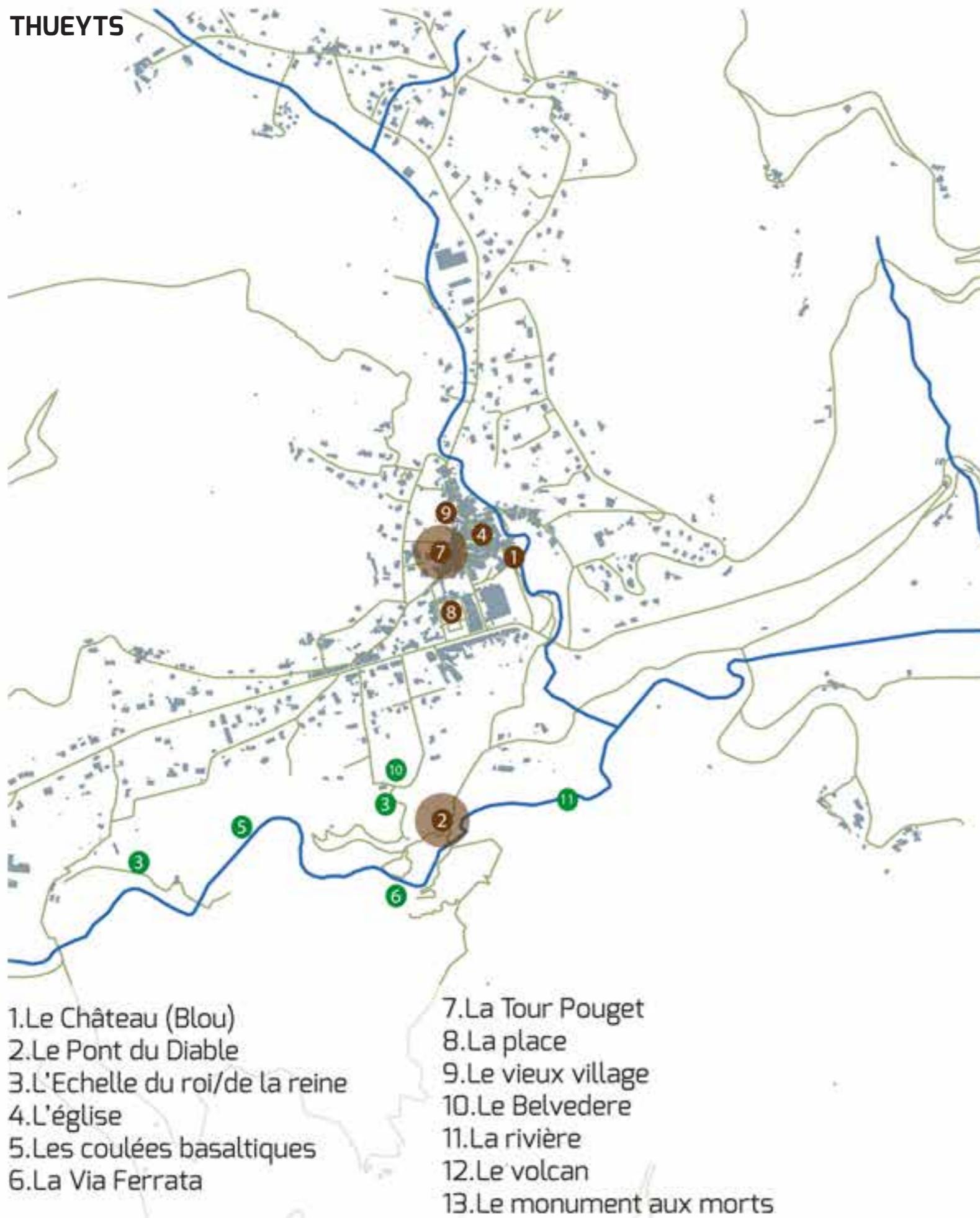
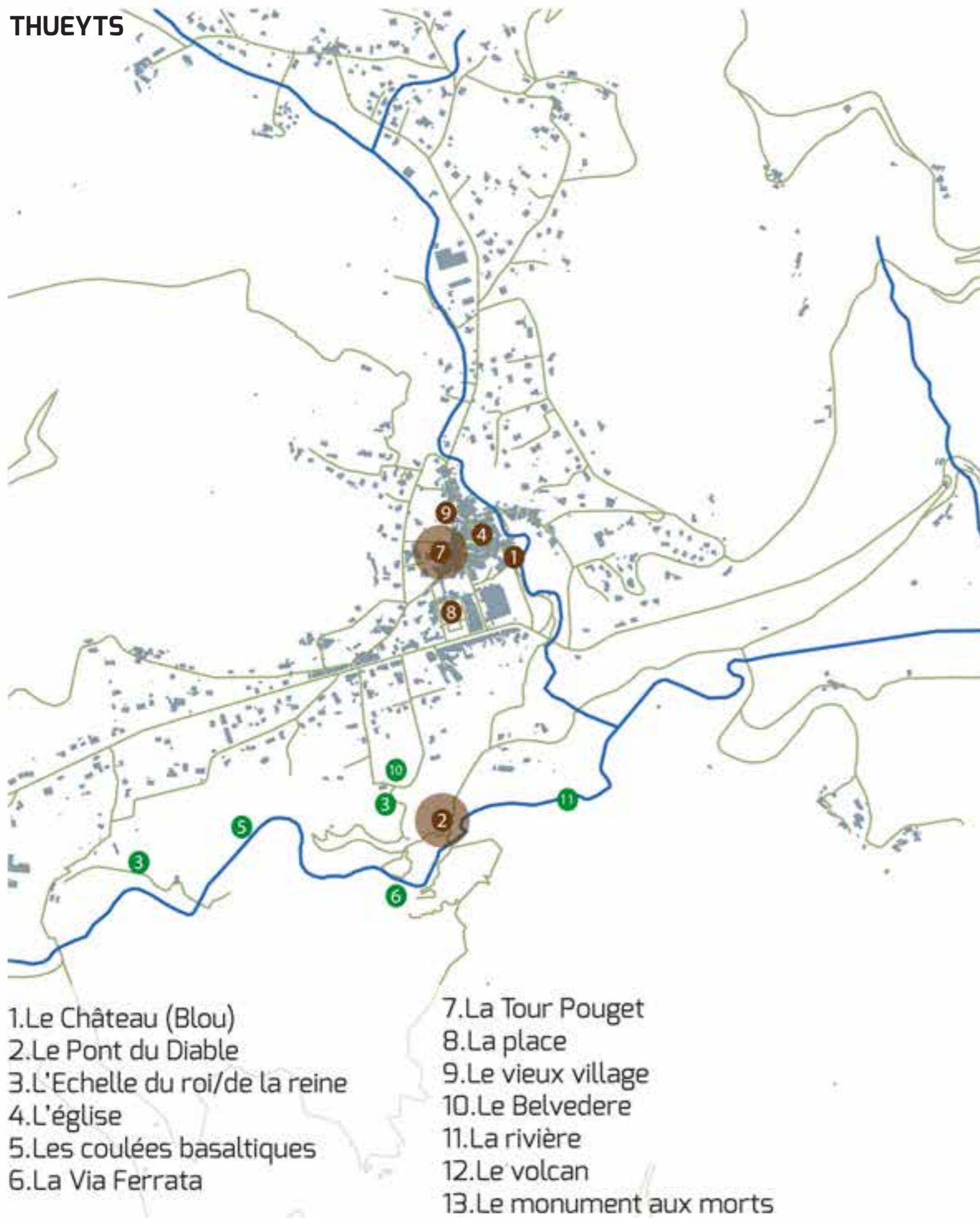
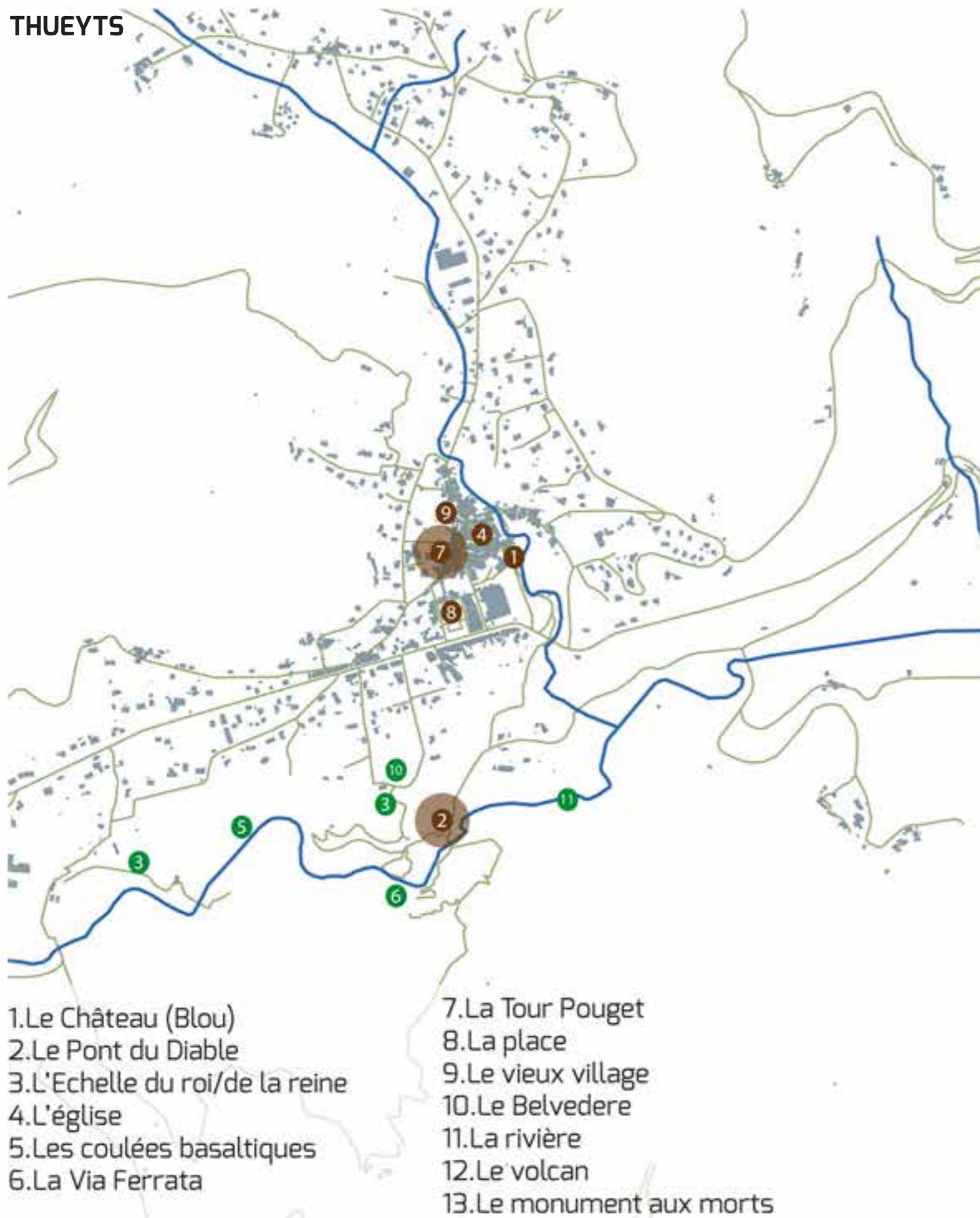
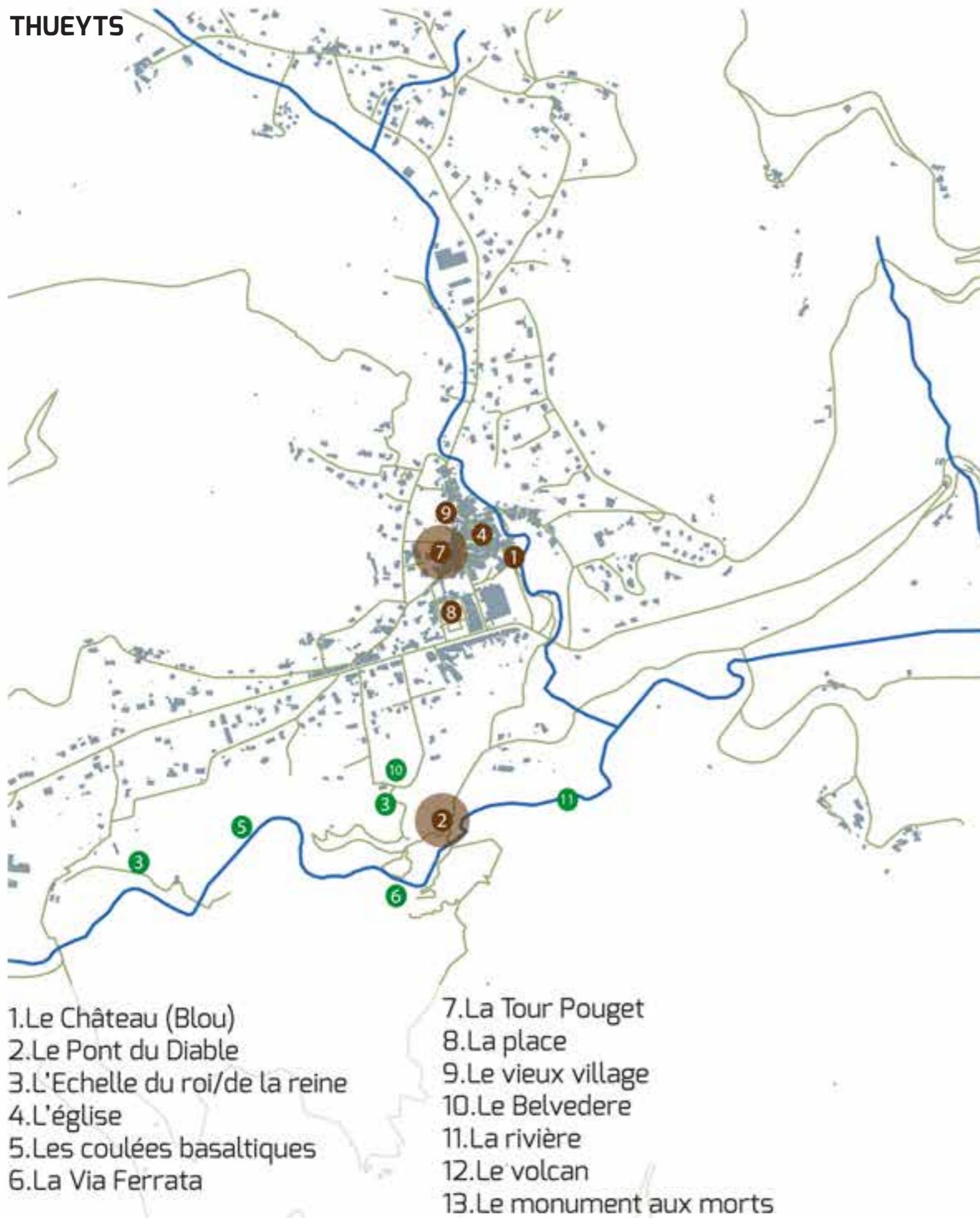
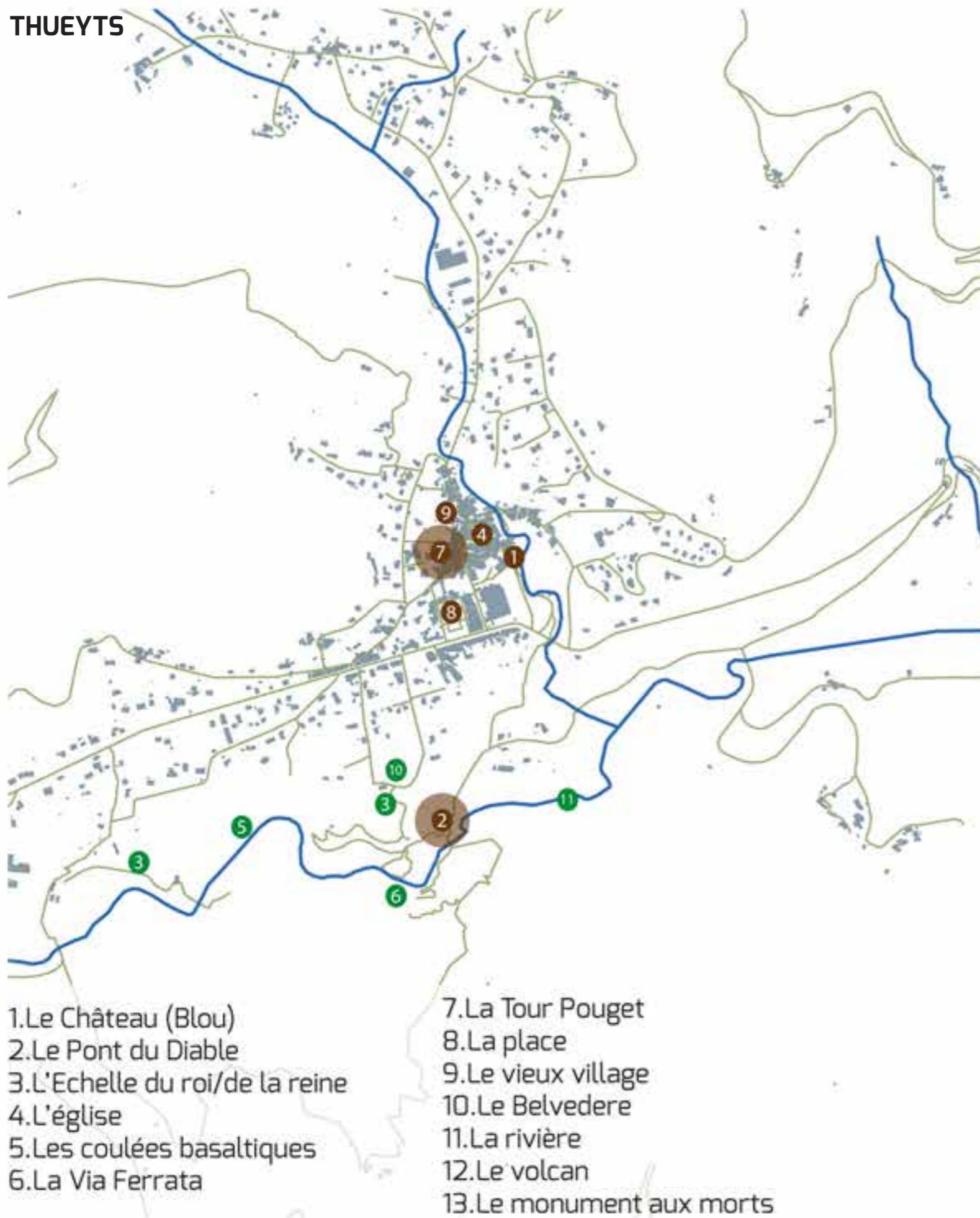
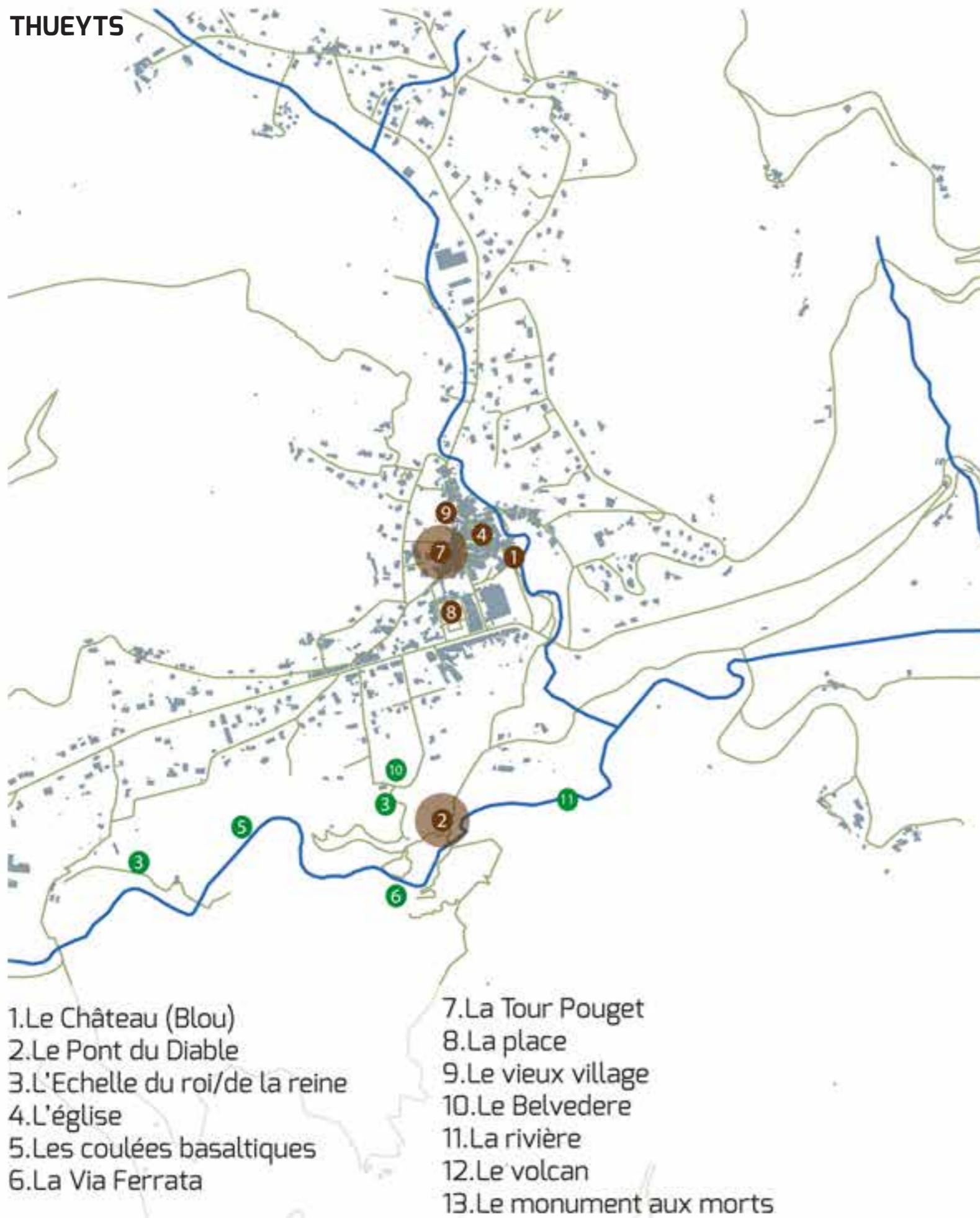
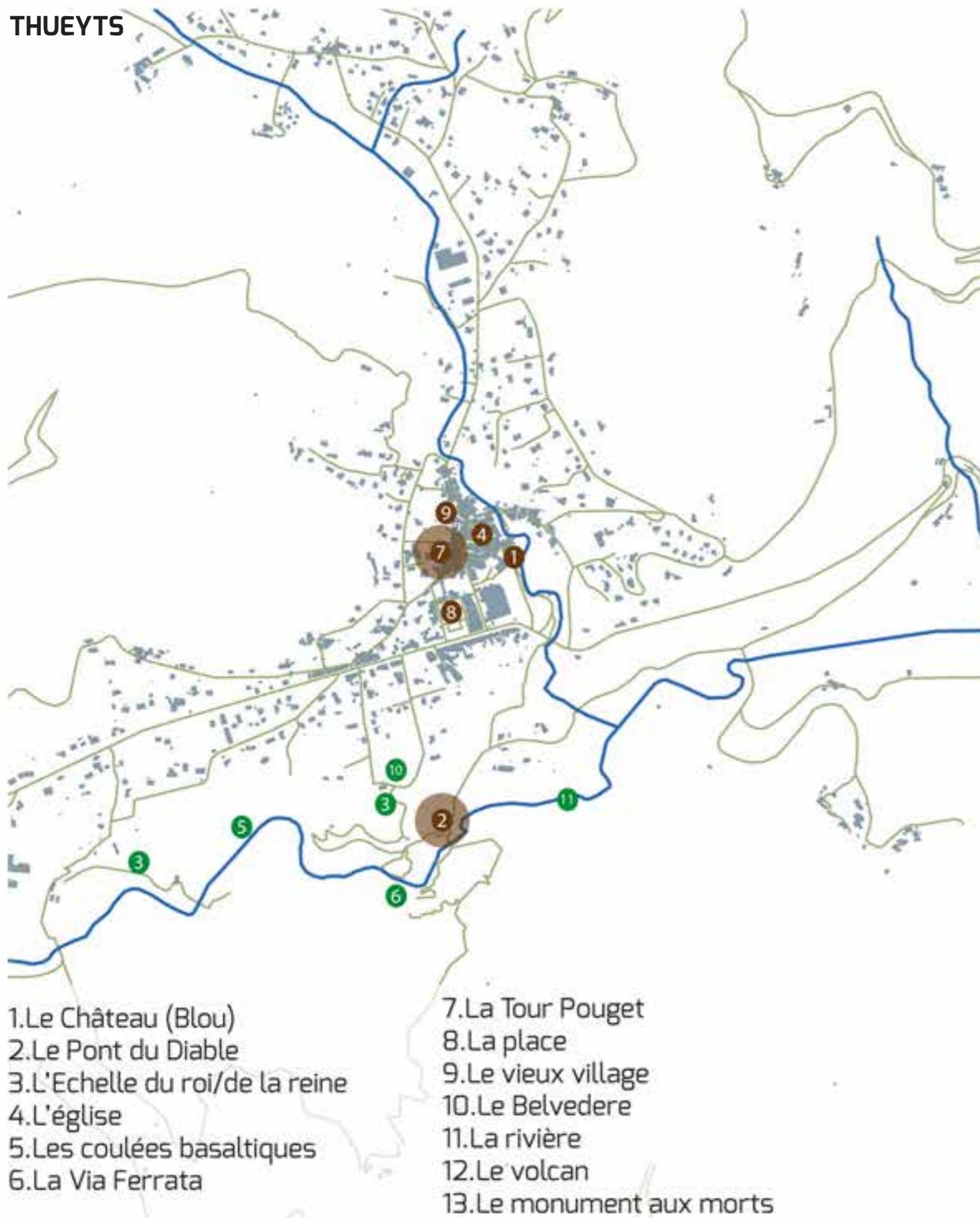
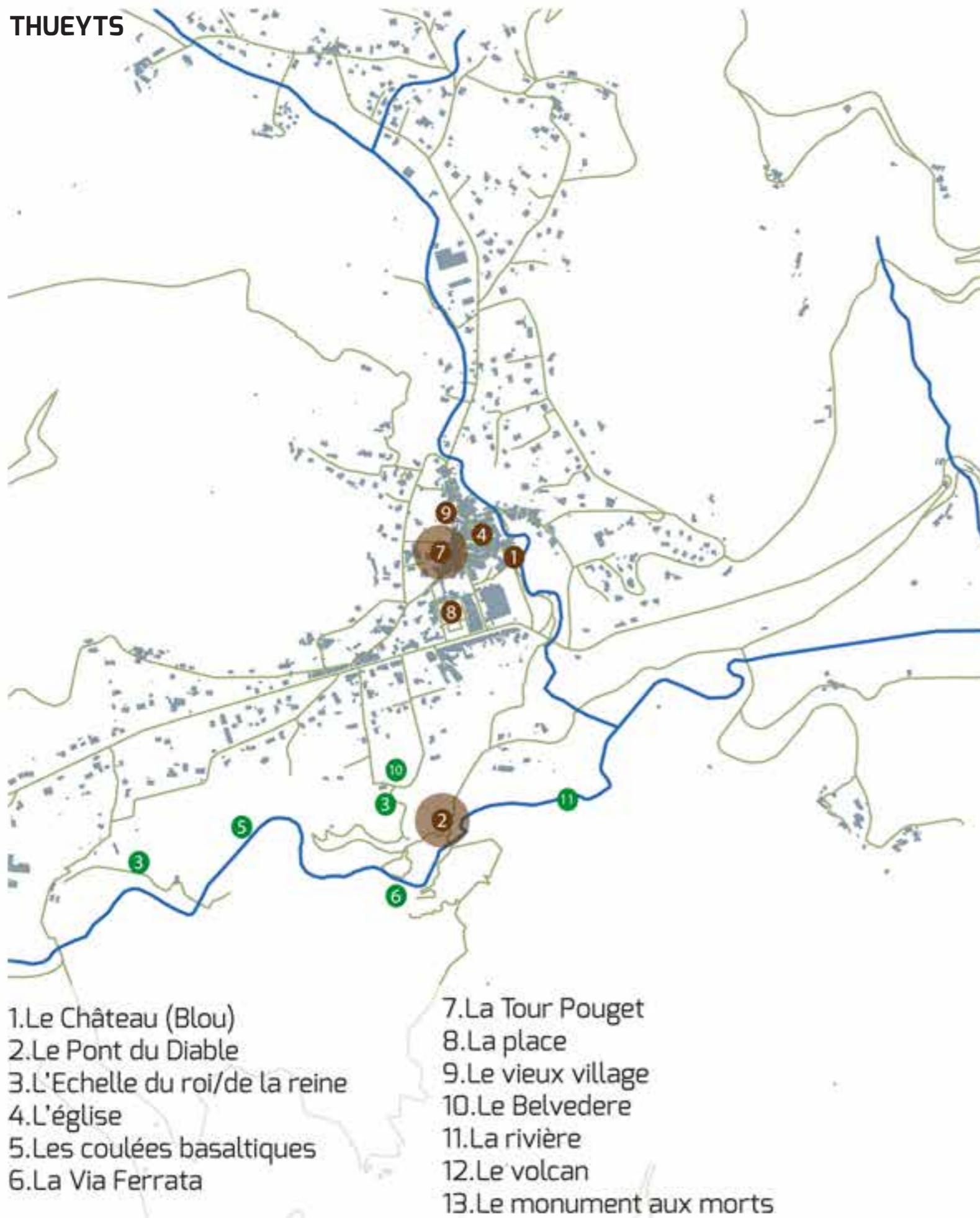
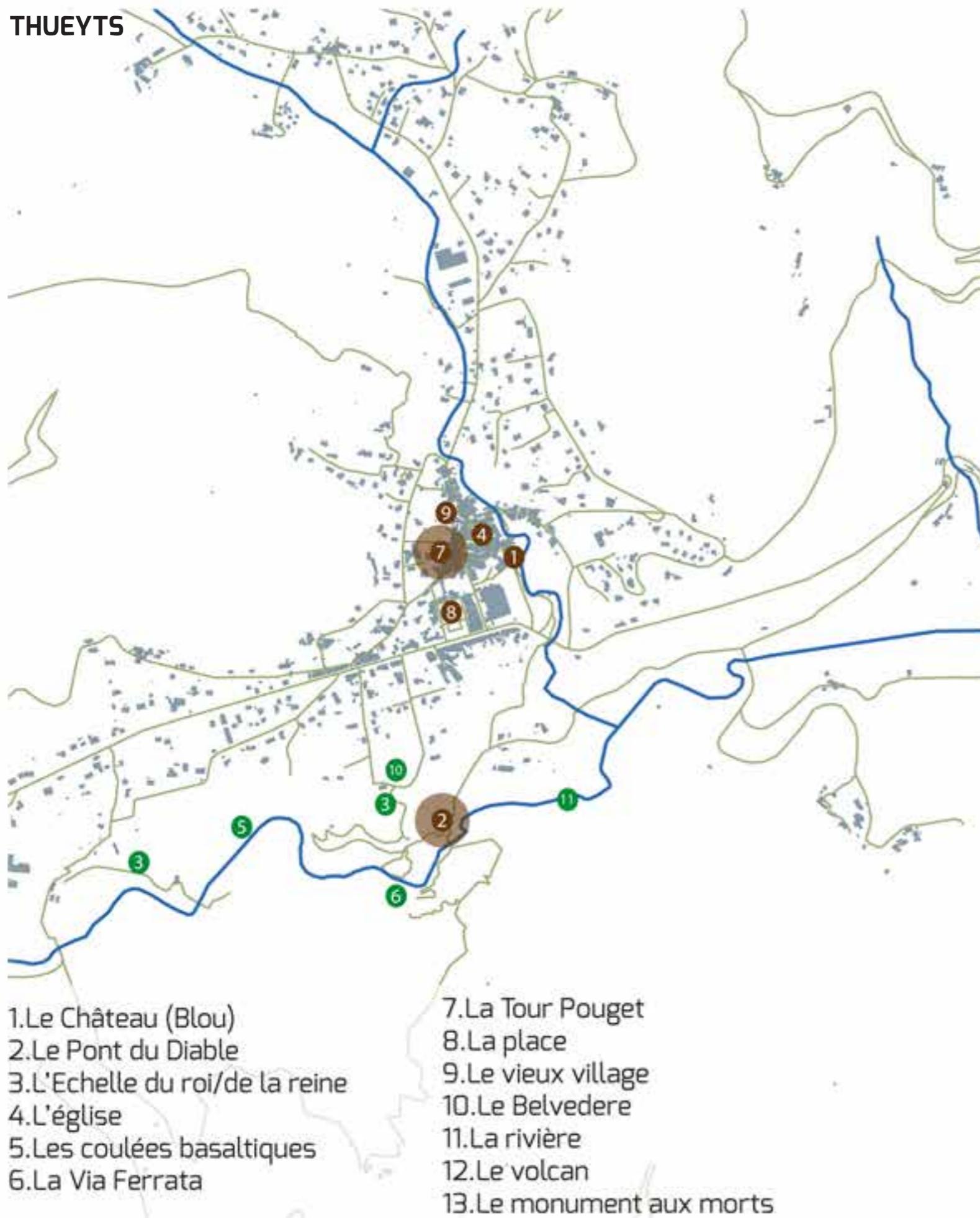
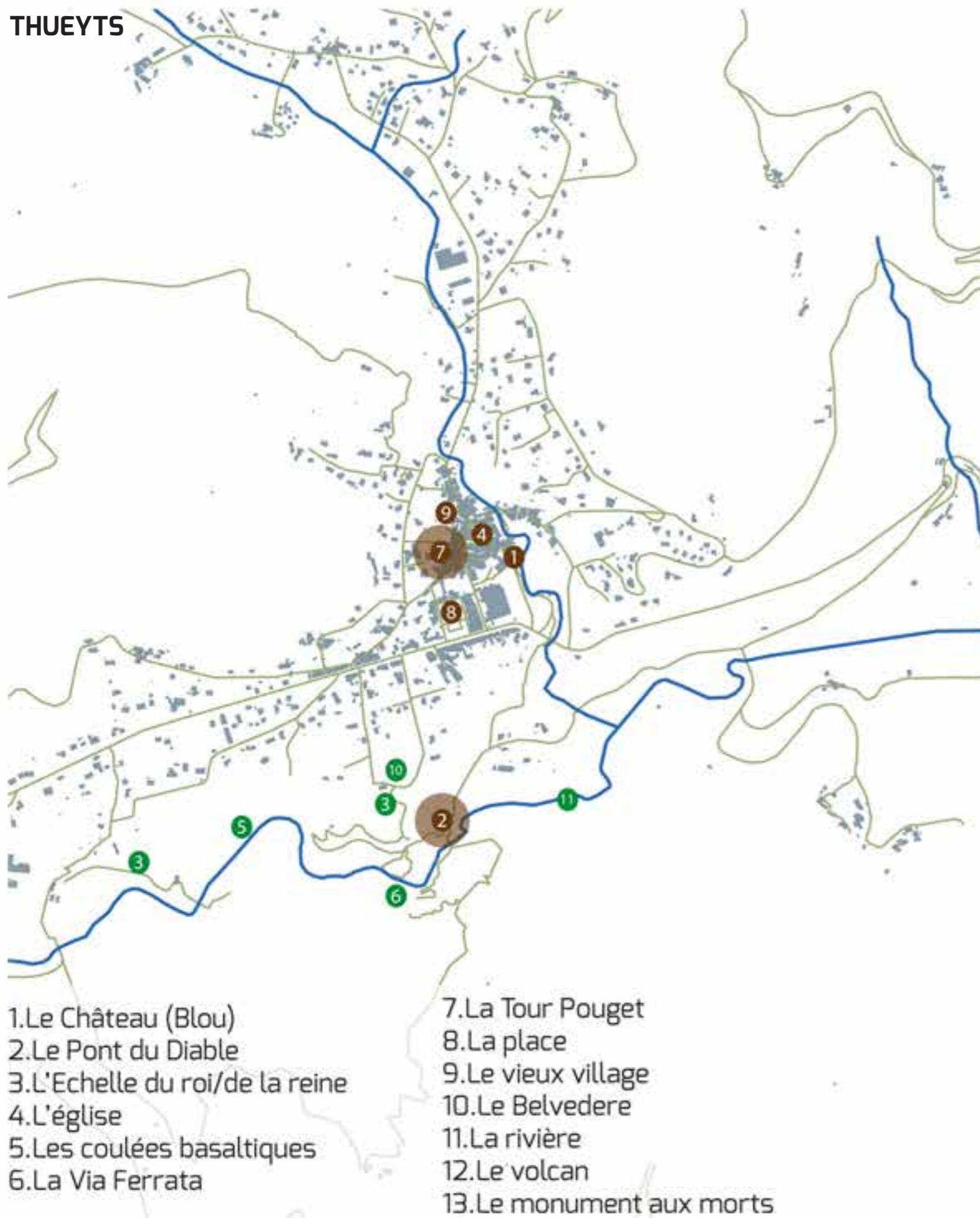
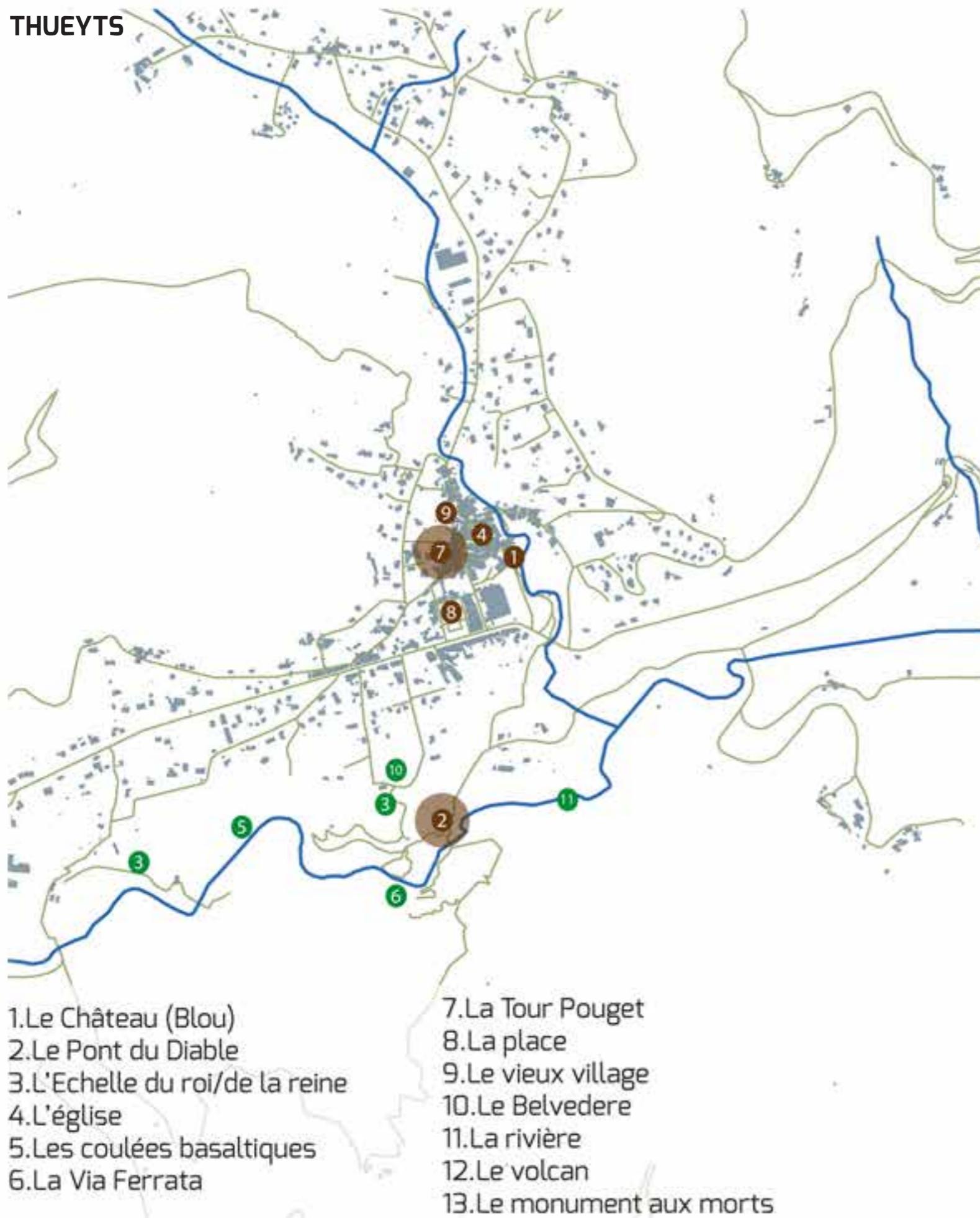
9. Le vieux village

10. Le Belvedere

11. La rivière

12. Le volcan

13. Le monument aux morts



## HABITANTS



### Un patrimoine partagé entre habitants et visiteurs

Le premier constat que nous avons pu tirer de notre diagnostic est que le patrimoine cité est le même autant pour les habitants que pour les visiteurs, toutes communes confondues. En pratique, les points d'intérêts les plus connus au niveau départemental tels que les châteaux, les églises ou le Pont du Diable sont vus comme plus représentatifs que d'autres patrimoines comme le bâti traditionnel ou le petit patrimoine. Ce constat ne diminue pour autant pas l'importance de ces deux dernières catégories mais nous ramène à la réalité d'un générale méconnaissance et d'un manque de considération pour les richesses locales. Nous faisons référence, par exemple, aux nombreux bâtiments auparavant destinés aux moulinages et aux moulins, ainsi qu'aux impressionnantes systèmes de faïsses qui caractérisent les pentes ardéchoises et pourtant peu cités dans nos enquêtes. Nous pouvons alors constater que le patrimoine est identifié comme tel grâce à son attrait touristique et sa fréquentation plus que pour sa réelle valeur historique ou architecturale.

Le deuxième constat est lié à la prédominance, dans la liste des réponses, de sites isolés (une église, un pont) plutôt qu'à des ensembles de sites (les faïsses, les moulinages). En pratique, il s'avère donc plus facile de reconnaître un site qui se distingue pour son exceptionnalité qu'une combinaison d'éléments qui présentent plus ou moins les mêmes caractéristiques. Le label "Village de caractère" portant sur une attractivité générale du patrimoine bâti et paysager, il serait donc nécessaire d'induire une prise de conscience auprès des propriétaires individuels afin de pousser à la conservation ainsi qu'à la promotion de ces-dits patrimoines.



## VISITEURS

## Les menaces (techniques) pour l'architecture traditionnelle

Une conséquence directe serait donc le manque d'entretien pour cette architecture peu considérée mais aussi pour laquelle il est plus difficile d'obtenir des financements qui sont destinés aux monuments remarquables. La rénovation des maisons des centre bourgs et des hameaux est ainsi confiée aux initiatives privatives qui ne disposent pas de temps, de connaissances et de ressources nécessaires pour préserver correctement le bâti. La première menace est donc représentée par les interventions des propriétaires qui utilisent notamment des matériaux qui ne sont pas adaptés aux techniques de constructions traditionnelles. Dans cette catégorie, rentre l'utilisation de l'enduit ciment qui empêche la « respiration » des murs en pierre ou celle du béton à la place du bois pour les parties structurales qui nécessitent une certaine élasticité. Une autre menace est l'aménagement de nouvelles ouvertures dans les façades afin d'obtenir des surfaces d'éclairage plus amples. Les fenêtres, qui, par le passé étaient hautes et étroites sont transformées en ouvertures carrées et les châssis en PVC sont privilégiés au détriment du bois diminuant le confort thermique intérieur.





#### **Les menaces (sociales) pour l'architecture traditionnelle**

En parallèle à ce type de problèmes techniques nous trouvons une menace qui dérive d'un phénomène social : l'abandon des centres-bourgs. Comme nous le préciserons ci-dessous, les quatre communes en question font l'objet d'un déplacement progressif des habitants actifs en dehors des centres-bourgs, laissant ces derniers sans l'entretien nécessaire à sa préservation. La tendance est due au changement des exigences des nouvelles familles qui souhaitent des espaces de vie plus spacieux et des emplacements pour garer une ou plusieurs voitures. Un autre point, peut-être moins alarmant, mais tout autant diffusé dans les villages est la présence de maisons secondaires qui, en moyenne, représentent un tiers des résidences et restent inhabitées la majorité de l'année.

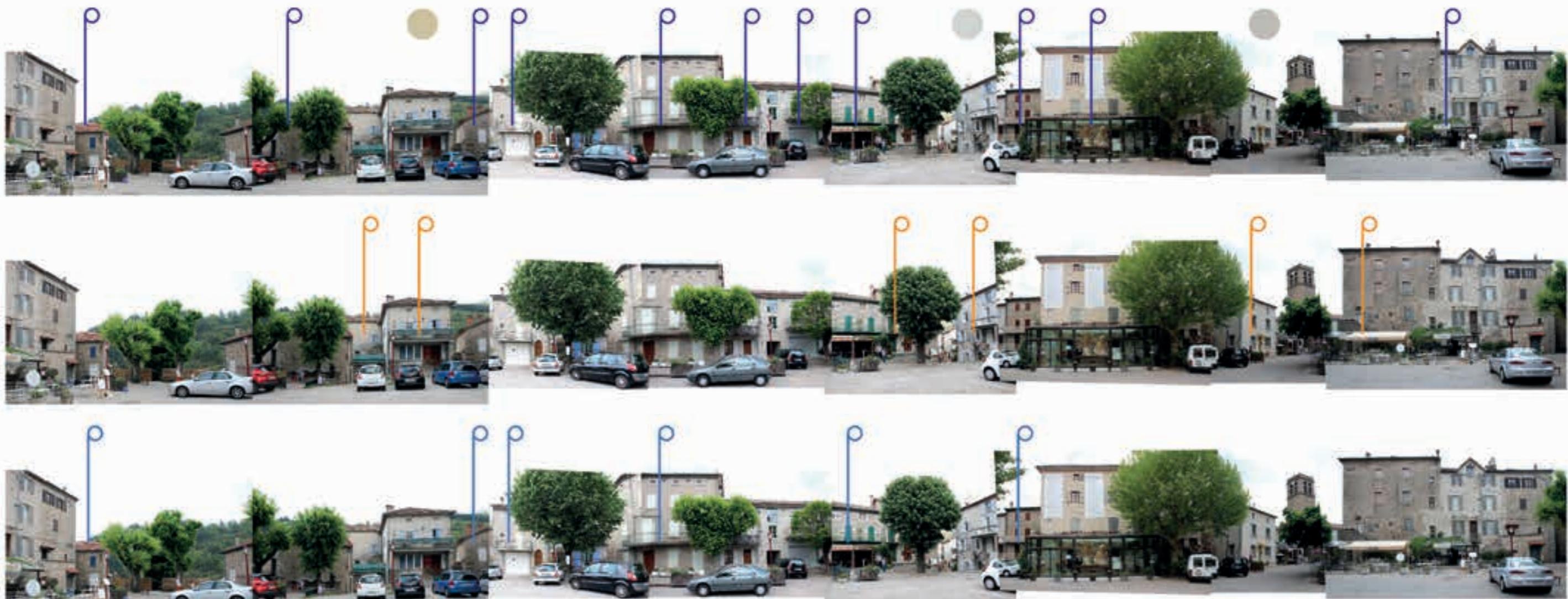
Une fois que nous avons eu identifié les risques majeurs auxquels le bâti ancien est exposé, nous avons cherché des éléments de preuve en prenant comme échantillon les places des quatre villages. Bien conscients qu'il s'agit d'une analyse partielle, les places sont néanmoins des lieux représentatifs des dynamiques du village, elles peuvent même être considérées comme une vitrine pour un village classé.

## Antraigues-sur-Volane, la place comme un point d'arrivée

Antraigues-sur-Volane est le village qui dispose, en proportion, du nombre le plus important de maisons en pierre apparente qui donnent sur la place ainsi que de la plus grande uniformité de couleurs de façades. Autour de la place se situent de vieilles ruelles qui sont généralement en bon état de conservation. Nous pouvons constater que, en l'absence de points remarquables, le vieux bourg d'Antraigues-sur-Volane est uniforme et caractérisé par une architecture traditionnelle qui se concentre autour de la place, véritable point fort pour la vie locale et pour l'arrivée des visiteurs. Néanmoins, persistent au niveau de l'espace central et des voies d'accès des ajouts en béton (escaliers, terraces) qui défigurent son image globale, ainsi que des obstacles qui empêchent la vue de la place vers le paysage alentours. Le bâtiment sur quatre étages qui accueille, au rez-de-chaussée, le restaurant « Le Podello » reste dans un état dégradé et, au vu de sa taille et de sa position, mériterait une rénovation. Même si un tiers de l'habitat paraît inhabité, le centre bourg est vivant et fait office de connexion avec d'autres points d'intérêts comme le pont de l'Huile ou le future Plan d'eau.

-  Façades en pierre
-  Façades abimées par l'humidité
-  Maisons non habitées

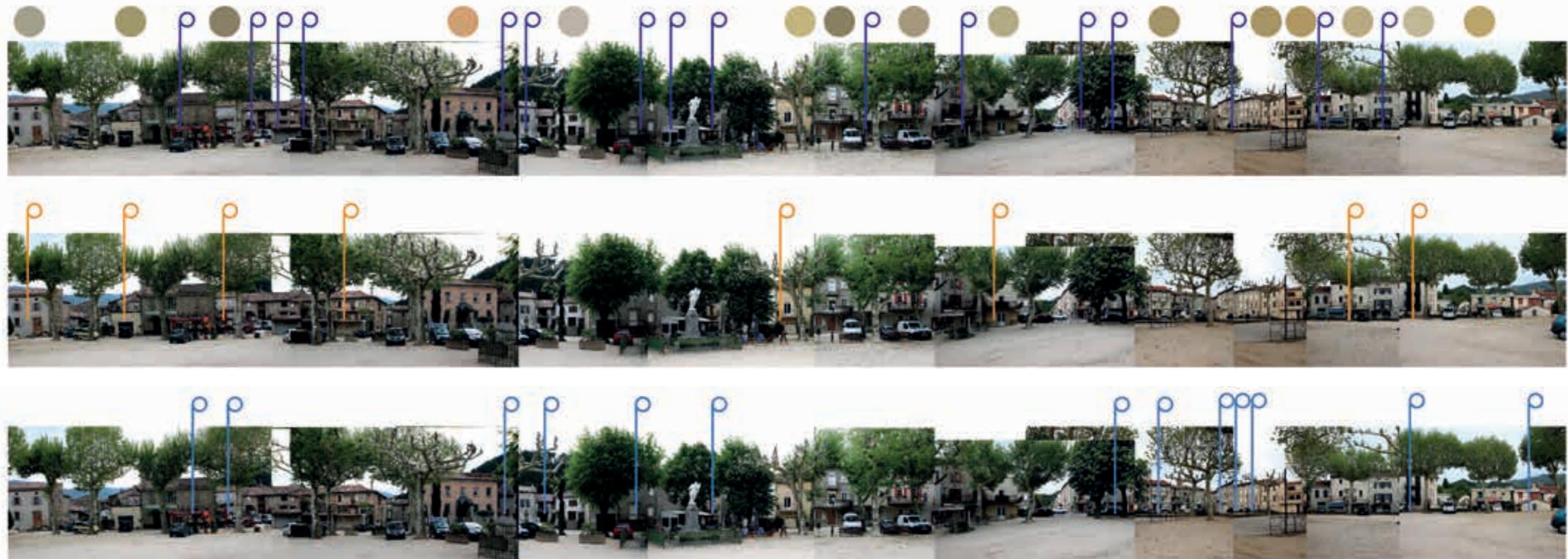
A



## Jaujac, un village centralisé

Jaujac peut se targuer d'une place spacieuse, autour de laquelle se développe un grand nombre d'activités. Nous avons dénombré quarante-sept unités (en comptant le nombre d'accès aux bâtiments) qui donnent sur cet espace et dont les couleurs sont assez uniformes, à l'exception du bâtiment accueillant la mairie, qui se détache par sa tonalité rosée. Du côté sud-ouest, quelques maisons ont construit des garages, qui font également office de terrasse, et détériorent l'espace. Sur le côté sud-est, la chute de l'avion de 1953, a eu pour conséquence la construction de bâtis en béton et la création d'espaces vides. A nouveau, un tiers de l'habitat paraît inhabité mais la place est toujours vivante grâce aux restaurants, aux commerces et à la présence constante d'habitants. Le Chastelas mérite une mention spéciale ; il est moins fréquenté que l'autre bord du Lignon mais est mieux conservé, de manière homogène, avec ses maisons en pierre et ses jardins en terrasse.

- Façades en pierre
- Façades abimées par l'humidité
- Maisons non habitées



## Meyras, évolution long de la Rue Grande

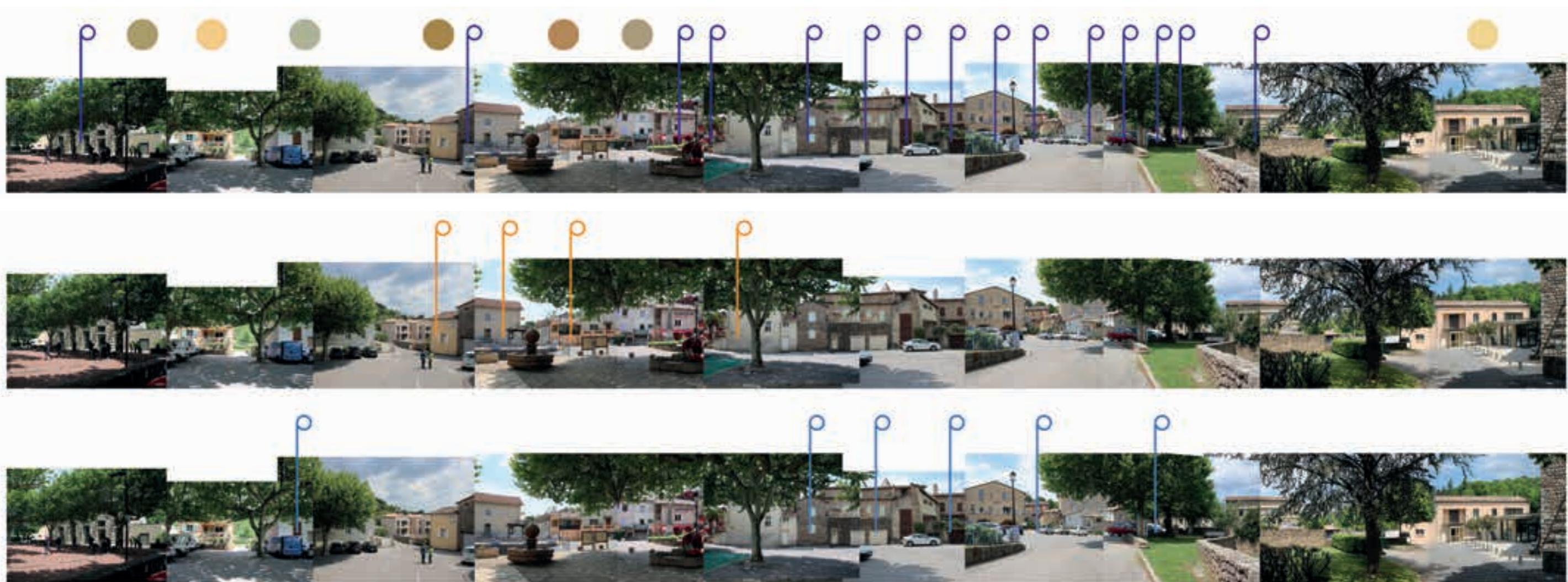
À Meyras, la place n'a pas la même importance que dans les autres villages : cet espace s'organise sur deux niveaux mais est le résultat d'interventions récentes plutôt que d'un processus historique. La construction de la nouvelle salle polyvalente, qui se caractérise par sa forme rectangulaire, sur le côté Est est notamment venue fermer un espace qui donnait sur la D26. De ce fait, la place du Champs de Mars ne présente pas une cohérence architecturale particulière sans pour autant présager une mixité d'utilisation dans le futur. Le « vrai » centre bourg se développe autour de l'église Saint Étienne et le long de la rue Grande qui connecte cette dernière avec le Relais des Muletiers : il s'agit de maisons qui conservent, sur leur linteau, des symboles religieux gravés dans la pierre. Contrairement à Antraigues-sur-Volane et à Jaujac, la place et plus en général le centre bourg restent peu fréquentés et offrent peu de commerces.

- Façades en pierre
- Façades abimées par l'humidité
- Maisons non habitées

M

Enduit  
14

Pierre  
15



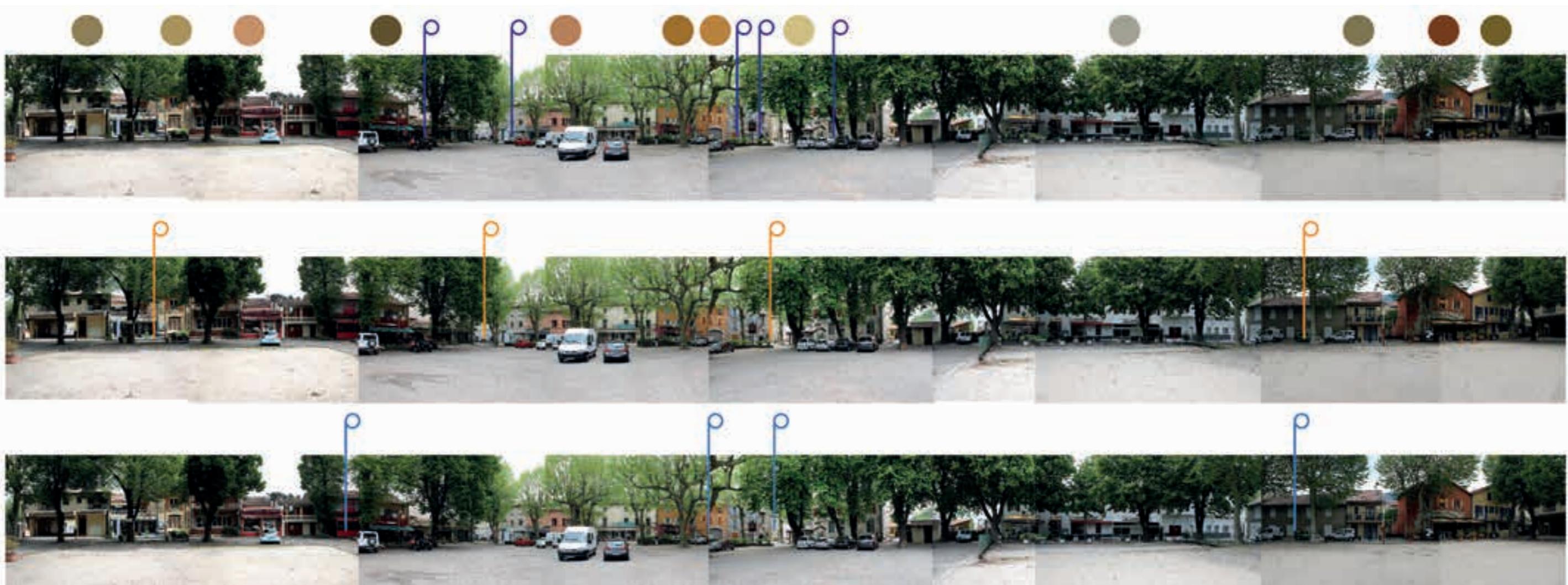
## Thueyts, la place comme trait d'union

Thueyts est le village où l'architecture de la place et celle du centre bourg se différencient le plus. La première s'insère dans la logique du village linéaire long de la nationale 102, la deuxième se développe avec des ruelles circulaires autour de l'église St Jean Baptiste. Par conséquent, la place présente un grand nombre de façades enduites par des couleurs variées qui vont du jaune au rose, ainsi que des enseignes et des terrasses propres aux commerces. Tout en considérant qu'il sera impossible de la transformer en un emblème de l'architecture traditionnelle, il s'agit, ici, de valoriser la place comme un trait d'union entre les deux parties du village qui ont de fortes potentialités. Notamment, l'offre commerciale le long de la nationale et la richesse du centre bourg qui comprend la Tour Pouget, le Château de Blou, la Chapelle St Roch, l'Église St Jean Baptiste et le Couvent Marie Rivier.

-  Façades en pierre
-  Façades abimées par l'humidité
-  Maisons non habitées

T

Pierre  
5  
Enduit  
25



## Une labellisation méritée?

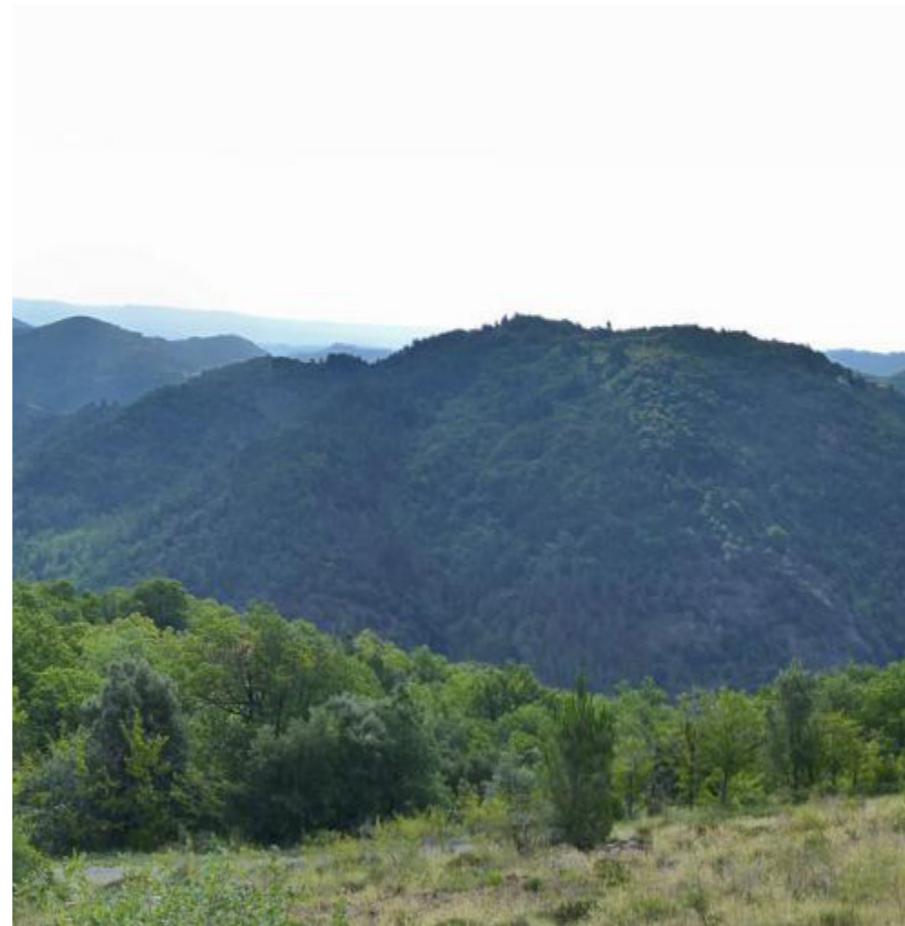
L'état de l'art que nous avons réalisé nous parle de la nécessité d'effectuer des efforts de conservation plus importants autour du patrimoine bâti. Paradoxalement, ce sont les centre-bourgs et les hameaux les plus anciens qui ont besoin d'un meilleur entretien, encore plus que les châteaux ou les églises qui sont généralement bien restaurées. Les façades abîmées par l'humidité, les couleurs criardes, les maisons abandonnées ou incohérentes avec ce qui les entourent sont la norme plutôt qu'une exception et nous rappellent l'importance des instruments réglementaires en matière d'urbanisme. Là où ces derniers ne peuvent encore intervenir (les PLUI sont en cours d'élaboration comme nous le verrons plus tard), il reviendrait aux mairies ou, même, à la charte des Village de Caractère d'agir en offrant aux propriétaires les moyens de restaurer correctement leurs bâtis. Avant même d'un soutien économique, comme celui présent à Thueyts pour la restauration des façades, nous pourrions imaginer un partage de conseils-accompagnement technique pour les particuliers entreprenant une démarche d'auto construction ou d'auto rénovation.



## 5.2 > L'AUTRE RICHESSE DE L'ARDÈCHE: LE PAYSAGE

### Un relief formé par les volcans stromboliens

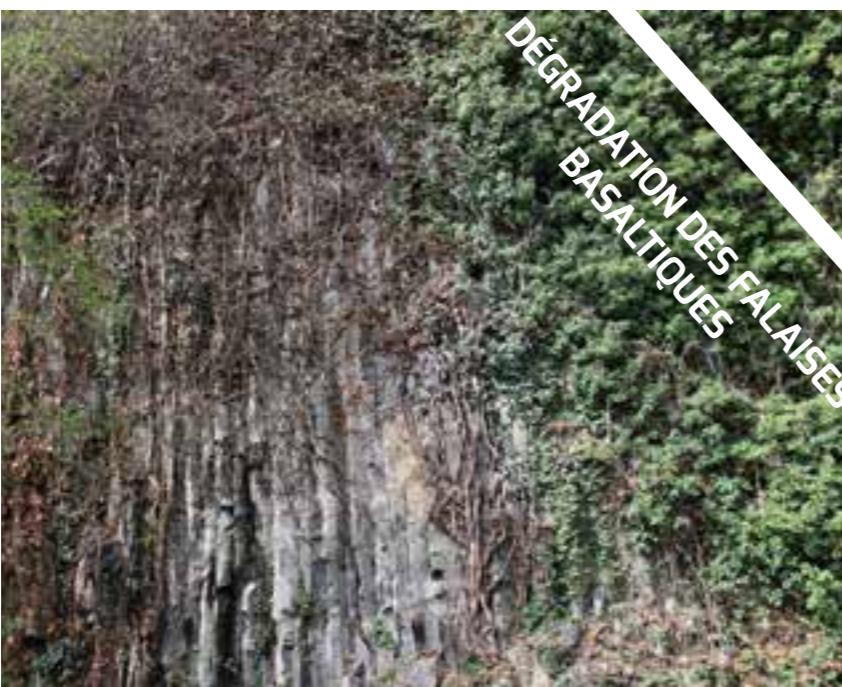
Le patrimoine bâti n'est pas la seule richesse du département, au contraire, il s'inscrit dans un paysage unique qui lui permet d'exister. Les quatre villages s'inscrivent notamment dans des vallées qui ont été façonnées par les volcans Stromboliens assez jeunes (30.000ans): avec la formation de différents points d'intérêts naturels tels que cascades, rivières et coulées basaltiques. De plus, les terres volcaniques de l'Ardèche Méridionale sont très fertiles ce qui a favorisé un développement du pastoralisme et de cultures comme les châtaigneraies, la viticulture ou l'arboriculture en liant indissolublement les activités humaines et la topographie. Des faïsses composées de systèmes d'irrigation (comme les bâalières) ont été bâties afin d'adapter ces cultures aux reliefs escarpés des versants. En fait, nous avons assisté à la création des paysages spécifiques qui sont le résultat du travail et du savoir-faire des agriculteurs. Afin de les entretenir, aujourd'hui, il s'agit d'y maintenir des activités agricoles (comme la culture de châtaignes) sur la base du principe de la rentabilité: il serait difficile de réussir à les conserver uniquement pour des attractions esthétiques ; il faut aussi que ces derniers soient économiquement utiles.



## Des menaces multiples pour le paysage

Le problème majeur pour le paysage ardéchois dérive de la rupture de ce principe: une fois que la culture de fruits ne fut plus rentable à cause de la concurrence ou des changements climatiques les pentes des montagnes se sont vidées, jusqu'à ce que, parfois, il ne reste plus aucun agriculteur, comme c'est le cas aujourd'hui à Thueyts. Ceci a entraîné de multiples effets collatéraux tels que : la fermeture du paysage, la disparition des hameaux et des faïsses, les problèmes hydrogéologiques.

### Abandon



Lorsque ces patrimoines paysagers ne sont plus entretenus par l'homme via les pratiques agricoles ou de loisirs ces espaces se referment et se dégradent. Ce phénomène se traduit par une densification de la végétation spontanée (lande à genêt, à callunes ou chênesverts) qui masquent les éléments patrimoniaux ou les détériorent via leurs racines. Ces patrimoines paysagers sont alors oubliés sous la végétation et finissent par disparaître. L'autre problématique de cette tendance à la fermeture des paysages est que les sites sont rendus difficiles d'accès et, une fois que la végétation ligneuse est installée, il est plus difficile de rouvrir ces paysages. Il s'agit alors d'entretenir ces paysages par diverses appropriations notamment touristiques ou agricoles.

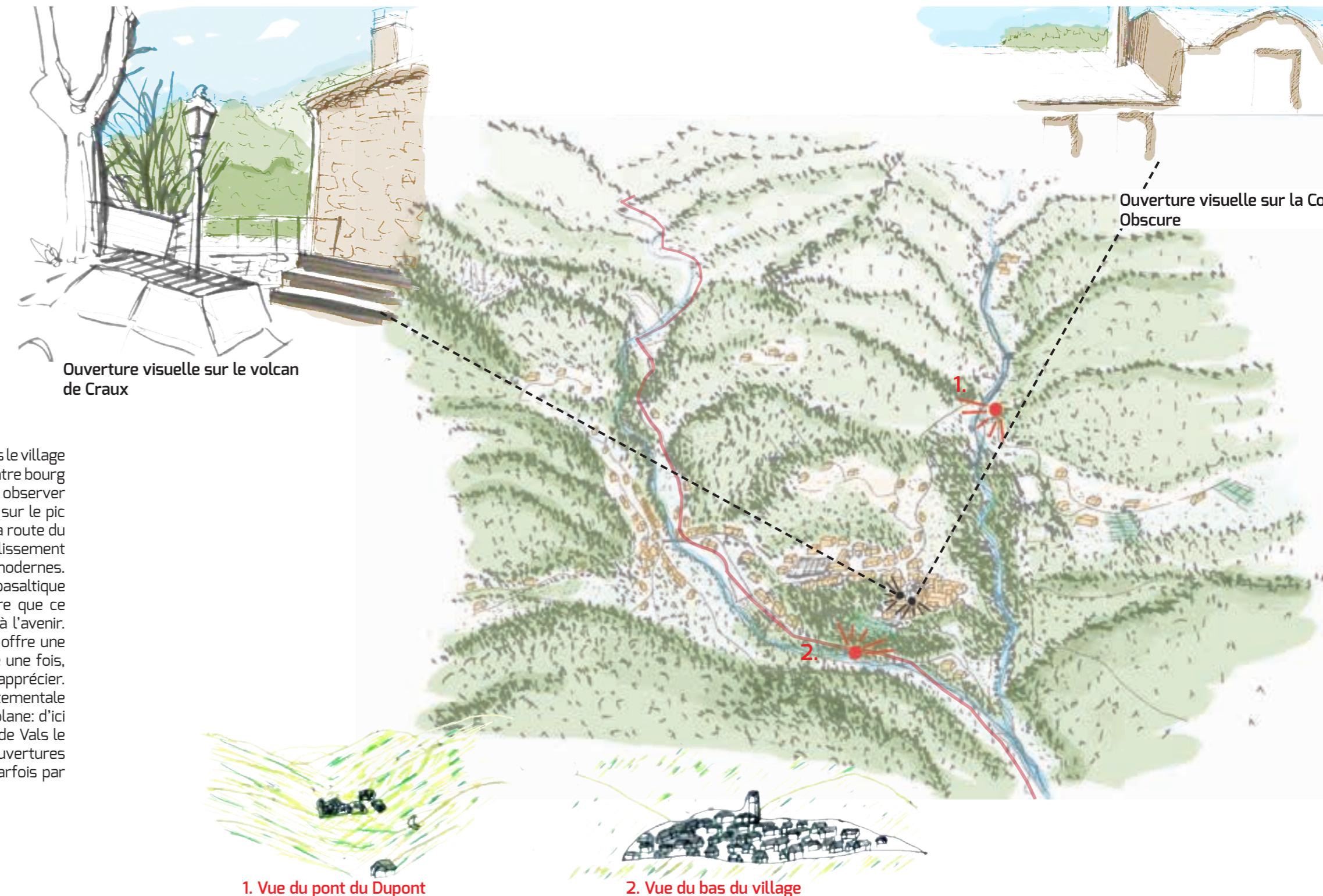
S'il est vrai que l'abandon des pentes est nuisible pour le manque d'entretien, la présence humaine est tout aussi nuisible quand cette dernière est concentrée dans l'espace et dans le temps. L'Ardèche ne connaît pas encore les problèmes des grandes concentrations urbaines mais est quand même sujette au grignotage des espaces naturels, aux coupes rases et à la dégradation des cours d'eau lors de la période estivale.

## Impacts humain



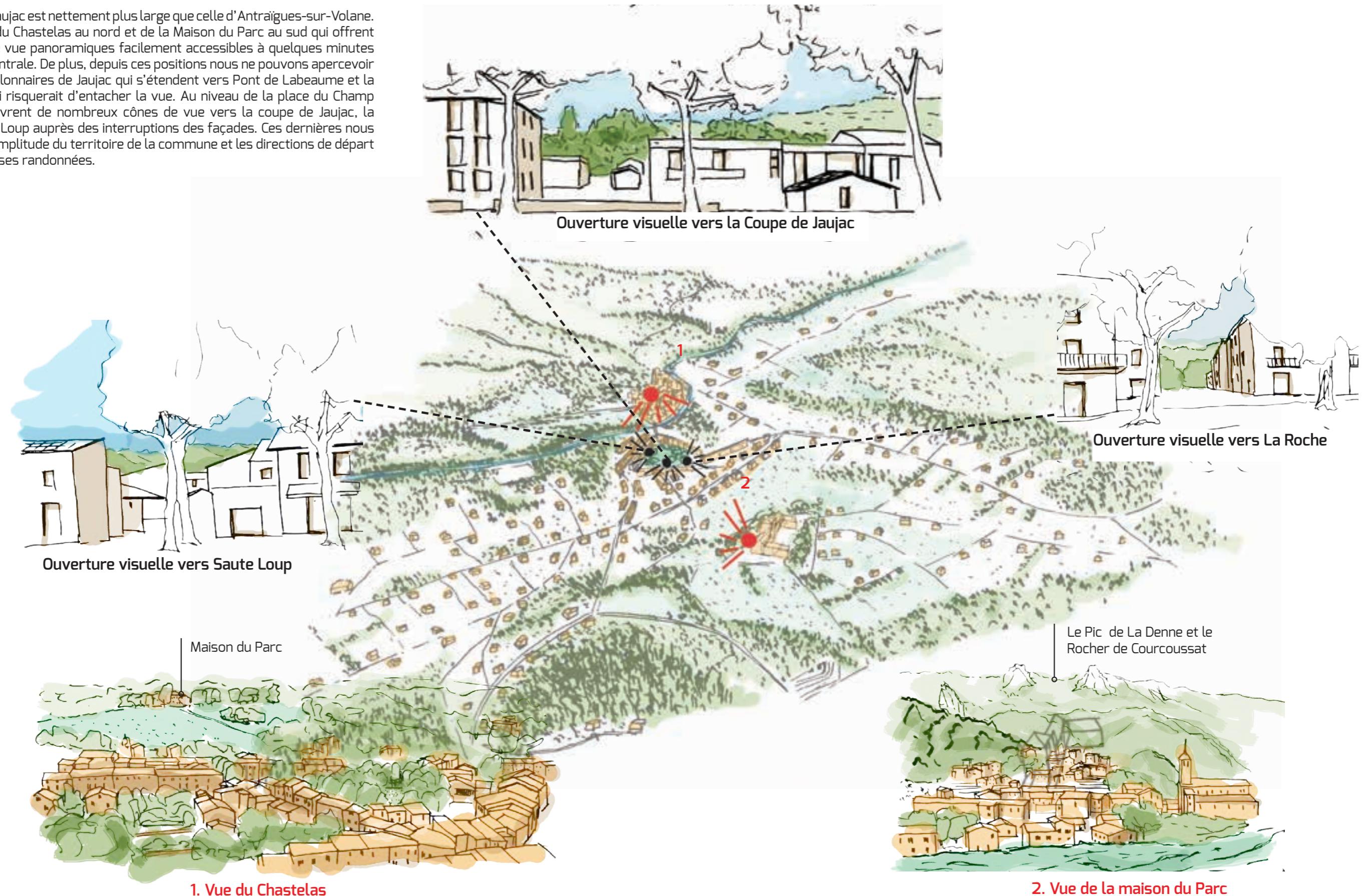
## Cônes de vue et suggestions

Selon le principe de non-exhaustivité que nous avons suivi jusqu'à maintenant, un bonne méthode pour souligner les forces et les faiblesses du paysage en tant que "partie de territoire telle que perçue par les populations" est la méthode des cônes de vue. Ce terme désigne précisément "un cône angulaire sous lequel est vu un site à partir d'un point de vue particulier". Les cônes de vue ne sont pas seulement un instrument d'analyse, mais aussi un instrument prospectif pour valoriser des lieux spécifiques (volcan de Craux, ..) au stade du projet. Ils permettent de connecter le cœur du village à son environnement proche et de donner envie d'aller découvrir ces lieux.



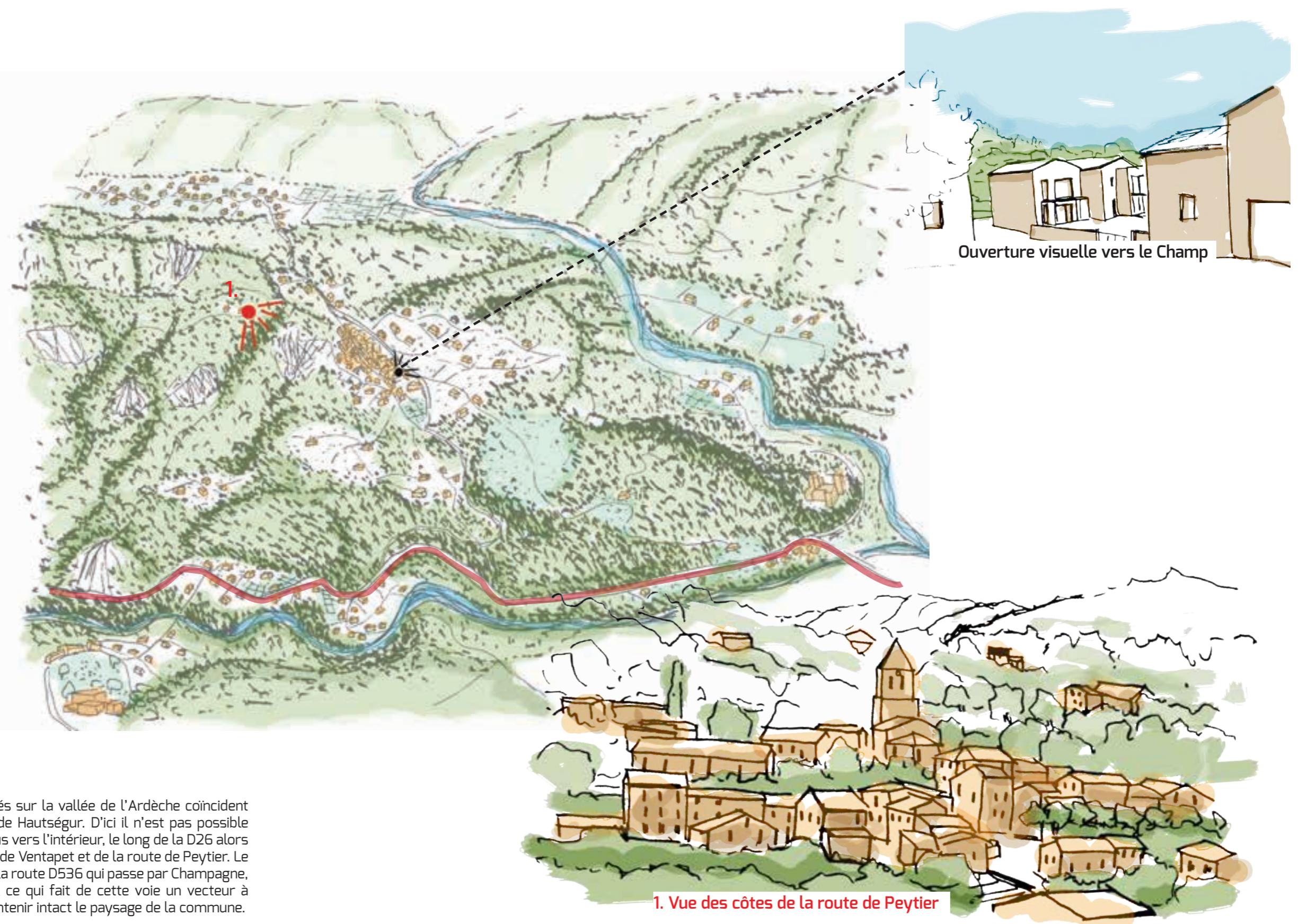
## JAUJAC

La vallée de Jaujac est nettement plus large que celle d'Antraigues-sur-Volane. Elle dispose du Chastelas au nord et de la Maison du Parc au sud qui offrent des points de vue panoramiques facilement accessibles à quelques minutes de la place centrale. De plus, depuis ces positions nous ne pouvons apercevoir les zones pavillonnaires de Jaujac qui s'étendent vers Pont de Labeaume et la Souche et qui risquerait d'entacher la vue. Au niveau de la place du Champ de Mars s'ouvrent de nombreux cônes de vue vers la coupe de Jaujac, la Roche, Saute Loup auprès des interruptions des façades. Ces dernières nous suggèrent l'amplitude du territoire de la commune et les directions de départ des nombreuses randonnées.



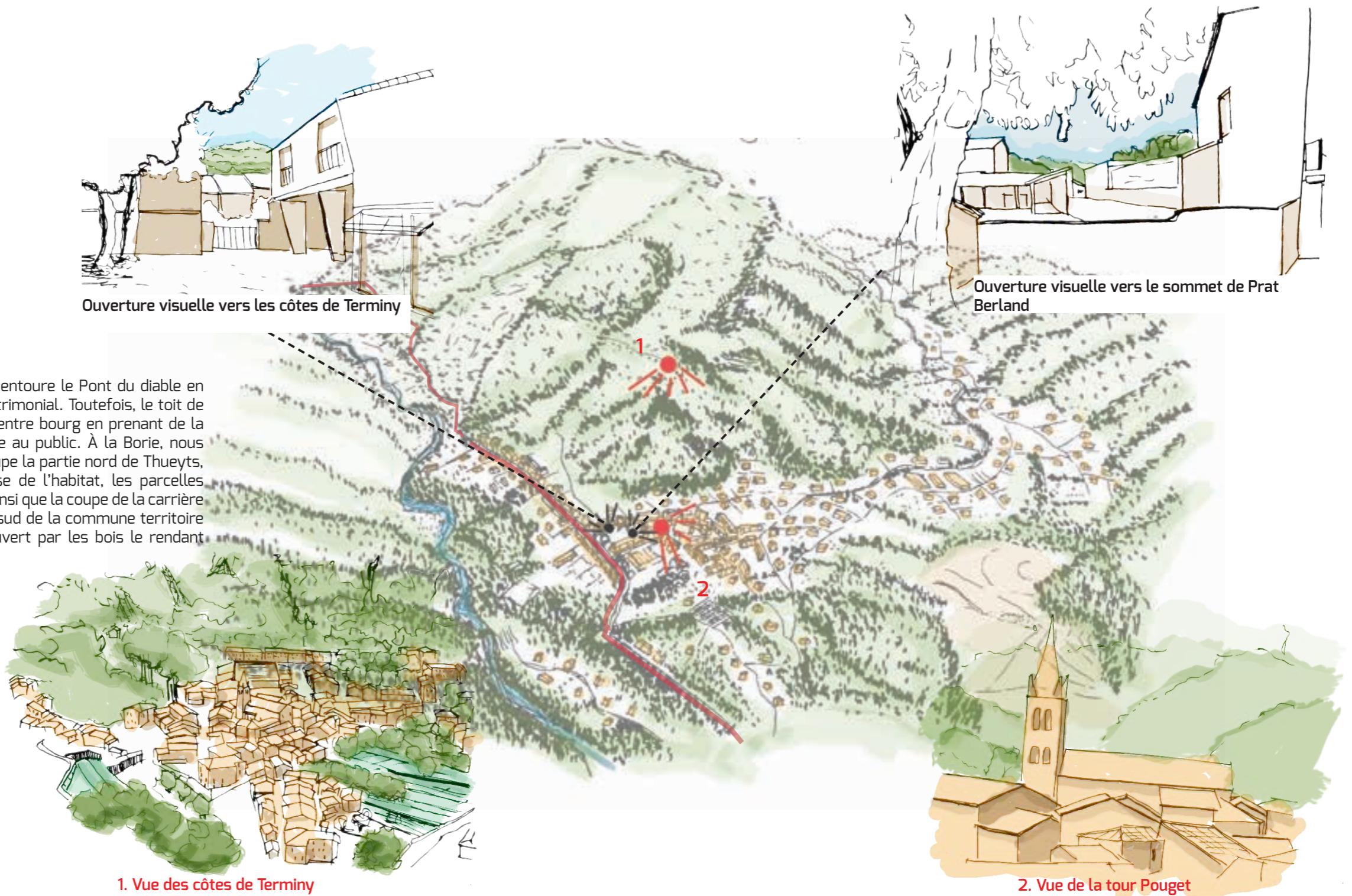
## MEYRAS

À Meyras les points de vue privilégiés sur la vallée de l'Ardèche coïncident avec les châteaux de Ventadour et de Hautségur. D'ici il n'est pas possible d'observer le village qui se trouve plus vers l'intérieur, le long de la D26 alors que nous le voyons facilement du pic de Ventapet et de la route de Peytier. Le maillage urbain est diffusé le long de la route D536 qui passe par Champagne, Pont de Veyrières jusqu'à Le Pradel ce qui fait de cette voie un vecteur à prendre en considération afin de maintenir intact le paysage de la commune.



## THUEYTS

Thueyts a su mettre en valeur le paysage qui entoure le Pont du diable en profitant de son inscription en tant que site patrimonial. Toutefois, le toit de la Tour Pouget qui permettrait d'observer le centre bourg en prenant de la hauteur n'est malheureusement pas accessible au public. À la Borie, nous arrivons après avoir parcouru la vallée qui occupe la partie nord de Thueyts, d'où est clairement visible l'expansion confuse de l'habitat, les parcelles autrefois agricoles et maintenant à l'abandon, ainsi que la coupe de la carrière de Pouzzolane. Ce côté-ci se distingue du côté sud de la commune territoire qui est, quant à lui, presque inhabité et recouvert par les bois le rendant difficile accès.





### ANTRAÏGUES-SUR-VOLANE

- Mettre en connexion les points les plus importants du village par des parcours en reliant le Pont de l'Huile et le plan d'eau avec le centre-bourg.

### JAUJAC

- Continuer l'oeuvre de restauration et de repeuplement du centre-bourg, aménager le bord du Lignon, considérer le Chastelas et les faysses comme une partie importante du village, en leur donnant plus de visibilité.

### MEYRAS

- Repeupler et dynamiser le centre-bourg qui est bien conservé mais qui manque d'offre commerciale.

### THUEYTS

- Connecter le patrimoine paysager (Pont du Diable, Echelle du Roi, Reine, etc,...) avec le centre-bourg afin de limiter la fracture de la N102.

#### Enjeux communs :

- Restaurer les monuments historiques, non-historiques, et l'habitat traditionnel qui risque l'abandon.
- Promouvoir le patrimoine paysager en le valorisant, en l'entretenant et en permettant son appropriation par les habitants.





## GESTION DU TERRITOIRE

CAPACITÉ D'ADAPTATION AU TEMPS ET À LA SOCIÉTÉ, EFFORT SUR L'EXISTANT ET SUR LE FUTUR



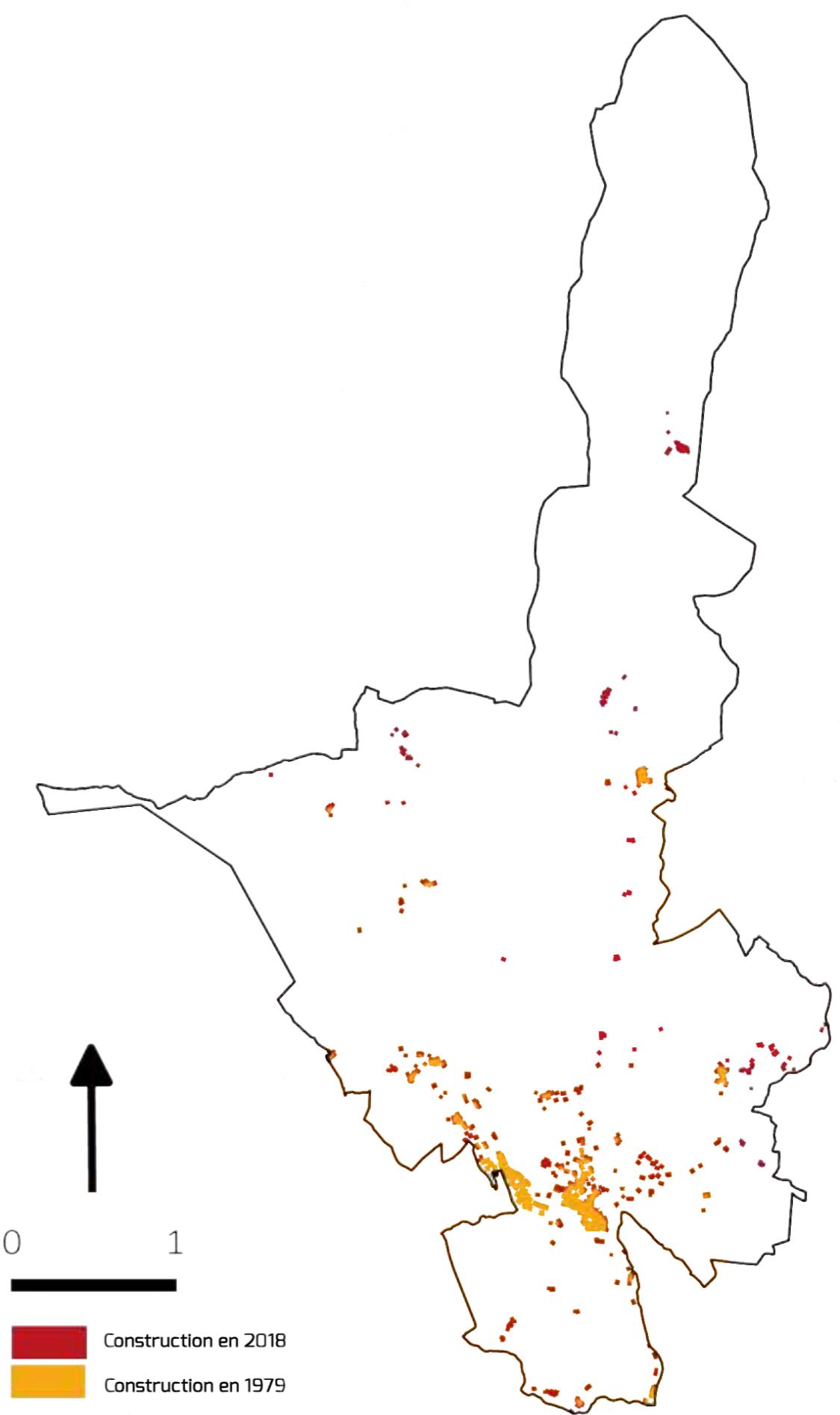
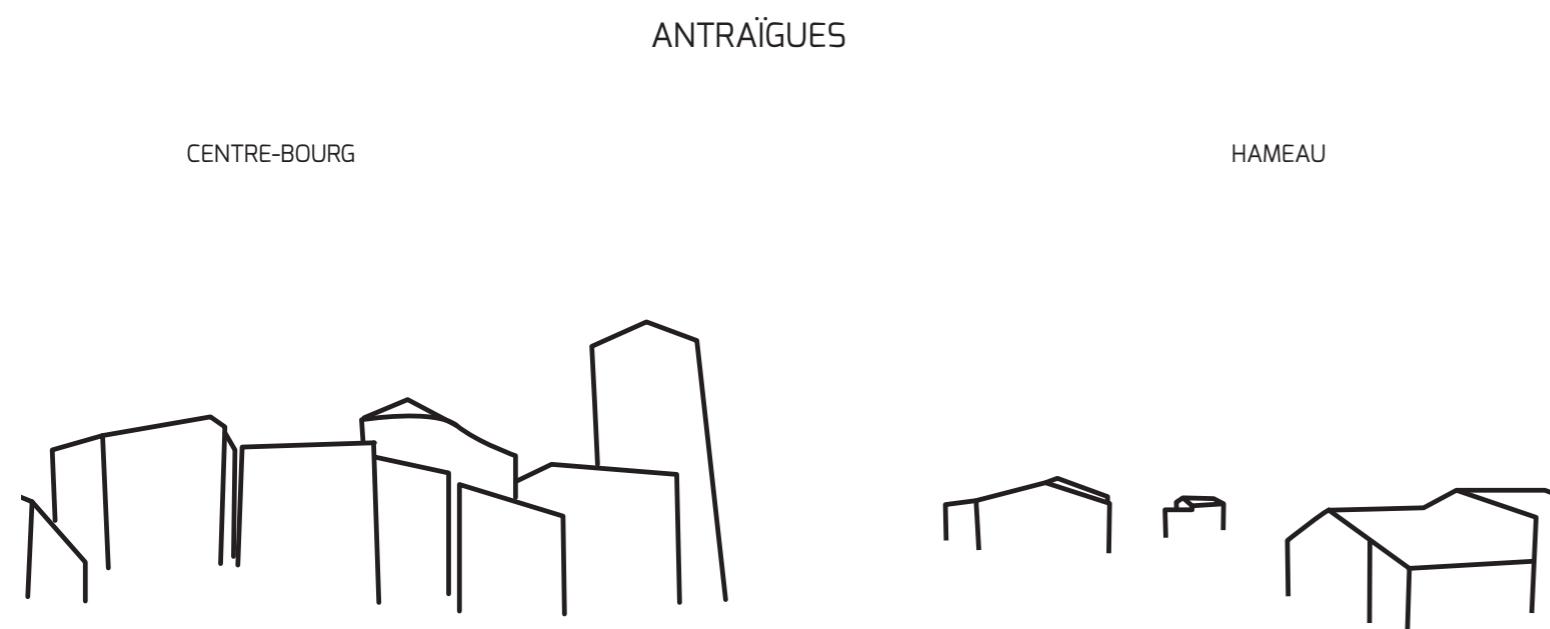
Le choix de cet item a été marqué par la réflexion d'inscrire les villages de caractère en tant qu'exemple et/ou modèle de gestion et d'innovation. Cela se traduit notamment par une capacité d'adaptation des communes au temps et à la société, c'est à dire l'aptitude à trouver un équilibre entre la préservation et l'innovation, l'existant et le futur.

## 6.1 > ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

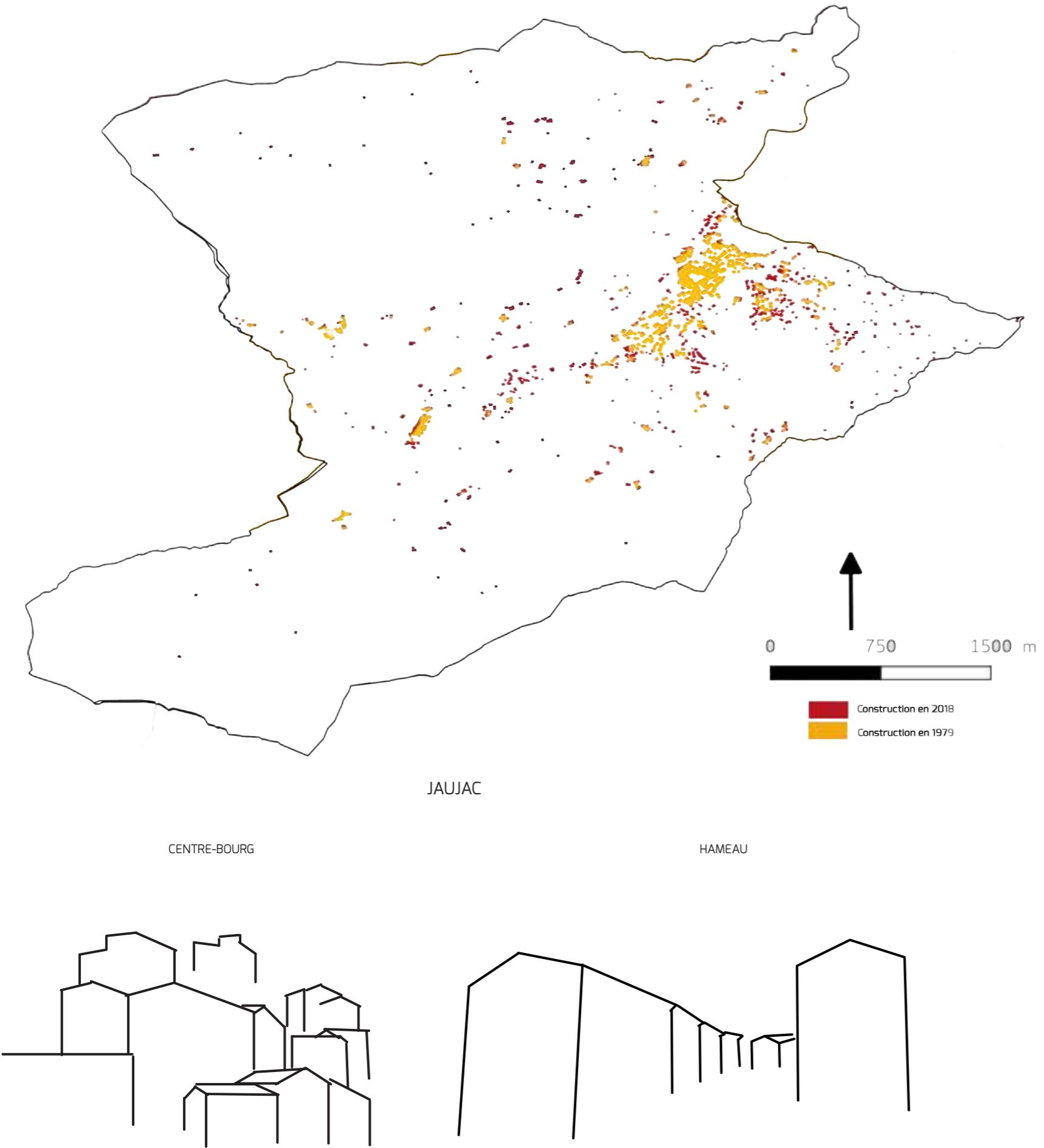
### Un territoire marqué par le changement d'activité économique

De manière générale, le territoire des Monts de l'Ardèche a souvent été défini comme marqué par une répartition très diffuse de son habitat, réparti au sein de bourgs, villages, hameaux et fermes isolées qui composent le paysage. En effet, "l'urbanisme ardéchois" se caractérise par la nécessité de conserver une grande proximité avec les espaces agricoles, tout en assurant leur préservation. Au fil des siècles, les zones d'habitat sont donc restées proches des exploitations agricoles mais garantissaient une emprise sur les terres cultivables limitée.

Le développement de l'automobile, le passage à une activité économique tournée vers l'industrie, au détriment de l'agriculture, et l'engouement pour la maison individuelle de la seconde moitié du XXème siècle ont contribué à un changement des pratiques d'urbanisme et notamment à une urbanisation dite "sauvage" que l'on qualifie également de mitage.



## Une extension urbaine exposant le territoire à de nombreux risques



L'essor de la maison individuelle, bien qu'elle réponde à plusieurs attentes sociales contemporaines (l'accès à la propriété, l'intimité, la proximité des services et des espaces naturels, l'espace vital et la mobilité), est cependant responsable de la surconsommation d'espaces naturels et agricoles, de la multiplication des déplacements, des voiries et des réseaux et accentue une faible densité démographique.

De plus, ces nouvelles constructions, qui n'ont plus de rapport avec une activité économique pratiquée (comme le commerce, l'agriculture ou l'élevage), voient leurs formes totalement modifiées, impactant directement sur le paysage. A cela s'ajoutent de nouvelles techniques de construction, en rupture avec l'architecture traditionnelle apportant des coloris jusqu'alors inexistants.

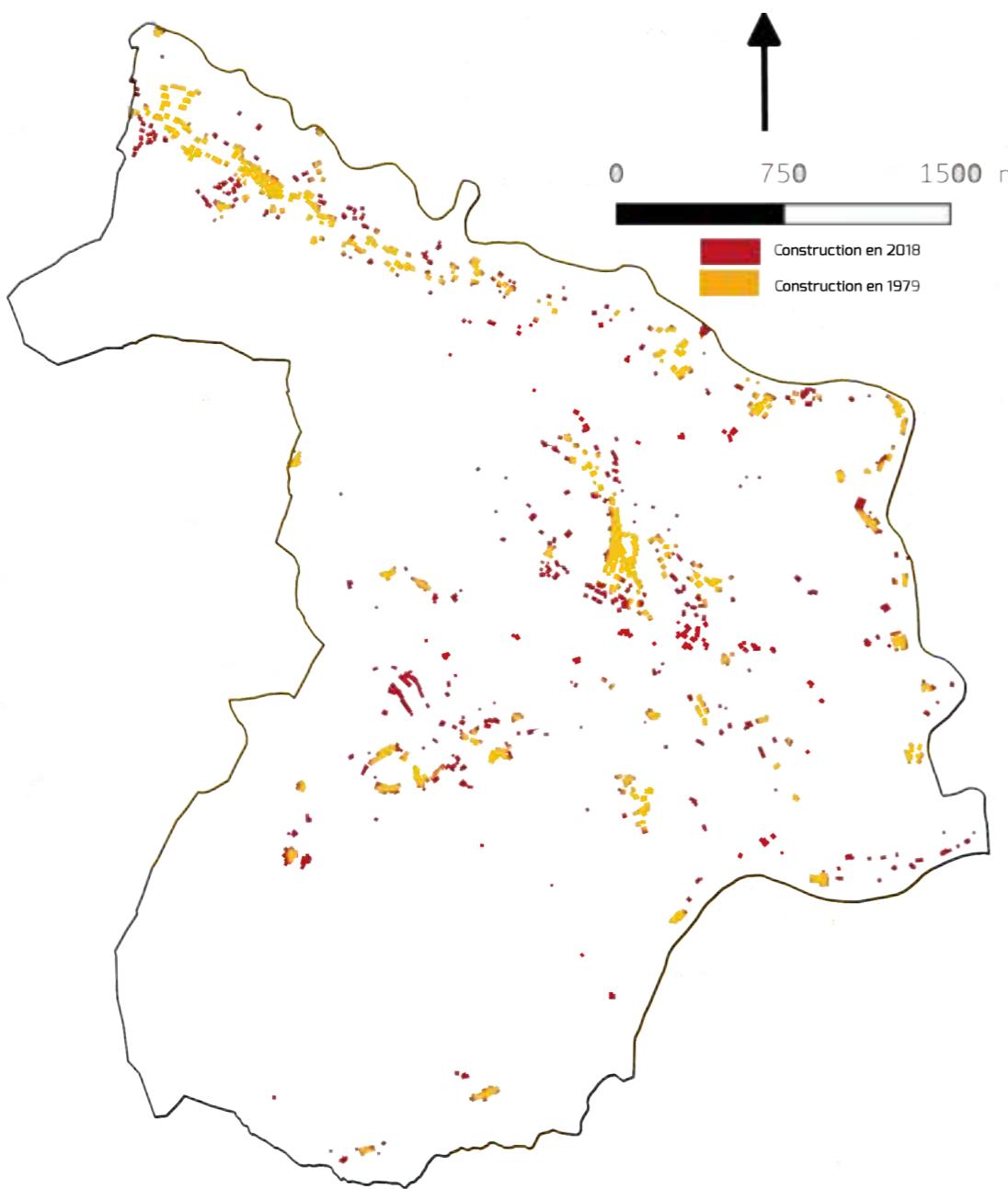
Les conséquences et les impacts pour les villages sont nombreux mais parmi eux nous pourrions citer :

- un coût du développement urbain élevé pour les collectivités locales et les particuliers,
- un étalement de l'habitat, des déplacements, une délocalisation des services et commerces de proximité qui fragilise la "vie de village"
- une consommation importante de terres agricoles, à l'heure où l'approvisionnement local est devenu une priorité,
- une qualité des paysages et du cadre de vie qui se dégrade, alors qu'elle est l'une des raisons majeures d'installation,
- une qualité architecturale inégale, qui se détache souvent des préoccupations environnementales.

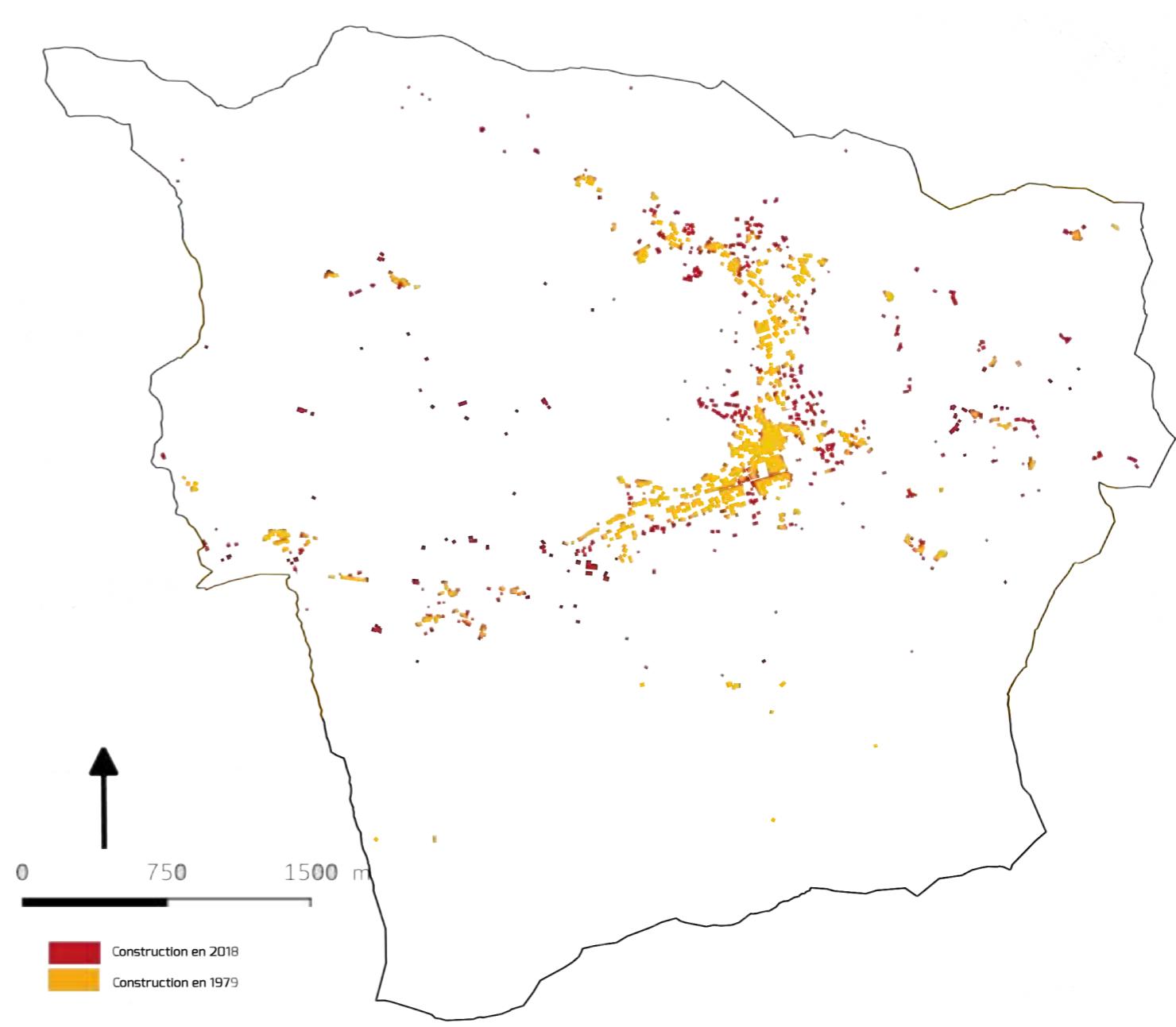
Face à des documents d'urbanisme souvent peu précis en terme de densité urbaine, seule la situation topographique peut avoir un impact sur le développement des différentes communes que nous avons étudié.

Et alors qu' Antraigues-sur-Volane a vu majoritairement son centre-bourg s'épaissir entre la fin du XXème siècle et le début du XXIème, bloqué par son paysage composé de pentes abruptes non constructibles, les communes de Jaujac, Meyras et Thueyts observent aujourd'hui les résultats de l'étalement urbain responsable de la fragmentation de l'habitat, au détriment du centre bourg et de la consommation des espaces naturels et agricoles.

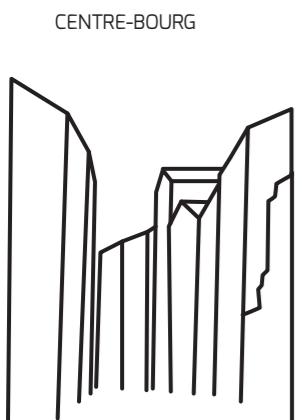
Dans chacune des trois communes, les zones pavillonnaires se sont développées de manière différentes selon les infrastructures existantes : on note que l'évolution de l'extension urbaine a suivi le tracé des voiries en répartissant de manière éparses et continues des maisons individuelles. Celles-ci sont souvent disposées au milieu de la parcelle, rarement mitoyennes, ne constituant donc pas de front bâti continu le long des axes routiers principaux. Pour des raisons d'économie de projet, elles se regroupent majoritairement dans les zones les plus planes des communes, favorisant une orientation la plus bénéfique possible mais donnant rarement d'importance au rapport au sol et à la pente. Leur accès, s'il n'est pas directement en rapport avec une voie existante, est fréquemment géré par la construction coûteuse d'une impasse, qui ne dessert que ces logements (organisation en raquette).



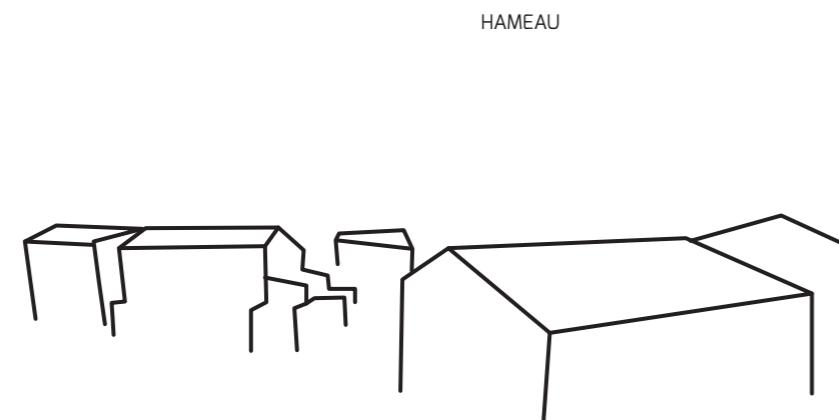
MEYRAS



THUEYTS



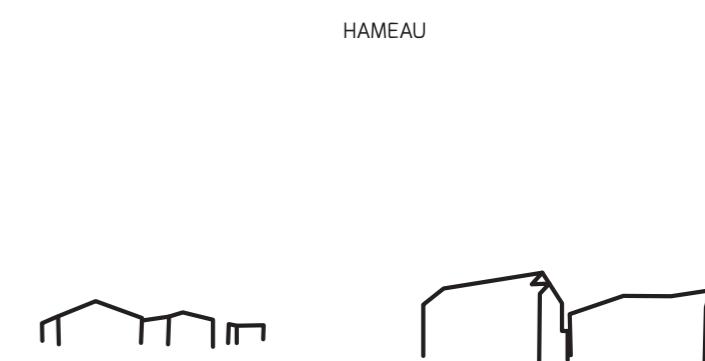
CENTRE-BOURG



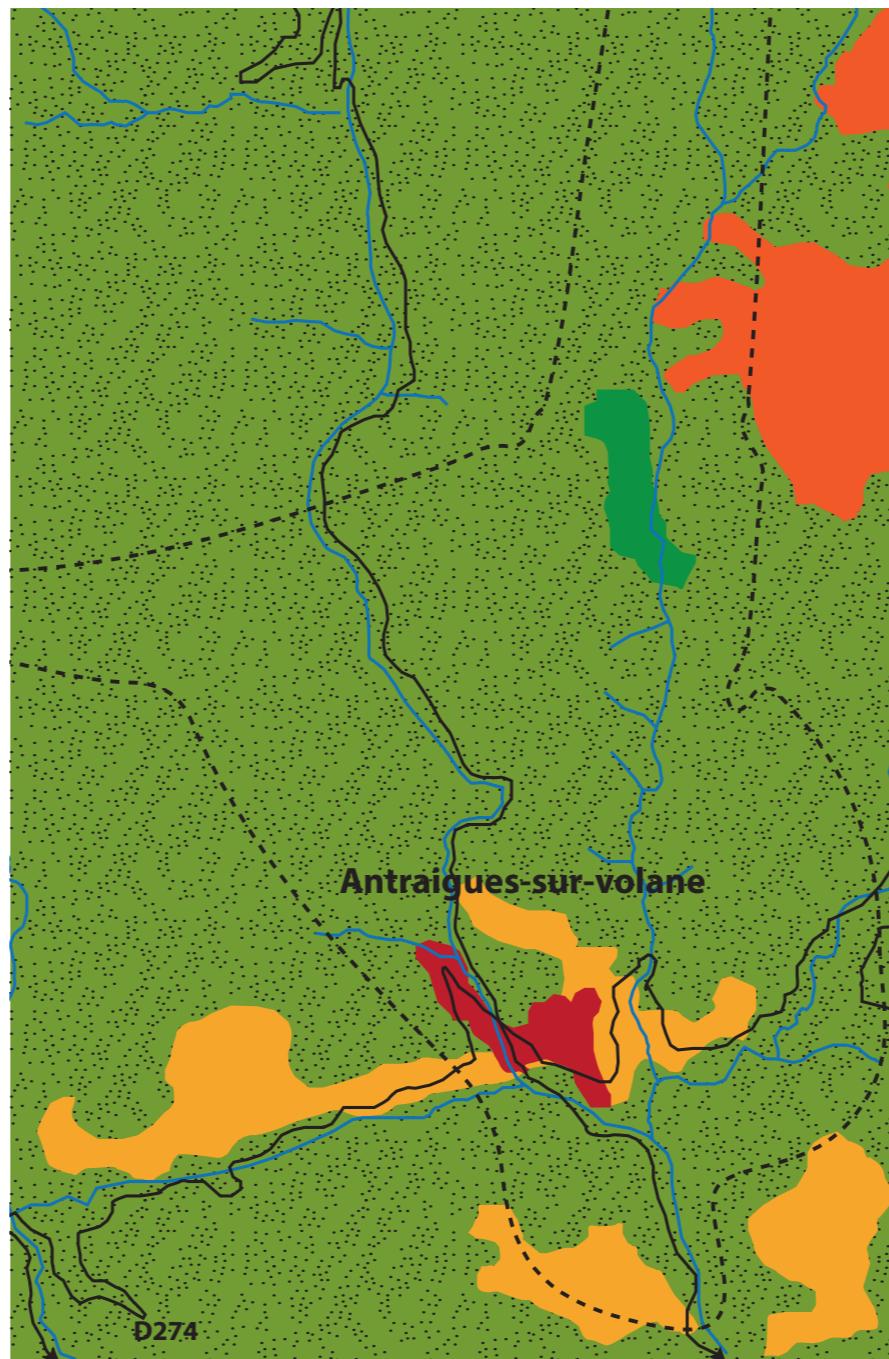
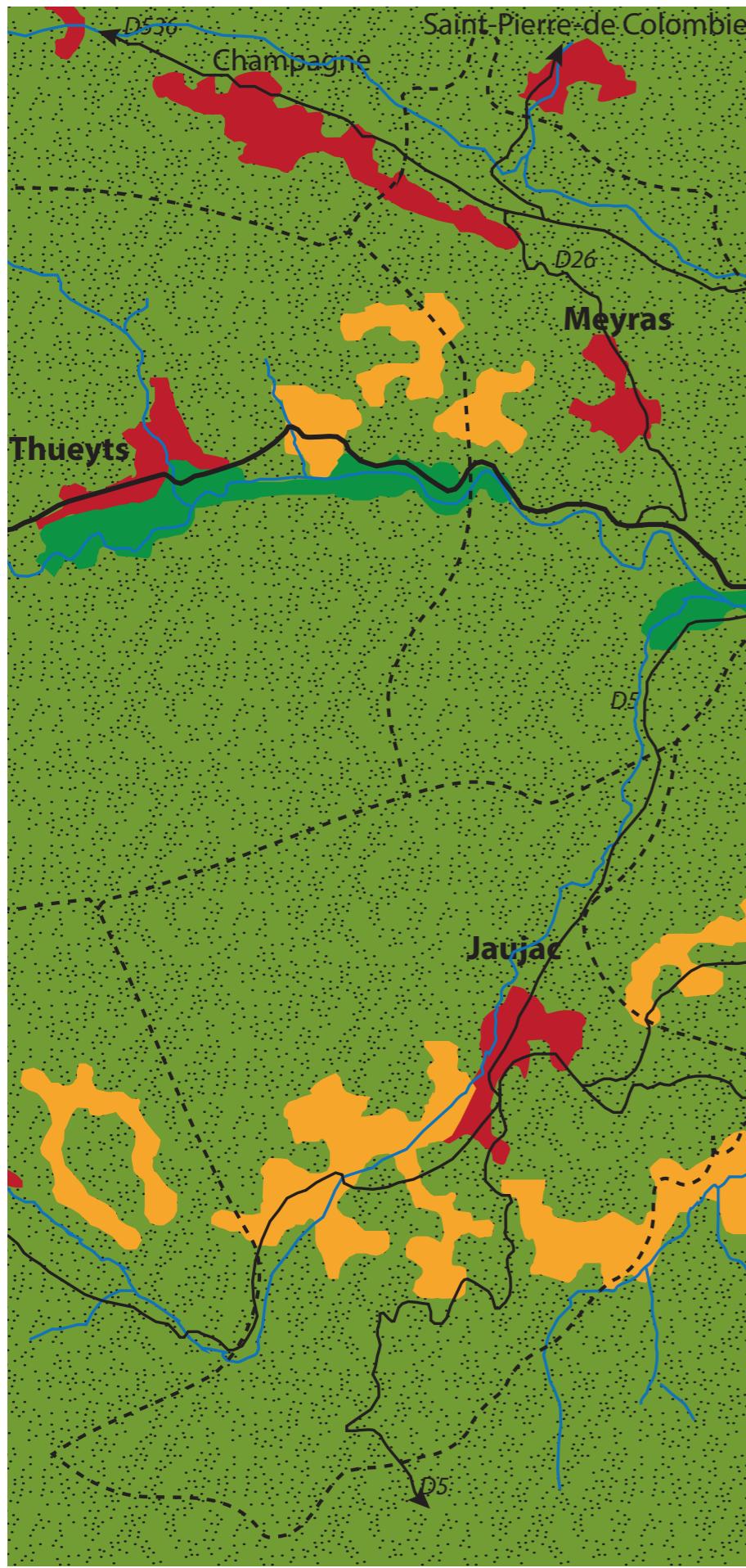
HAMEAU



CENTRE-BOURG



HAMEAU



- Limite communale
- Route principale
- Cours d'eau
- Tissu urbain dense
- Espace naturel
- Espace de pâturage
- Prairie naturelle
- Zone principalement occupée par l'agriculture

### Impacts sur les espaces verts et agricoles

Les différents tissus urbains denses jouxtent les zones agricoles ou les espaces de pâturage et les cours d'eau, donc l'extension de ce tissu urbain a un impact direct sur le paysage et l'activité environnante. Aucune mesure n'a été mise en place afin de protéger ces différentes zones. Même s'ils sont complexes, de nombreux outils spécifiques et documents d'urbanisme permettent de maîtriser le foncier en mettant en place, par exemple, des Zone Agricole Protégée, un Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains, des Zone d'Aménagement Différenciés, Droits de Préemption Urbain, Association Foncière Urbaine,...

De même, cette gestion urbaine impacte directement les ressources naturelles et leur préservation. Parmis elles, l'eau provenant de sources ou de cours d'eau, est directement touchée par la pollution des rives et plus généralement des sols mais également par les aléas météorologiques qui font fluctuer son niveau. Cette ressource est pourtant essentielle au développement et à l'approvisionnement du village quelque soit la période de l'année et le flux touristique.

De plus, alors que les espaces agricoles sont progressivement délaissés, ces terres fertiles et propices à la culture sont rattrapées par des espaces naturels dont la gestion est plus complexe.

## 6.2 > ÉVOLUTION DU BATI

### Des nouveaux modes de vie qui transforment le bâti traditionnel

Concernant les bâtiments traditionnels conservés, le changement de mode de vie a joué un rôle important dans leur reconversion entraînant de nombreuses transformations de bâtisses. On note que pour les quatre communes, mais plus particulièrement pour Antraigues-sur-Volane, les hameaux sont plus touchés par les dynamiques de restauration et de réhabilitation que le centre-bourg.

L'abandon progressif de l'agriculture et le ralentissement de l'activité commerciale dans le centre-bourg ont modifié directement la fonction première de ce patrimoine bâti qui mêlait agriculture ou commerce, au rez-de-chaussée, habitat, au premier étage, et stockage, au grenier. Ces fermes-habitat ou commerces-habitat voient leur organisation spatiale totalement bouleversée. D'une part parce qu'elles sont aujourd'hui entièrement consacrées au logement et, d'autre part, parce que la modification des voiries principales a impacté l'accès à la maison. Cependant, nous pourrions relever que, de manière générale, la partie qui était destinée au stockage de matière première et d'animaux, reste liée à une fonction technique et est parfois difficilement habitable. Il en est de même pour les anciens locaux commerciaux qui sont situés principalement dans le centre bourg, et qui, une fois clos, entretiennent un rapport très différent à l'espace public.

### De nouvelles attentes en termes de confort

En dehors de ce changement d'activité, il s'agit également d'une évolution des attentes liées au confort de manière générale, à savoir le confort thermique (température de l'air), phonique (affaiblissement des sons extérieurs), acoustique (réverbération des sons), visuel (éclairage naturel) et hygrométrique (taux d'humidité). De ce fait, des modifications plus ou moins importantes vont être apportées au bâti perceptibles de l'extérieur.

Parmis ces opérations, l'agrandissement des ouvertures existantes et les extensions de bâtiment sont les plus courantes.

#### > APPORT DE LUMIÈRE

Alors que dans les centres-bourgs, les ouvertures sont conservées majoritairement à l'identique, lorsqu'on s'éloigne du centre historique et que l'on se concentre sur les hameaux, les percements sont agrandis tout en s'inscrivant dans la trame de la façade existante et la continuité des anciens percements. Par ailleurs, le rapport entre espace intérieur et espace extérieur a également été modifié et se traduit par la construction de balcons, de terrasses et de loggias qui augmentent la surface extérieure en lien direct avec le bâti existant. Ces projections prennent cependant le risque d'altérer les compétences thermiques de l'enveloppe du bâtiment.

#### > BESOIN D'ESPACE

Au besoin de lumière s'ajoute également la recherche d'agrandissement de l'espace intérieur. Pour ce faire, de nombreuses extensions sont effectuées. Même si elles sont réalisées à l'aide d'un savoir-faire local, la difficulté rencontrée aujourd'hui pour bâtir en pierre, en raison du coût de sa mise en oeuvre et de la question de l'approvisionnement, favorise le plus souvent l'emploi de matériaux de substitution.

Alors que sur certains projets la combinaison de ces matériaux avec le bâti existant peut paraître concluante, sur d'autres la mise en oeuvre, voulue économe en temps, en moyens et sans connaissance technique, altère les caractéristiques techniques du bâtiment (sa porosité, son isolation, sa structure,...) et la perception extérieure du bâtiment (en fonction de la continuité ou non de l'extension).



### Un patrimoine remarquable réinvesti

Pour ce qui est du patrimoine remarquable lié à chaque commune, de son entretien et de son occupation, notons que de manière systématique les propriétés privées, comme c'est le cas pour les châteaux de Hautségur et Ventadour, sont en cours de restauration. La difficulté de financement des opérations de restauration ralentit considérablement les travaux et exige un phasage des opérations. Les différents propriétaires mettent en place des chantiers participatifs qui permettent d'ouvrir l'édifice au public, d'accélérer sa rénovation et de transmettre des savoir-faires techniques.

Quant aux édifices remarquables publics, ils ont pour la majorité été reconvertis et accueillent aujourd'hui des services ou des pôles d'activité. Le château de Castrevieille de Jaujac comporte une salle de fête, une salle de réunion à destination des associations et des gîtes, et celui de Rochemure accueille les locaux du PNR des Monts d'Ardèche. A Thueyts, le château de Blou accueille les locaux de la Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans ainsi que l'Entreprises d'Entrainement Pédagogique Imagine Tourism@Ardèche.



### Un patrimoine industriel à destination touristique

Le patrimoine lié au passé industriel et commercial est quant à lui majoritairement privé, les différents moulinages étant généralement à destination touristique, comme c'est le cas pour le gîte de la Chavade à Jaujac, les gîtes des Fabriques à Meyras ou le projet d'accueil touristique d'Antraigues-sur-Volane.

Cependant il ne s'agit là que de projets d'hébergements qui partitionnent souvent l'espace, face à des volumes imposants et complexes difficilement aménageables, et qui empêchent donc d'identifier la fonction et l'histoire de ce passé industriel.

De plus, ces lieux ne sont pas réinvestis dans le but d'accueillir du public, seul l'écomusée qui se situe à Chirol retrace cette partie de l'histoire ardéchoise.

## De nouveaux projets concentrés sur l'échelle communale

Antraigues-sur-Volane axe majoritairement ses futurs projets sur l'accueil de visiteurs, sur les infrastructures nécessaires (projet de centre d'accueil touristique, d'hébergement, maison de la randonnée,...) et sur la valorisation des sites naturels intéressants (réhabilitation du barrage pour une gestion plus durable).

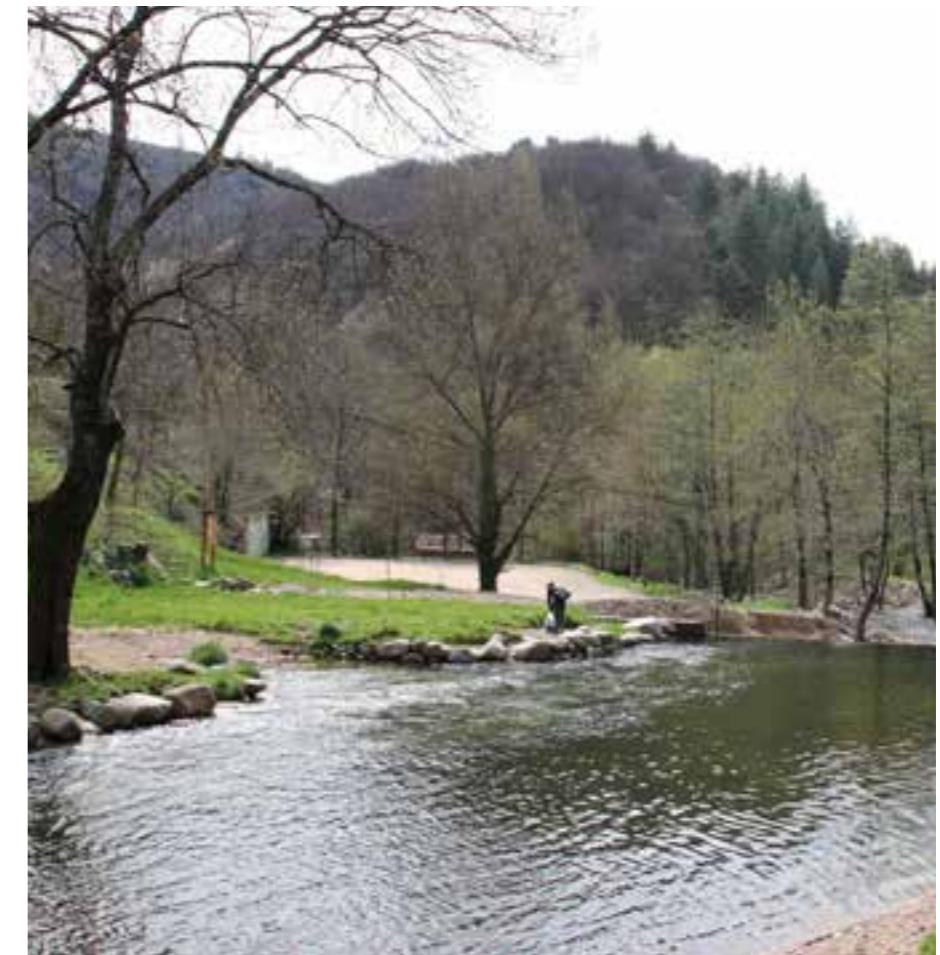
L'enjeu des nouveaux aménagements de Jaujac repose sur la fonctionnalité et les usages associés à ses nouveaux programmes. En effet il s'agit là de deux équipements de grande envergure à l'échelle de la commune, le boulodrome et le centre de vacances de Labastide, et qui doivent pouvoir faire valoir leur polyvalence afin de rentabiliser l'investissement économique et humain qu'ils représentent.

Le choix de la municipalité de Meyras de proposer un espace polyvalent et un lieu de restauration à Neyrac et des logements sociaux au niveau du centre bourg du village, ne fait qu'accentuer les orientations des différents pôles de vie, l'un concentrant les loisirs, l'autre les logements.

En ce qui concerne Thueyts, les projets de la commune s'attachent plus particulièrement aux espaces publics, à leur redéfinition. Ce travail entame une réflexion consacrée à l'articulation de ces espaces principalement dédiés au stationnement et aux points d'intérêt qu'ils desservent.

Tous ces projets sont abordés à l'échelle de la commune et peinent encore à trouver une place au sein de l'intercommunalité qui pourtant permettrait de mettre en réseau les infrastructures et les services existants, tout en évitant le déploiement de moyens inutiles.

Il s'agit donc là de projets qui s'orientent majoritairement vers l'aménagement urbain ou la projection architecturale, qui laissent peu de place à l'échelle paysagère. Cependant celle-ci pourrait permettre de gérer sa conservation et son entretien via l'appropriation ou la reconquête d'espaces naturels représentatifs.



## 6.3 > STRATÉGIES TERRITORIALES

### Le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche

Le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche différencie trois secteurs au sein de son périmètre d'intervention avec des dynamiques territoriales distinctes. Mais de manière générale, la charte que ce dernier a réalisé, qui est effective de 2013 à 2025, fait état de différents points, communs à toutes les communes : la gestion durable de l'urbanisme, l'insertion paysagère des projets d'aménagements, la mise en valeur de la silhouette du village et la limitation des ressources naturelles.

Parmi les communes que nous étudions, celles de Jaujac, Meyras et Thueyts se trouvent dans le secteur du Piémont, défini comme un secteur regroupant les zones urbaines et périurbaines, qui concentrent la plus grande partie des emplois, services et équipements, et dont la population augmente sensiblement (soit près de 15%). Ce secteur est pointé comme étant une zone prioritaire d'optimisation de l'espace, notamment par la maîtrise de l'urbanisation linéaire et éparsse. Notons que le Parc participe parallèlement à la rédaction de la Stratégie paysagère de la Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans à laquelle sont rattachées les trois communes.

De son côté Antraigues-sur-Volane est placé dans le secteur dit des Pentes, caractérisé par ses vallées étroites, profondes et difficile d'accès. Il comporte des bassins de vie relativement autonomes et isolés, où la densité démographique reste faible et la population vieillissante. Au yeux du Parc, les silhouettes villageoises remarquables sont à préserver de manière prioritaire dans le cadre de tout projet d'aménagement et dans tout document d'urbanisme opposable, la protection des réservoirs de biodiversité reste inévitable.

### Des stratégies territoriales distinctes

Du point de vue du développement du territoire et de sa préservation, il semble donc important de différencier les enjeux de ces deux secteurs. Alors que le premier, celui du Piémont, voit ses zones agricoles et naturelles et son paysage "quotidien" menacés par un étalement urbain à limiter, le second, les Pentes, s'attache plus sensiblement à la conservation et la protection de patrimoines culturels et paysagers identitaires.

En termes d'économie et de ressources au sein du territoire, les deux secteurs se différencient de nouveau, et plus précisément en ce qui concerne l'activité agricole. En effet, les directives du Parc définissent le territoire du Piémont comme une terre d'accueil pour les agriculteurs à favoriser, alors qu'il s'agit plutôt de maintien des installations de productions emblématiques dans le secteur des pentes (myrtilles, châtaignes,...).

D'un point de vue touristique, les communes de Jaujac, Meyras et Thueyts font parties des villages qui jouent le rôle de vitrine du patrimoine ardéchois, alors que celle d'Antraigues-sur-Volane et de ses environs axe son offre majoritairement sur les activités plein air.

Enfin, concernant le territoire et son attractivité, le Parc encourage de manière globale l'accompagnement des collectivités et des particuliers dans le développement de projets et plus particulièrement d'habitat durable. De façon plus spécifique, le secteur des Pentes ressort comme un réseau où le maillage et la dépendance entre les bourgs actifs est à privilégier.

En somme, nous pouvons relever que les intentions du Parc Naturel des Monts de l'Ardèche favorisent la dimension intercommunale, la mise en réseau et la considération du grand paysage dans son ensemble, l'échelle communale étant ici presque estompée.



## Le PLUi

A une échelle plus restreinte, le territoire est également soumis au PLUi, qui est en cours d'élaboration. Il concerne les 17 communes de la communauté de communes "Ardèche des Sources et Volcans" dont Jaujac, Thueyts et Meyras font partie. Ce projet intercommunal s'articule essentiellement autour de 3 grands objectifs:

- Maintenir un cadre de vie agréable au sein des villages en préservant le caractère naturel et agricole du territoire.
- Favoriser l'attractivité du territoire en terme de tourisme et également pour d'autres filières (des artistes, agricoles, commerçants, etc.)
- Mise en valeur des ressources locales (naturelles, paysagères, agricoles, bâties) comme étant un appui du développement du territoire.

Nous avons pu consulter le diagnostic réalisé en amont de la rédaction de ce plan local d'urbanisme. Bien que très complet, aucune intentions claires concernant les villages de caractères n'y étaient indiquées. En revanche, nous avons pu y retrouver, au travers des enjeux mentionnés à la fin de chaque partie, l'esprit de la charte notamment en terme de valorisation des potentiels et des spécificités des communes identifiées comme "touristiques".

Ce diagnostic met notamment en valeur l'identité et le paysage du territoire, ce qui démontre une réelle prise en compte de l'importance du potentiel paysager, naturel ou bâti, en tant qu'élément fort du patrimoine reflétant une identité locale. De plus, il met l'accent sur les caractéristiques architecturales du territoire, en insistant sur l'importance de consulter certains acteurs afin d'obtenir des conseils adaptés et des prescriptions tels que le CAUE ou le PNR. En outre, il est indiqué clairement dans le diagnostic que le PLUi peut "identifier et localiser les secteurs à protéger pour des motifs d'ordre culturel ou historique", et définir des prescriptions dans le but d'assurer la préservation de ces dits-secteurs. Nous avons pu constater dans son analyse une importance forte donnée aux différents éléments considérés comme patrimoniaux sur le territoire, que cela soit pour les villages labellisés ou autre : patrimoine classé, patrimoine inscrit, petit patrimoine, entité archéologique, etc.

D'autre part, le PLUi prend en compte l'offre touristique présente au sein des communes, notamment au niveau des aspects et de l'accueil touristique en abordant un ensemble de préconisations qui sont importantes pour les villages de caractères: il met l'accent sur l'adaptation des équipements publics à l'évolution de la fréquentation, en terme de capacité et de qualité des services, gestion et préservation de l'environnement naturel, mise en relation des différents équipements de loisir (stade, terrain, etc), la promotion de différents types de tourisme en profitant du caractère de chaque village (culturel, de santé, sportif, éco-tourisme, etc.) en insistant plus particulièrement sur l'approche événementielle-artistique. Dans un même temps, il considère également les habitants locaux en dotant les communes des services adaptés aux différents besoins et profils de ces résidents. A cela, vient s'ajouter une forte prise en compte de la préservation de l'environnement, qui se manifeste par la préservation des milieux agricoles et forestiers de l'urbanisation mais aussi de leur dégradation suite à la sur-fréquentation. Les capacités de ressources en eaux ainsi que les infrastructures de distributions sont également prises en considération.

légende photo

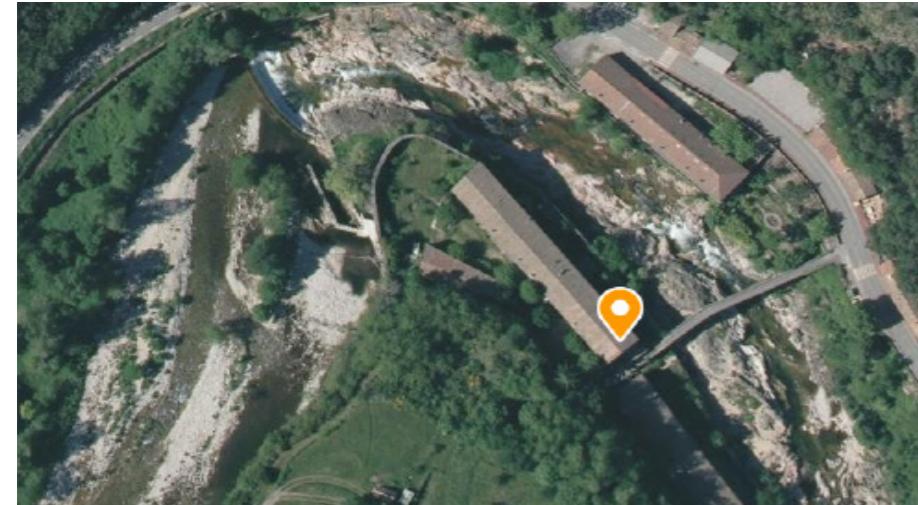
légende photo

## 6.4 > GESTION ENVIRONNEMENTALE

Dans les quatres communes que nous avons étudiées, nous avons pu identifier des particularités territoriales qui rendraient envisageables le développement de projets permettant un approvisionnement en énergie durable. Nous avons notamment retenu les moulinages, construits à proximité de cours d'eau et fortement présents sur nos communes et de manière générale la ressource en eau. Deux autres ressources durables sont également à considérer; l'eau et le solaire.

### > Exemple n°1 Localisation: Meyras

De manière générale, les moulinages possèdent une position stratégique puisqu'ils se situent aux abords de rivières à fort courant et pourraient donc être convertis en station hydraulique. Un projet similaire a été réalisé sur le bassin d'Eyrieux, au sein du site Saint Sauveur de Montagut, ancien secteur également industriel, qui a été transformé en un établissement qui alimente une grande partie de la région d'Eyrieux.

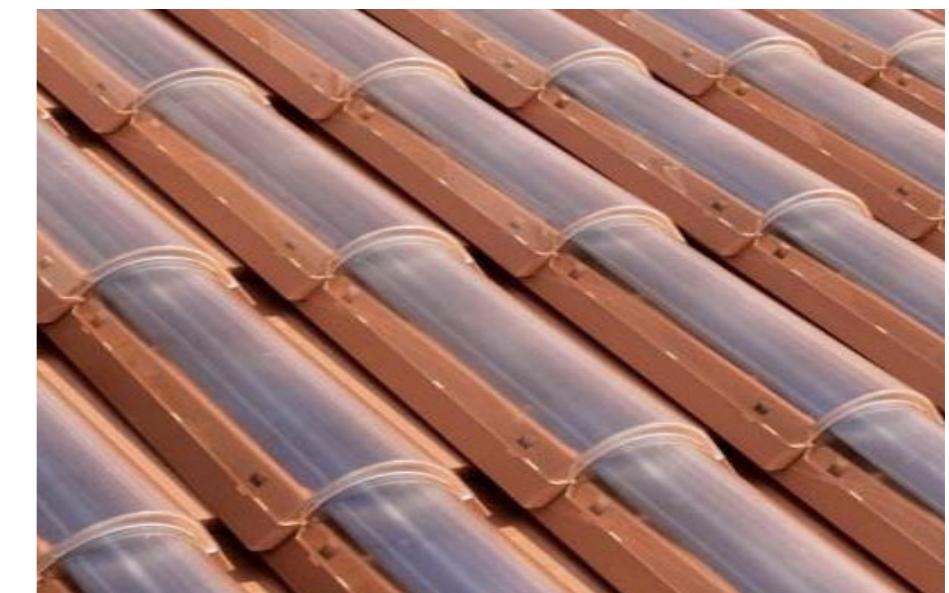
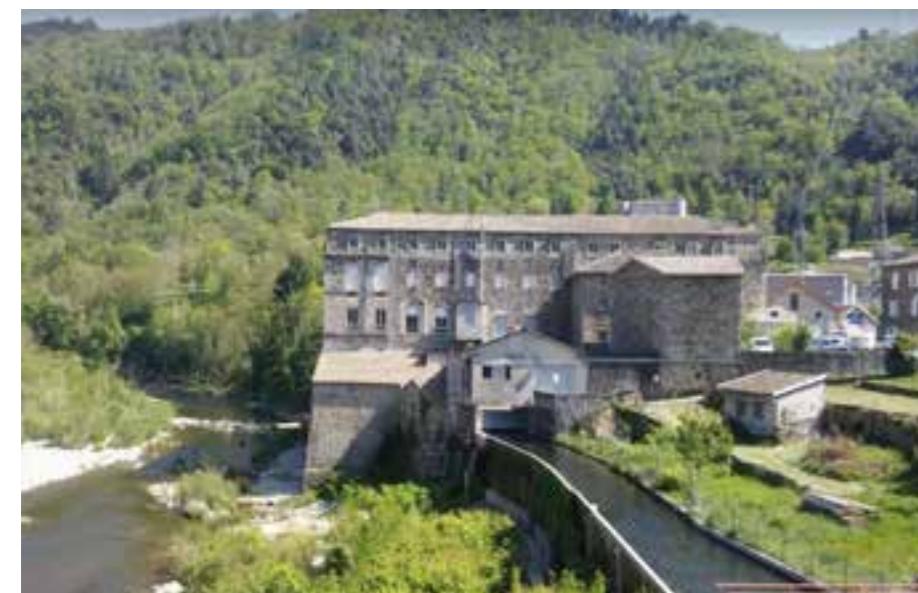


### > Exemple n°2 : Localisation Jaujac

La mise en place de nouveaux concepts technologiques innovants serait également envisageable, comme l'utilisation de Tuiles Photovoltaïques qui s'intègrent à l'environnement et pourraient être installées sur le château de Castrevieille. Le bâtiment étant classé, il ne peut aujourd'hui être équipé de panneaux photovoltaïques mais l'utilisation de ces tuiles pour un patrimoine remarquable pourrait servir d'exemple et inciter leur installation chez des particuliers.

### > Exemple n°3 :Localisation Antraigues-sur-Volane/ Jaujac/ Meyras/ Thueyts

De plus en plus d'entreprises locales développent et dynamisent leurs activités en se lançant dans la production de bois. En parallèle, divers systèmes de chauffage à bois sont maintenant disponibles sur le marché et propose des performances égalant leurs concurrents traditionnels. De ce fait, les mairies pourraient solliciter ces entreprises afin d'installer des chaudières à bois principalement destinées aux bâtiments communaux tels que la mairie, la salle des fêtes et/ou des logement municipaux.





### ANTRAÏGUES-SUR-VOLANE

- Prendre en compte le caractère atypique (confluence de vallées, éperon rocheux) et l'homogénéité architecturale du village dans les documents d'urbanisme.

### JAUJAC

- Rendre l'expansion du village soutenable (densification, utilisation des dents creuses, empreinte énergétique, etc,...) afin de relier les différents espaces.

### MEYRAS

- Créer une cohérence et une complémentarité entre les trois pôles de vie, afin de développer une dynamique commune par exemple en utilisant Meyras comme point de connexion entre les trois pôles.

### THUEYTS

- Améliorer l'occupation du sol en concentrant les résidents dans le centre-bourg et en limitant les nouvelles constructions pavillonnaires.

#### Enjeux communs :

- Favoriser la prise en compte et l'intégration des caractéristiques "Village de Caractère" dans les futurs documents d'urbanisme intercommunaux et supra communaux (telle que la charte du PNR, le PLUi, le SCoT).



# SYNTHÈSE





Afin de définir un profil de chaque village et synthétiser les cinq items abordés précédemment, nous avons dressé un bilan sous forme de «radar graph». Ces iconographies mesurent l'avancement de la commune dans chacun des axes de notre diagnostic. Cet outil offre une vision globale et permet de cerner rapidement les forces et faiblesses des quatre villages.

Pour ce faire, il a fallu effectuer une lecture d'ensemble des observations faites et des enjeux soulevés dans les quatre communes. Ce système nous a permis par ailleurs d'intégrer les efforts, les réflexions ou encore les projets en cours ou à venir.

Les résultats peuvent être observés de manière séparée ou croisée, il ne s'agit pas là d'émettre une forme d'évaluation, mais de mesurer les forces de progrès et de retenir les points essentiels abordés au cours de notre diagnostic pour chacun des villages.

## ANTRAÏGUES-SUR-VOLANE

Le point fort d'Antraigues-sur-Volane est défini par son patrimoine immatériel, l'item "Identité, spécificité", associé au passé artistique du village, et au dynamisme culturel apporté par différents personnages historiques (parmi eux le trio Jean Saussac - Jean Ferrat - Hélène Baissade). Même s'il s'agit là de tourisme nécrologique, c'est cette notoriété qui permet majoritairement d'attirer un grand nombre de touristes.

Sa faiblesse, est paradoxalement liée à sa capacité d'"Animation et accueil touristique". En effet, alors que la commune attire un grand nombre de visiteurs qui reviennent sur les traces de ces personnalités historiques, ces derniers ne séjournent pas à Antraigues-sur-Volane et ne sont que de passage pour quelques heures. Aussi, peu d'infrastructures se développent et ce flux touristique ne profite pas aux commerces de la commune.

## JAUJAC

Jaujac bénéficie de deux points forts, le premier est sa "Vie locale", qui se caractérise par une mixité et une dynamique sociale notable ainsi que par la présence de nombreux commerces adaptés aux modes de vie des habitants. Cette force locale ne peut pas être dissociée d'un second atout : le "Patrimoine bâti et paysager", fréquenté et investi autant par les touristes que par les habitants qui garantissent ainsi son entretien.

Or notons que l'un des points faibles du village repose sur son "Accueil et animations touristique", preuve que la seule présence de point d'intérêt ne peut pas suffire, et que chaque point fort de la commune mérite d'être expliqué, identifié et indiqué. A cela s'ajoute un manque de flexibilité en terme d'hébergements touristiques.

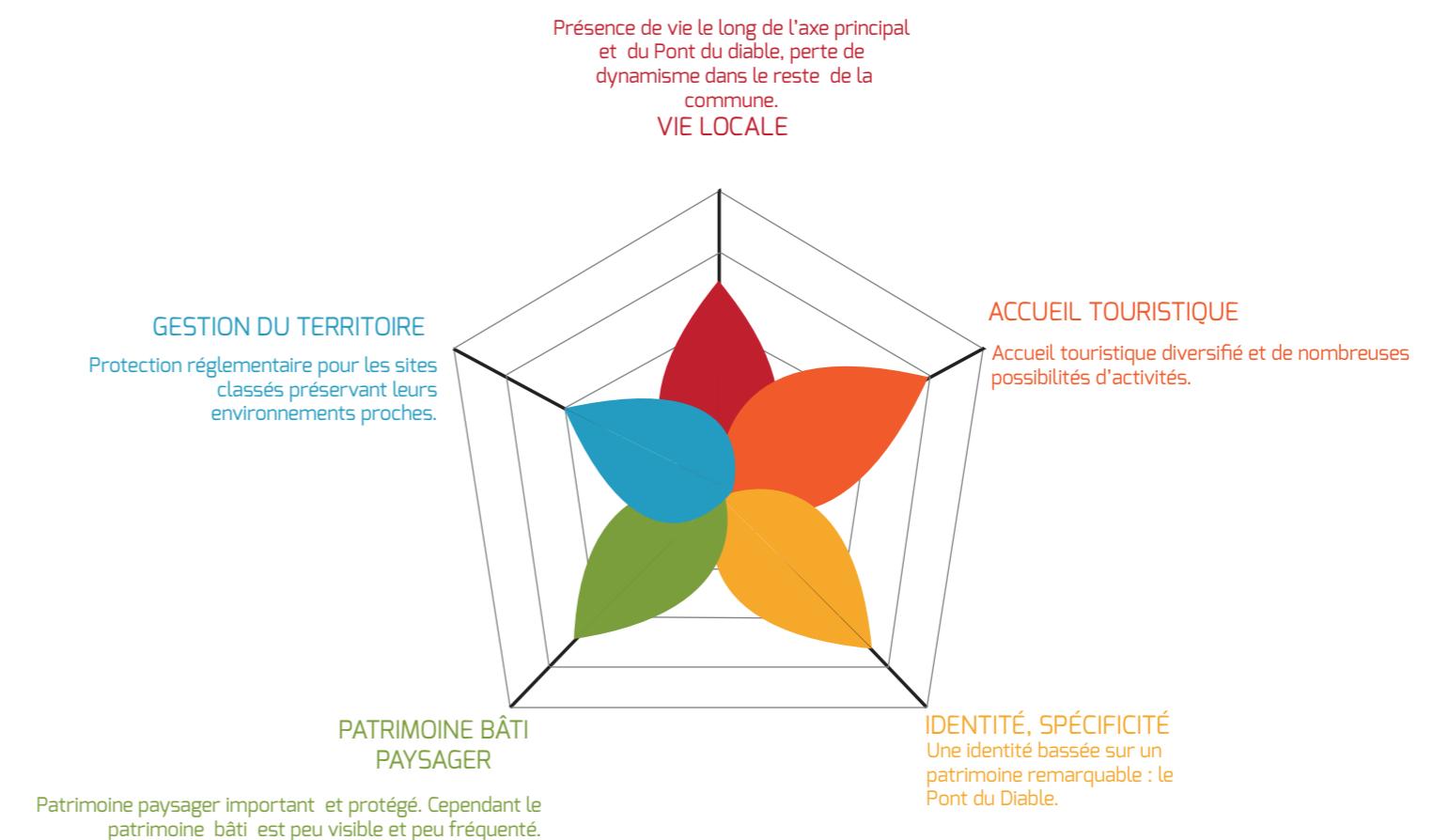
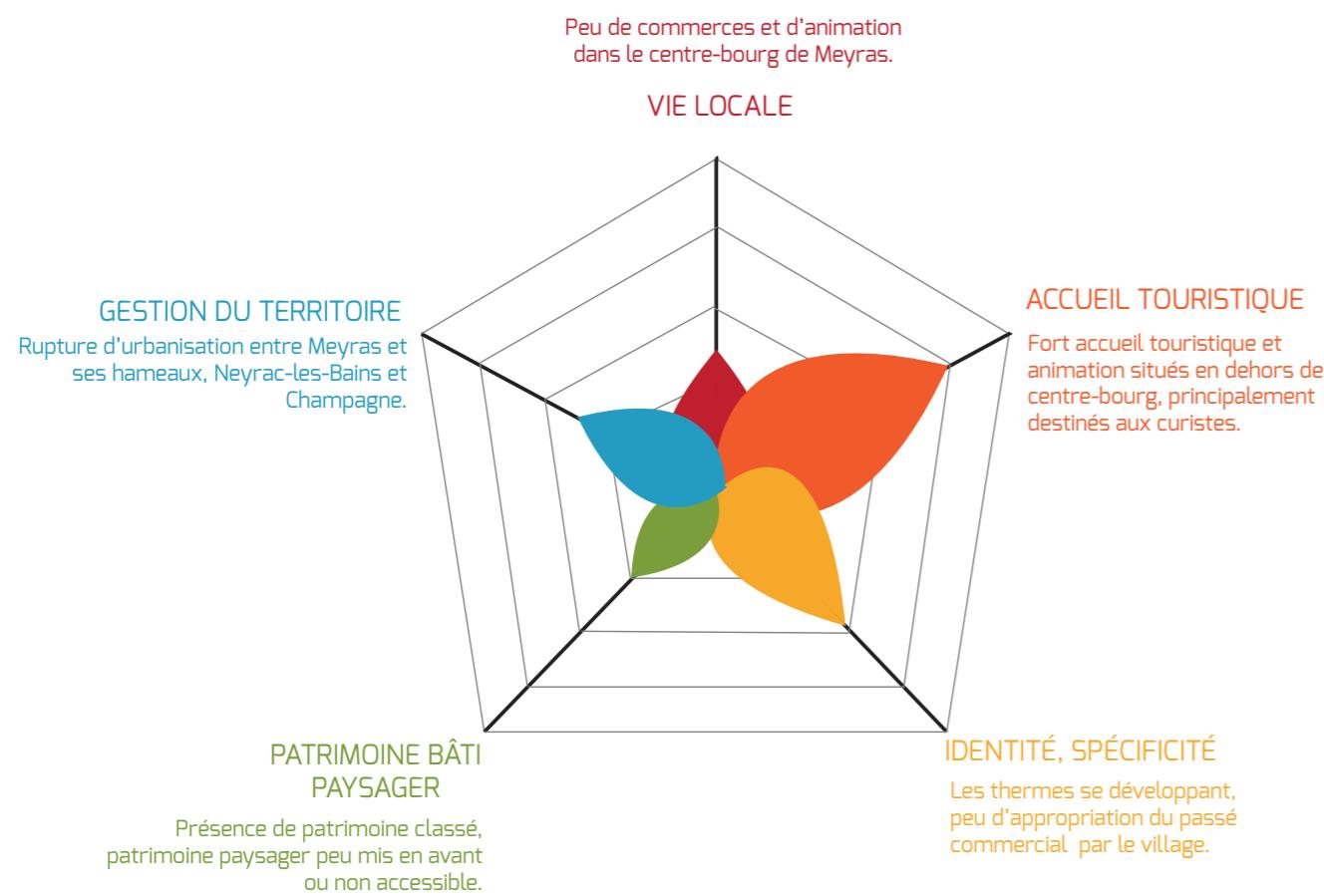
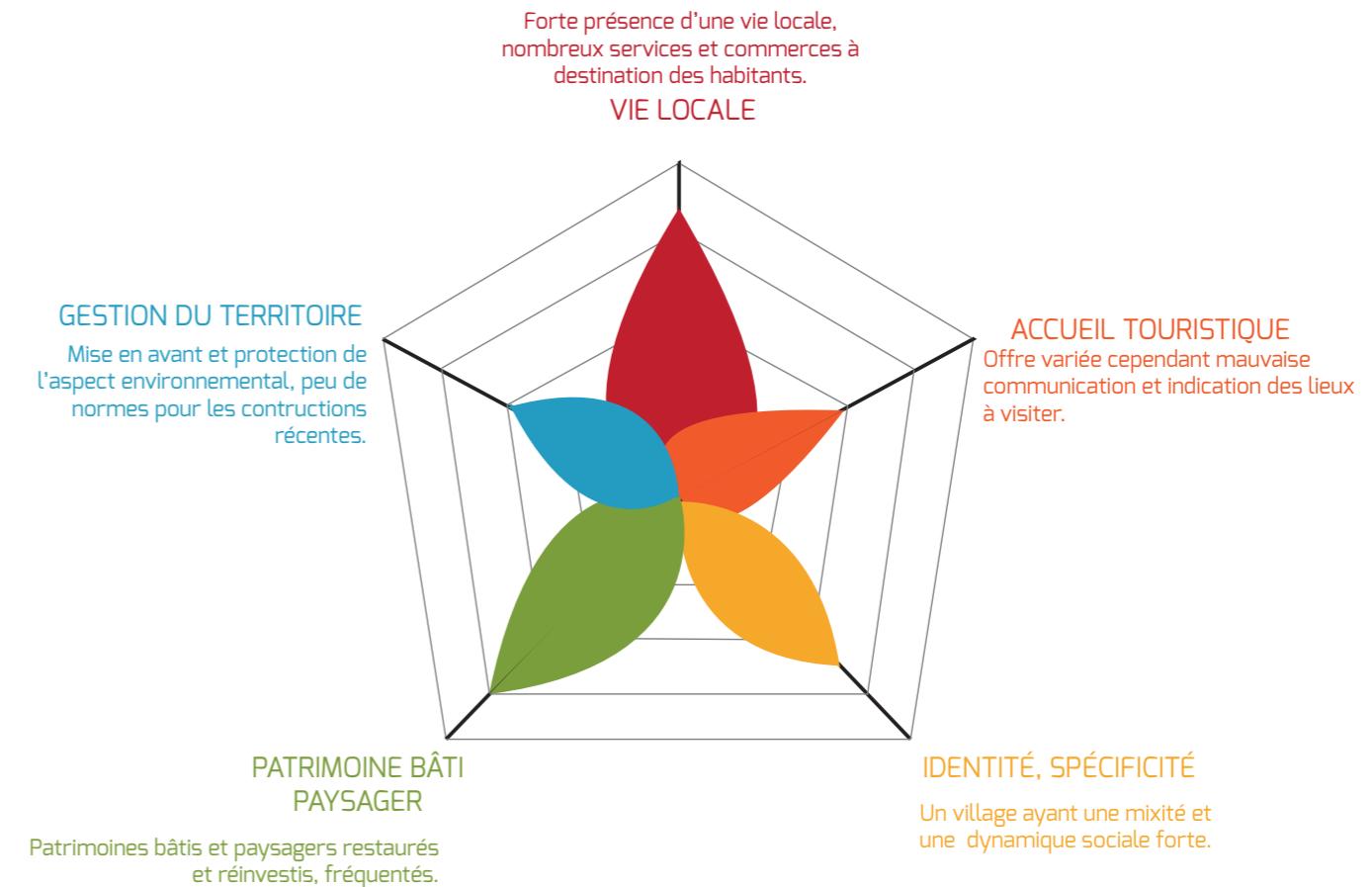
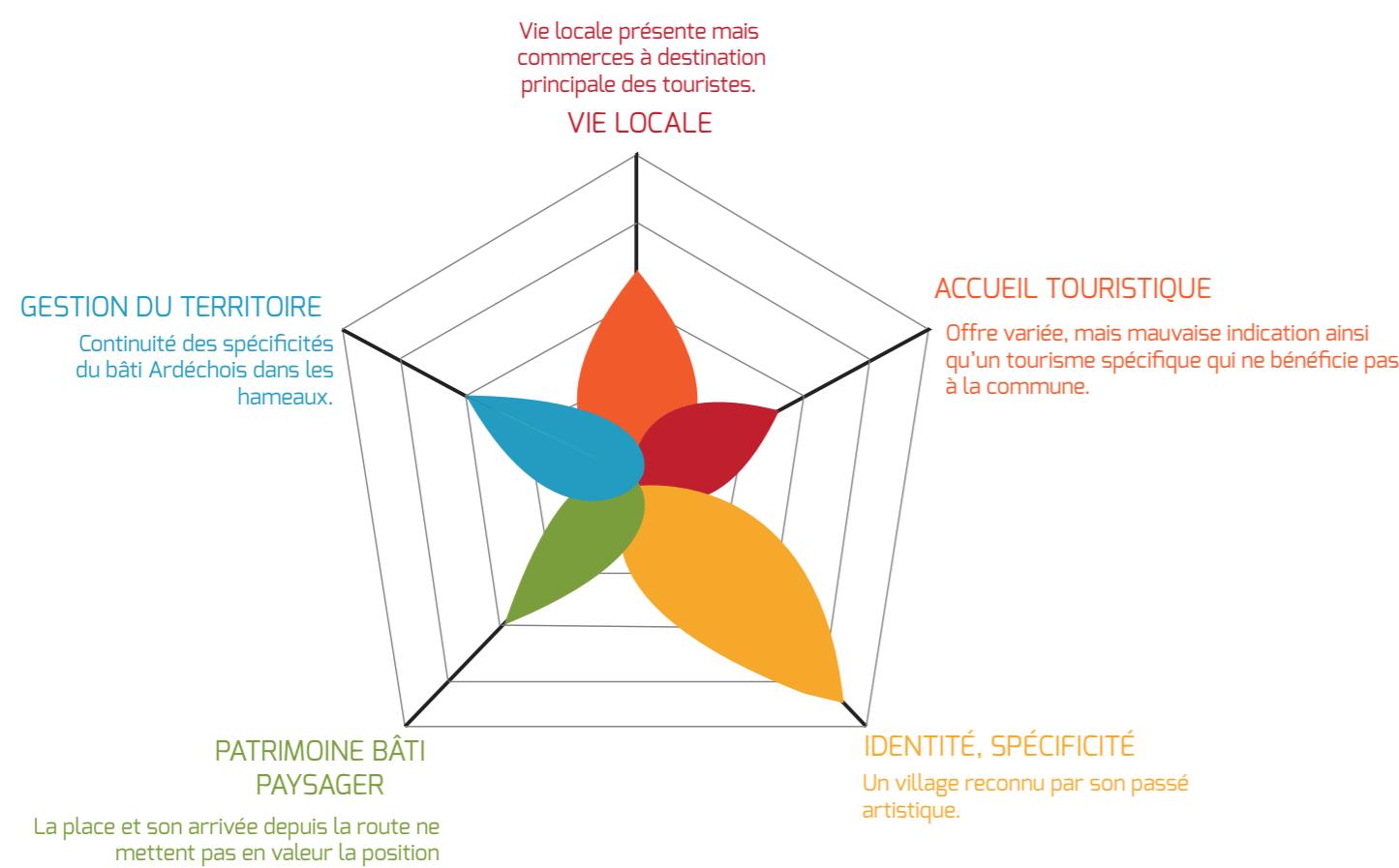
## MEYRAS

La commune de Meyras a clairement un développement axé sur l'onglet "Animation et l'accueil touristique", ceci grâce à la présence des thermes et aux séjours des curistes d'une durée minimum de trois semaines. Cette large saison touristique est rendue possible grâce à une offre en hébergement riche et diversifiée.

Cependant, la faiblesse première du village concerne sa "Vie locale". En effet, située à proximité d'Aubenas et le pôle d'emploi de la commune se situant à Neyrac, Meyras peut être qualifiée de "cité-dortoir". Les foyers actifs qui l'habitent ne trouvent pas d'offres de services, de commerces ou d'animations qui répondent à leurs disponibilité et à leurs envies.

## THUEYTS

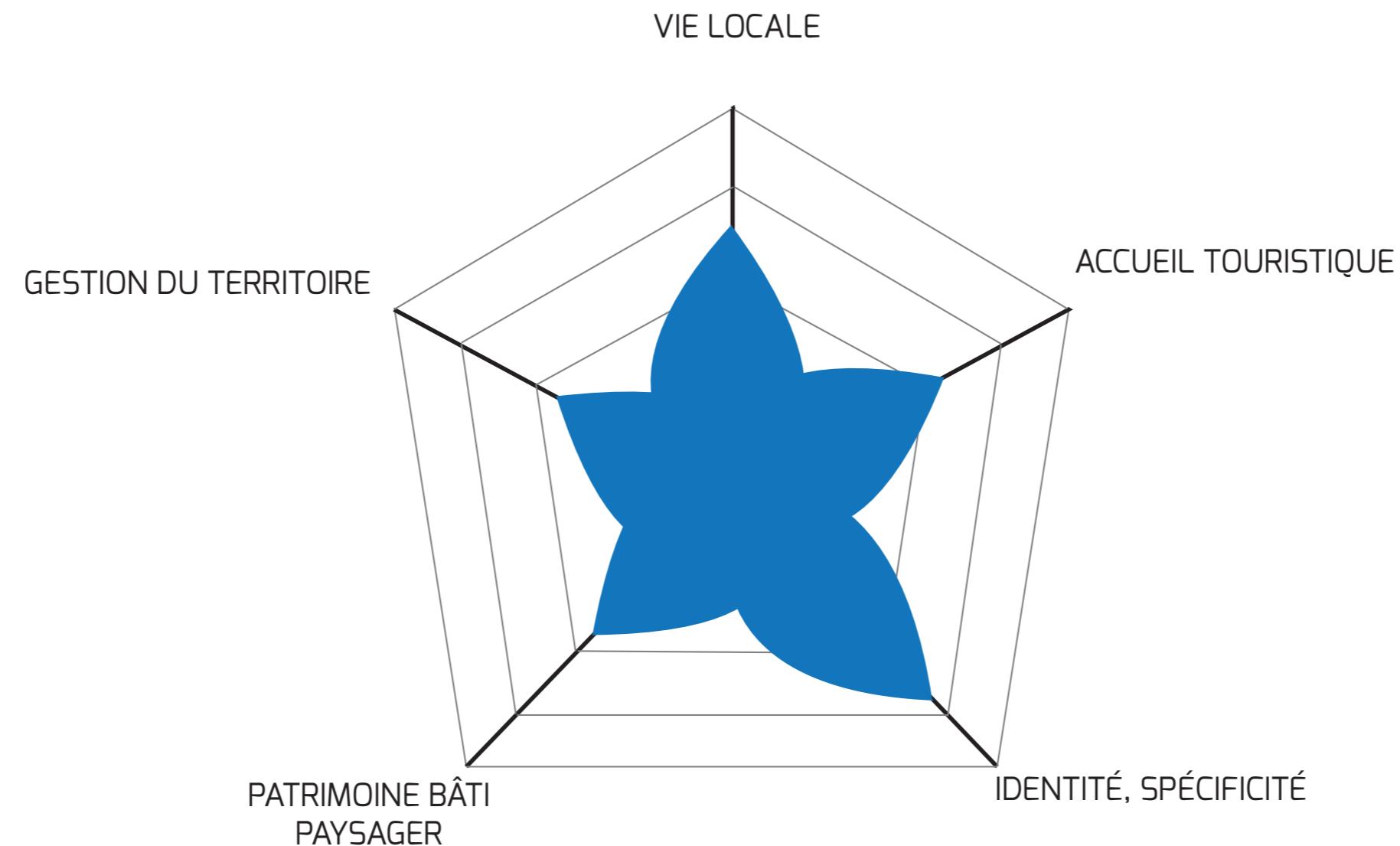
Enfin, Thueyts a nettement développé ses infrastructures d'"Accueil et d'animation touristique" ce qui en fait également son point fort. En plus d'une offre variée et complète, le village dispose de sites naturels visités et valorisés. L'orientation des projets à venir laisse penser que la commune tend à profiter de son emplacement sur l'axe de la N102 pour faire valoir sa richesse. Cependant ce flux touristique n'est pas redirigé vers d'autres points d'intérêt que peuvent être le patrimoine du village.



Ce dernier graphique représente les quatre communes d'étude où la moyenne de chaque item a été calculée.

Au niveau des quatre communes, les points les plus notables restent les "Patrimoines paysagers et bâtis" et l' "Identité et spécificité", liés à l'obtention du label.

Cette mise en commun de l'avancée de chaque village permet d'identifier une carence importante en terme de "Gestion du territoire". En effet, durant notre étude de diagnostic il nous a semblé important d'aborder la question de l'évolution et de la projection de la commune en fonction des transitions démographiques, économiques mais également écologiques. Or ce point n'est que très peu présent dans la charte "Village de caractère" qui se concentre majoritairement sur la labellisation et la mise en valeur du centre-bourg.



## ANNEXES

2. Depuis combien de temps ?	_____	
3. Depuis combien d'années résides-tu en Ardèche ?	_____	
4. Pourquoi avez-vous choisi cette commune, et pourquoi cet emplacement résidentiel ?	_____	
5. Pouvez-vous nous expliquer l'histoire de votre commune en 3 phrases maximum ?	_____	
<b>Implication communale</b>		
9. Participiez-vous des loisirs sur la commune ?	<input type="radio"/> 1. Oui <input type="radio"/> 2. Non	
10. Si oui, de quels types ?	_____	
11. Faites-vous partie d'associations ?	<input type="radio"/> 1. Oui <input type="radio"/> 2. Non	
12. Si oui, lesquelles(s) ?	_____	
13. Participiez-vous à des activités proposées par la commune ?	<input type="radio"/> 1. Oui <input type="radio"/> 2. Non	
<b>Ambiances espaces publics</b>		
17. Quels sont, pour vous, les lieux de rencontre sur le territoire communal ?	_____	
18. Pourquoi le sont-ils en cinq points ?	_____	
19. A quel moment allez-vous dans ces espaces ? □ 1. Hiver □ 2. Printemps □ 3. Matin □ 4. Soir □ 5. Midi □ 6. Jour □ 7. Nuit □ 8. Peut-être plusieurs cases	<input type="checkbox"/> 1. Hiver <input type="checkbox"/> 2. Printemps <input type="checkbox"/> 3. Matin <input type="checkbox"/> 4. Soir <input type="checkbox"/> 5. Midi <input type="checkbox"/> 6. Jour <input type="checkbox"/> 7. Nuit <input type="checkbox"/> 8. Peut-être plusieurs cases	
20. Comment qualifiez-vous l'ambiance de vos espaces publics en cinq points ?	_____	
21. Quelles sont les raisons qui peuvent altérer les publics en cinq points ?	_____	
<b>Le tourisme, en cinq points</b>		
7. Vous semblent-ils bien conçus ?	<input type="radio"/> 1. Oui <input type="radio"/> 2. Non	
8. La	_____	
9. 1. Détenir	<input type="checkbox"/>	
10. 2. Passage	<input type="checkbox"/>	
11. 3. Achats	<input type="checkbox"/>	
12. 4. Loisirs (Péage, ...)	<input type="checkbox"/>	
13. 5. Rendre visite	<input type="checkbox"/>	
14. 6. Restauration	<input type="checkbox"/>	
15. 7. Autre	<input type="checkbox"/>	
<b>Les 5 ambiances touristiques ?</b>		
16. 1. Ambiance de tourisme, en cinq points	_____	
17. 2. Ambiance de tourisme, en cinq points	_____	
18. 3. Ambiance de tourisme, en cinq points	_____	
19. 4. Ambiance de tourisme, en cinq points	_____	
20. 5. Ambiance de tourisme, en cinq points	_____	
<b>Les 5 ambiances, en cinq points</b>		
22. Quels liens faites-vous avec les voisins ?	_____	
23. Avez-vous connu l'obtention du label "Villages de Caractère" ?	<input type="radio"/> 1. Oui <input type="radio"/> 2. Non	
24. Si oui, quelle commune ?	_____	
<b>Informations personnelles</b>		
34. Genre :	<input type="radio"/> 1. Homme <input type="radio"/> 2. Femme	
35. Tranche d'âge :	<input type="radio"/> 1. 15-25 <input type="radio"/> 2. 26-35 <input type="radio"/> 3. 36-45 <input type="radio"/> 4. 46-55 <input type="radio"/> 5. 56-65 <input type="radio"/> 6. 66-75 ans <input type="radio"/> 7. 75 et +	
36. Catégorie socio-professionnelle :	<input type="radio"/> 1. Agriculteur exploitant <input type="radio"/> 2. Artisan, commerçant, chef d'entreprise <input type="radio"/> 3. Cadre et professions intellectuelles supérieures <input type="radio"/> 4. Professions intermédiaires <input type="radio"/> 5. Employés qualifiés <input type="radio"/> 6. Employés non qualifiés <input type="radio"/> 7. Ouvrier qualifié <input type="radio"/> 8. Ouvrier non qualifié	
37. Foyer :	<input type="radio"/> 1. En couple <input type="radio"/> 2. Famille <input type="radio"/> 3. Seul	

## 1. MOTS LES PLUS FRÉQUENTS POUR CHAQUE QUESTION

Choix :  
famille (40) ; travail (16) ; naissance (14) ; propriété (10) ; hasard (6) ; retraite (6) ; vie (6) ; vacances (5) ; amis (5) ;

Histoire :  
château (9) ; crash (8) ; avion (8) ; Jean (8) ; Ferrat (5) ; C (4) ;

Patrimoine :  
pont (29) ; église (27) ; château (26) ; châteaux (24) ; diable (19) ; coulées (16) ; basaltiques (16) ; chapelle (13) ; Roch (12) ;

Emblématique :  
place (16) ; pont (15) ; diable (15) ; château (9) ; Ferrat (6) ; village (5) ;

Catégories de loisirs :  
randonnées (15) ; marche (14) ; pétanque (10) ; vélo (7) ; gym (6) ; baignade (4) ; football (3) ; visites (2) ;

Associations :  
pétanque (5) ; gym (3) ; club (2) ; cévenol (2) ; chorale (2) ; cartes (2) ; personnes (2) ; âgées (2) ;

Activités communales :  
fêtes (17) ; repas (11) ; concerts (6) ; théâtre (5) ; spectacles (5) ; marché (4) ; carnaval (4) ; castagnades (4) ;

Services communaux :  
commerces (35) ; boulangerie (17) ; poste (16) ; la (14) ; pharmacie (14) ; salle (11) ; épicerie (8) ;

Points de rencontres :  
place (59) ; bars (11) ; parc (8) ; marché (7) ; château (6) ; école (4) ; Mairie (4) ;

Spécificités point de rencontre :  
centralité (14) ; emplacement (10) ; localisation (9) ; rassemblement (9) ; habitude (8) ; convivialité (7) ; animation (6) ;

Ambiances :  
agréable (30) ; convivialité (24) ; calme (11) ; esthétisme (8) ; sympathique (8) ; Festive (5) ; animation (4) ; proximité (4) ;

Nuisance espaces publics :  
aucune (37) ; voitures (11) ; sonores (10) ; N (7) ; incohérence (4) ; bâti (4) ;

Apports tourisme :  
économie (31) ; commerces (27) ; animation (11) ; gîtes (10) ; travail (8) ; fréquentation (7) ; camping (5) ; attractivité (4) ; restaurants (4) ;

Nuisances tourisme :  
aucune (44) ; circulation (10) ; stationnement (8) ; N (8) ; surfréquentation (7) ; S (6) ; sonores (5) ; gènes (3) ; savoir (3) ;

Types de rencontres :  
aucune (35) ; superficiels (23) ; amicaux (16) ; renseignements (16) ; aide (4) ; connaissances (4) ; N (3) ; C (2) ; spirituels (1) ; professionnel (1) ;

Apports label :  
tourisme (22) ; aucun (8) ; attractivité (7) ; qualité (6) ; C (4) ; publicité (4) ; visibilité (4) ;

Nuisances label :  
aucune (40) ; surfréquentation (3) ; saleté (2) ; voitures (1) ; incivilités (1) ;

Perte du label :  
aucune (37) ; baisse (17) ; tourisme (16) ; C (5) ; aucun (5) ; attractivité (2) ;

## 3. ANALYSES CROISÉES

Connaissance du label «Villages de caractères» par ville :

Antraigues-sur-Volane	70,6% (Oui)	29,4% (Non)
Jaujac	58,1%	41,9%
Meyras	72,2%	27,8%
Thueyts	76,7%	23,3%

Connaissance que la ville est labellisée :

Antraigues-sur-Volane	88,2% (Oui)	11,8% (Non)
Jaujac	77,4%	22,6%
Meyras	77,8%	22,2%
Thueyts	76,7%	23,3%

## 2. FICHE D'IDENTITÉ DES HABITANTS

Catégorie socioprofessionnelle :

CSP	Nb. cit.	Fréq.
Agriculteurs exploitants	1	1,0%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	18	18,8%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2	2,1%
Professions intermédiaires	10	10,4%
Employés qualifiés	8	8,3%
Employés non qualifiés	1	1,0%
Ouvriers qualifiés	4	4,2%
Sans emploi	8	8,3%
Retraités	43	44,8%

Genre :

Genre	Nb. cit.	Fréq.
Homme	46	47,9%
Femme	50	52,1%

Tranche d'âge :

Age	Nb. cit.	Fréq.
15-25	6	6,3%
26-35	8	8,3%
36-45	7	7,3%
46-55	11	11,5%
56-65	22	22,9%
66-75 ans	23	24,0%
75 et +	19	19,8%

Foyer :

Foyer	Nb. cit.	Fréq.
En couple	44	45,8%
Famille	25	26,0%
Seul	27	28,1%

## 1. MOTS LES PLUS FRÉQUENTS POUR CHAQUE QUESTION

Certaines questions n'étant plus pertinentes pour les visiteurs, elles n'apparaissent donc plus ici.

Histoire :

Jean Ferrat (8) ; crash avion (3); thermes (3); marché aux fruits (2) ; pont du diable (2) ;

Patrimoine :

château (26) ; pont du diable (25); église (14); basaltiques,(11); coulées (11) ;

Emblématique :

pont (19); diable (16); place (14) ; Ferrat (8); Chastelas (4); château (4) ;

Points de rencontres :

place (61); marché (9) ; bars (6); parc (4);

Spécificités points de rencontres :

rassemblement (15); centralité (14); fréquentation (10); commerces (8); stationnement (7); animation (6);

Ambiance

convivialité (25); agréable (22); sympathique (13); chaleureux (9); calme (8); esthétisme (8);

Nuisances espaces publics :

aucune (35); sonores (10); voitures (9); crottes (6);

Apports tourisme :

économie (35); commerces (25); animation (16); fréquentation (14);

Nuisances tourisme :

aucune (33); surfréquentation (13); circulation (6); stationnement (6); gènes (5); pollution (5);

Types de rencontres :

aucun (44); superficiels (22); amicaux (15); aide (4);

Apports label :

tourisme (19); préservation (7); aucun (6) conservation (6); publicité (5);

Nuisances label :

aucune (35); surfréquentation (6); contraintes (2); laisser-aller (2);

Perte du label :

aucune (37); baisse tourisme (19); déception (4); publicité (3);

## 3. ANALYSES CROISÉES

Avez-vous connaissance du label «Villages de Caractère» par ville ?

Antraigues-sur-Volane	64,7%	35,3%	100%
Jaujac	55,2%	44,8%	100%
Meyras	53,3%	46,7%	100%
Thueyts	75,8%	24,2%	100%

## 2. FICHE D'IDENTITÉ DES VISITEURS

Catégorie socioprofessionnelle :

CSP	Nb. cit.	Fréq.
Agriculteurs exploitants	2	2,1%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	16	17,0%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	7	7,4%
Professions intermédiaires	8	8,5%
Employés qualifiés	13	13,8%
Employés non qualifiés	4	4,3%
Ouvriers qualifiés	4	4,3%
Ouvriers non qualifiés	0	0,0%
Retraité	37	39,4%
Sans emploi	3	3,2%

Genre

Genre	Nb. cit.	Fréq.
Homme	49	52,1%
Femme	45	47,9%

Tranche d'âge :

Age	Nb. cit.	Fréq.
15-25	6	6,4%
26-35	13	13,8%
36-45	11	11,7%
46-55	9	9,6%
56-65	24	25,5%
66-75 ans	27	28,7%
75 et +	4	4,3%

Foyer :

Foyer	Nb. cit.	Fréq.
En couple	45	47,9%
Famille	33	35,1%
Seul	16	17,0%

Savez-vous que ce village est labellisé ?

Antraigues-sur-Volane	58,8%	41,2%	100%
Jaujac	44,8%	55,2%	100%
Meyras	60,0%	40,0%	100%
Thueyts	42,4%	57,6%	100%

